WEST CANADIAN GRAPHICS 990
COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS
901-10TH AVENUE S.W.
CALGARY AB T2R 0B5
21-Sep-05

SALON MORTUAIRE DESJARDINS
À Votre service...
Yvon Tétreault, gérant
Lynette Lafrenière
Glen Talbot
Christian Gagné
S. Rose Desrochers, SNJM
Mona Berard
Eugène Prieur
Carmelle Abraham
Aline Robidoux
357, rue DesMeurons
Saint-Boniface (MB) R2H 2N6
(204) 233-4949 • 1-888-233-4949

La LIBERTÉ

ASSURANCE/INSURANCE TRAVEL/VOYAGE
d'Eschambault
VOYAGES
989-9340
Sans frais : **1 (877) 450-2555**
ASSURANCE
237-4816
Un service personnel complet.
Depuis 1931
136, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 91 n°41 • du 26 janvier au 1 février 2005 • **SAINT-BONIFACE**
1,10 $ + taxes

Le prix d'Alfred

Alfred Monnin ne compte plus les honneurs qu'il a mérités au cours de sa carrière, et auxquels vient s'ajouter une reconnaissance du Barreau du Manitoba, soulignant entre autres son apport à sa communauté.

■ Page 7.

Citation de la semaine

« C'est comme si on effaçait la population de La Broquerie au complet en une seule journée. »

Gilbert Balcaen se prépare à traverser le Kenya en vélo pour venir en aide aux orphelins du SIDA, qui fait chaque jour 700 victimes dans ce seul pays d'Afrique.

■ Page 31.

Le SOMMAIRE

■ Éditorial 4
■ Lettres 4
■ Dans nos écoles... 22 et 23
■ Emplois et avis 27 à 29
■ Petites annonces 29
■ La Liberté Loisirs 11 à 24
■ Bicolo 17
■ Télé-horaire 24
■ Nécrologies 30
■ Sport 19
■ Économie 25 et 26
■ Communautaire 20 et 21

Comment nous joindre?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Merci Hubert!

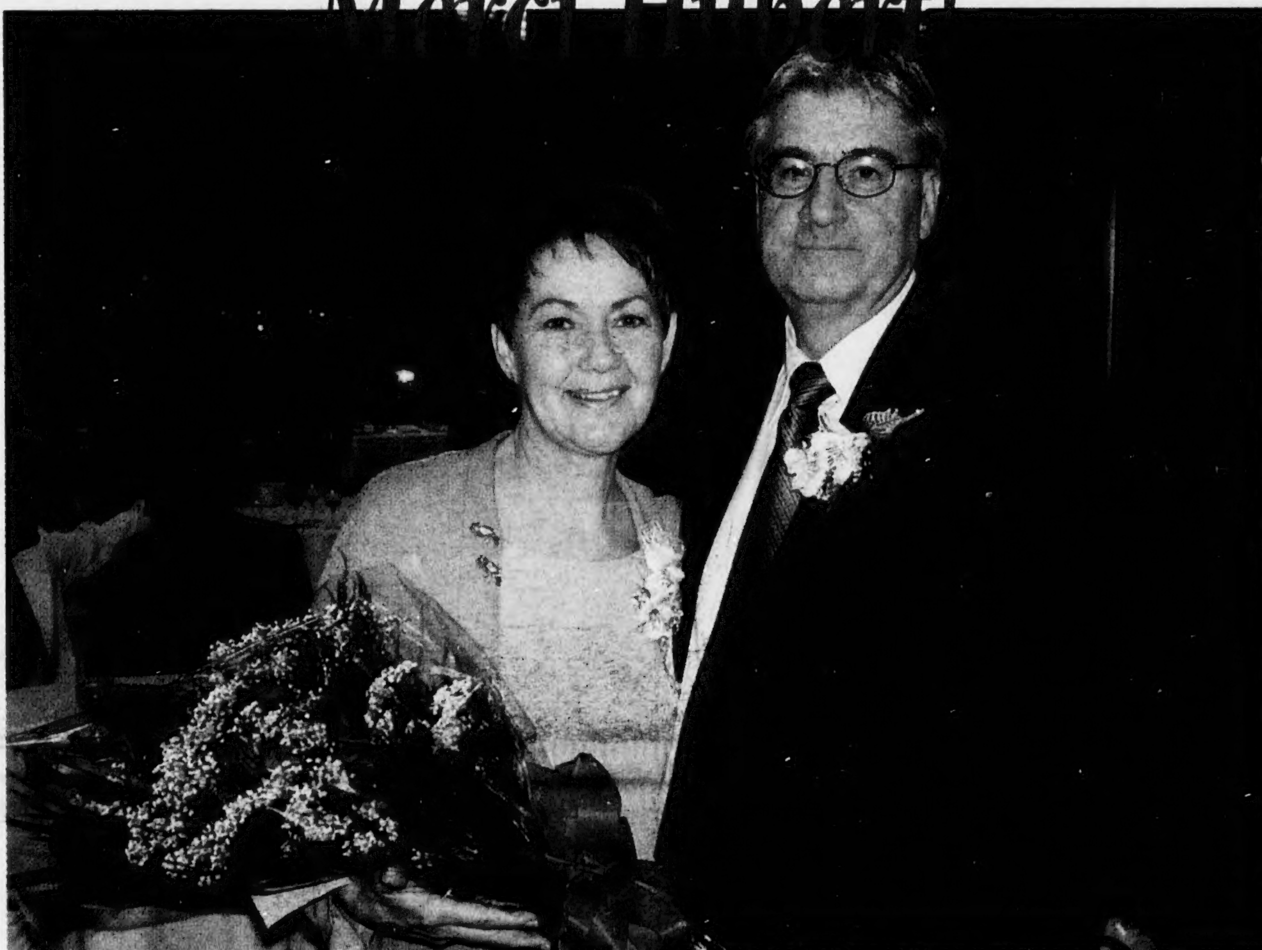


photo : Sophie Allard

Hubert Gauthier, ici en compagnie de son épouse Monique Ducharme, a reçu le prix Maurice-Gauthier le 21 janvier, en reconnaissance de son apport exceptionnel à la communauté francophone. La soirée était l'occasion pour de nombreuses personnes de témoigner leur appréciation au couple, qui doit quitter le Manitoba pour Montréal. ■ Page 10.

Voter à 16 ans

Les jeunes de 16 ans pourraient obtenir le droit de vote aux élections fédérales. Mais cette idée leur plaît-elle?

■ Page 9.

Boulevard commercial

Les résidants de Saint-Boniface ont pu voir les plans du projet qui transformera l'édifice Centre-ville en un immeuble accueillant petites boutiques et condos de luxe.

■ Page 3.

Saint-Laurent dans le vent

La communauté métisse pourrait accueillir le deuxième parc éolien de la province d'ici 2007.

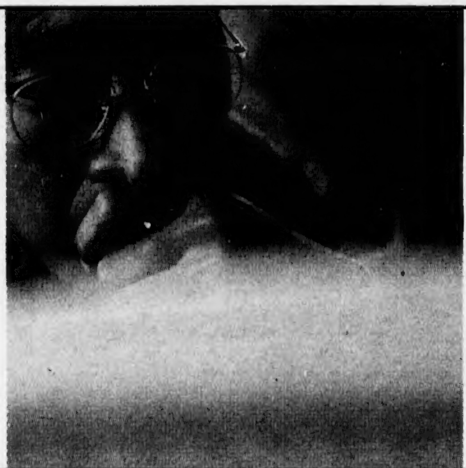
■ Page 25.

Vive le carnaval!

Ste-Annc se prépare pour son traditionnel carnaval d'hiver.

■ Page 12.

Le stress prend le dessus?



Trouble de sommeil?
Irritable?
Perte de mémoire?
Déprimé?

Pour trouver de l'aide, contactez :

HEALTH LINKS INFO SANTÉ

Winnipeg : 788-8200
Manitoba : 1 888 315-9257

- Des réponses sur la santé, quel que soit le sujet
- Parlez à des infirmières qualifiées
- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Service en français
- Gratuit et confidentiel

Coup d'œil national



Dîner hot-dog pour les victimes du tsunami

L'école communautaire de Saint-Georges

organise un dîner de 2 hot-dogs, avec légumes crus, un dessert et du jus pour le prix de 5 $.

Les fonds iront aux victimes du tsunami en Asie.

Joignez-vous à nous **le vendredi 28 janvier 2005** sur l'heure du dîner dans le sous-sol de l'école.

Pour plus d'info, contactez l'école au (204) 367-4224

Nous espèrons vous voir!



Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter :

Le Sud : Sophie Allard

L'Est : Mélanie Morin

L'Ouest : Christianne Hacault

237-4823 ou 1 800 523-3355

La LIBERTÉ



AUDIENCE PUBLIQUE DU CRTC

Canada

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique à partir du 28 février 2005 à 9 h30, à Fairmont Hotel Vancouver, 900, rue West Georgia, Vancouver (C.-B.), afin d'étudier les demandes qui suivent. 13. FRASER VALLEY ET VICTORIA (C.-B.) ET WINNIPEG (Man.). **ROGERS BROADCASTING LIMITED** demande l'autorisation d'acquérir les actifs des stations de télévision de langue anglaise CHNU-TV Fraser Valley (C.-B.) et CIIT-TV Winnipeg (Man.); d'obtenir des licences lui permettant de poursuivre l'exploitation de ces entreprises selon les mêmes modalités et conditions; et de modifier la licence de CHNU-TV Fraser Valley en ajoutant un émetteur télévision à Victoria pour diffuser les émissions de CHNU-TV à Victoria et ses environs. Pour plus d'informations sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. 14.-19. L'ENSEMBLE DU CANADA. **TRINITY BROADCASTING NETWORK OF CANADA INC., GLOBAL FISHING NETWORK LTD., ALL TV INC. ET FRANK ROGERS (SDEC)** demandent l'autorisation d'obtenir des licences visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 de langue française, anglaise ou qui seront appelées respectivement Trinity Broadcasting Network of Canada, Global Fishing Network, All TV-KBS, All TV-SBS, Canadian Teen Television Network et The Single Parent Channel. Pour plus d'informations sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. 20. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CTV TELEVISION INC.**, au nom de The Comedy Network Inc., demande l'autorisation de procéder à une réorganisation corporative qui aura pour effet de transférer les actifs de l'entreprise nationale de service spécialisé de télévision de langue anglaise connue sous le nom The Comedy Network (TCN); et d'obtenir une licence lui permettant de poursuivre l'exploitation de cette entreprise. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DE LA DEMANDE : Bell Globemedia Inc., 9 Channel Nine Court, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou en accédant au formulaire d'interventions/d'observations à la section « *Instances publiques* » du site web du Conseil à http://www.crtc.gc.ca d'audience publique. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **3 février 2005** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2004-11.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Vous attendez un bébé?

Les programmes d'aide communautaires Bébés en santé offrent un soutien aux femmes enceintes, aux nouveaux parents et à leurs bébés.



Avoir un bébé change la vie. Les nouveaux bébés peuvent être exigeants, particulièrement pour les nouveaux parents. C'est la raison pour laquelle les programmes d'aide communautaires Bébés en santé ont été élaborés.

Il s'agit de programmes amicaux et informels qui vous offrent de l'aide, de l'information et des ressources avant et après la naissance de votre bébé.

Joignez-vous au groupe Bébés en santé qui se réunit près de chez vous afin de pouvoir :

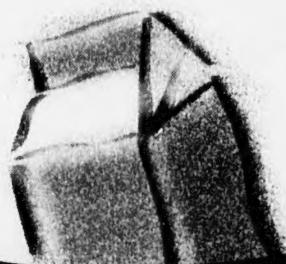
- poser des questions au sujet de votre grossesse, du développement de votre bébé ou de l'aide offerte aux parents;
- savourer les grignotines nutritives qui vous seront offertes, essayer de nouvelles recettes et vous renseigner sur la nutrition et la santé;
- rencontrer d'autres parents et prendre part à des activités avec votre bébé.

C'est ce qu'il y a à l'intérieur qui compte!

Lorsque vous êtes enceinte, il est important de bien manger pour vous et votre bébé qui grandit. Si vous vivez au Manitoba et que votre revenu familial net est inférieur à 32 000 $ par année, vous pouvez recevoir des chèques mensuels d'allocations prénatales du Manitoba pendant votre grossesse pour vous aider à acheter les aliments-santé dont vous avez besoin.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme Bébé en santé ou l'adresse des groupes Bébé en santé, veuillez composer l'un des numéros suivants :



945-1301 (Winnipeg)
1-888-848-0140 (extérieur de Winnipeg)
945-1305 TDD (numéro ATS pour les sourds et les malentendants)
www.manitoba.ca/enfantsensante
Vous pouvez également communiquer avec le bureau de la santé publique de votre région.



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Journalistes : **Sophie ALLARD, Gabriel GOSSELIN, Christianne HACAULT** et **Mélanie MORIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Publicité : **Inné DICKO** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 34,20 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,45 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

membre

Audit Bureau of Circulations





SAINT-BONIFACE

Commerces, bureaux et condos sur le boulevard

StreetSide Development a tenu une soirée portes ouvertes le 19 janvier pour dévoiler les plans de la Place Joseph-Royal. Le projet, qui sera construit au 147, boulevard Provencher, comprendra des boutiques, des bureaux et des condominiums.

Christianne HACAULT

Un nouveau développement commercial et résidentiel pourra bientôt voir le jour sur le boulevard Provencher, entre le CentreVille et le restaurant Step'n'out. StreetSide Development, une subsidiaire de la compagnie Qualico, a dévoilé le 19 janvier ses plans pour le bâtiment qui logera commerces, bureaux et condominiums au 147, boulevard Provencher. L'édifice portera le nom de Joseph Royal, l'avocat et journaliste qui a occupé cette même adresse à la fin du XIXe siècle.

« C'est un projet qu'on attend depuis longtemps, affirme le directeur de développement économique d'Entreprises Riel, Normand Gousseau. Ce développement répond à trois besoins du boulevard : densité, bureaux et boutiques. Les condos vont fournir des résidants qui mangeront et magasineront sur Provencher. Les bureaux fourniront la foule du midi. Il y a un manque d'espace pour les commerçants sur Provencher, et la Place Joseph-Royal fournira cet espace. »

Le projet, dont le coût est estimé à 14 millions $, comportera 27 000 pieds carrés d'espace commercial et 48 condominiums. Le rez-de-chaussée sera réservé à des petites entreprises qui donneront sur le boulevard. Le deuxième étage sera aménagé pour des bureaux et les résidences occuperont les cinq autres étages.

Normand Gousseau espère que les condominiums sauront attirer des jeunes professionnels. « Après les aînés, il est temps qu'on mette l'accent sur les jeunes professionnels, estime-t-il. C'est important de maintenir un équilibre entre les familles, les jeunes professionnels et les aînés. » Le prix des condos n'est pas encore déterminé, mais StreetSide Development estime que le prix de base se placera entre 170 000 $ et 180 000 $ par unité.



photo : Christianne Hacault

Des résidants consultent les plans lors de la soirée portes ouvertes.

Influences françaises

L'architecte du projet, Dudley Thompson, a puisé son inspiration dans l'architecture franco-manitobaine, québécoise et même française. « J'ai travaillé avec un architecte francophone de ma firme, Damien Fenez, et nous avons étudié l'architecture des édifices qui avaient une importance culturelle francophone au Manitoba et au Québec. Mais ils étaient plus petits, de quatre étages ou moins. Donc nous sommes allés à Paris pour trouver quelque chose de plus grand. »

« Le toit est mince et ressemble à un chapeau haut-de-forme, poursuit Dudley Thompson. Sur le côté Est, on peut voir la forme du mur coupe-feu, qui rappelle l'architecture québécoise. On voulait une aire accueillante où il y aurait beaucoup de monde. C'est pour ça que des petites boutiques longent le boulevard et que chaque condo a un balcon. »

Normand Gousseau se dit satisfait du résultat. « Au tout début, nous leur avons demandé de considérer l'architecture pour que ça reflète le boulevard, signale-t-il. On trouve que ça cadre bien, que ça respecte le style des autres édifices sur Provencher. »

Dumoulin à l'ombre

Malgré toutes les réactions positives au projet, le gérant des opérations de StreetSide Development, Martin Maykut, avoue qu'il y a quand même un petit hic. « Le seul côté négatif du projet, c'est l'ombre qu'il projettera sur certaines maisons de la rue Dumoulin, admet-il. Nous avons rencontré ces résidants la semaine dernière et la plupart d'entre eux appuient le projet. »

Le président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, Roland Marcoux affirme que les propriétaires affectés ont été consultés. « Ça fait des mois qu'on est entré en contact avec chaque propriétaire individuellement, signale-t-il. Bien que ces maisons ne verront pas le soleil le matin, ils en auront en après-midi. En plus, Qualico a acheté certaines propriétés, ce qui résout le problème. L'édifice ne sera pas si grand que ça, et quand nous avons présenté les plans aux propriétaires, personne n'a rouspété. Tout le monde était content. »

Le projet en est toujours à l'étape des consultations. Les plans seront soumis à la Commission de redressement de la Ville le 26 janvier et, si tout va bien, les promoteurs espèrent entamer la construction à la fin 2005.

SAINT-BONIFACE

Nouveaux obstacles pour le 500 Taché

Le projet de condominiums prévu au 500, avenue Taché pourrait nécessiter une nouvelle approbation de la Ville avant la mise en chantier, prévue ce printemps. « L'ordonnance de dérogation a été accordée pour un projet précis, avec une hauteur et des marges de recul précises, affirme le planificateur de la Ville, Michael Robinson. Toute déviation des nouveaux plans devra être prise en considération. » Les promoteurs du projet, la Corporation 500 Taché inc., a changé d'architecte au début de janvier. C'est l'architecte Raymond Wan qui est maintenant chargé de mener le projet à terme.

Michael Robinson signale que le fait de changer d'architecte, lorsque le projet en est à cette étape de la planification, c'est du jamais vu. « Ce n'est jamais arrivé auparavant, donc nous ne savons pas exactement comment nous devons procéder, admet-il. Nous sommes conscients des préoccupations et des problématiques soulevées par certains à l'égard du projet. L'architecte, les matériaux de construction, comment le nouvel édifice affectera la ligne d'horizon; tout sera pris en considération. » Selon les dessins préliminaires, l'édifice respecte toujours l'ordonnance de dérogation de la Ville en ce qui a trait à la hauteur et les marges de recul. Le complexe résidentiel aurait une empreinte sur le site semblable à celle du plan original, soit 20 % de la surface disponible. Des modifications plus importantes ont été faites à la forme de l'édifice, qui sera rectangulaire au lieu de triangulaire avec plusieurs rondeurs.

Par contre, Michael Robinson rappelle qu'il est trop tôt pour savoir comment la Ville va procéder dans le dossier. « Nous n'avons pas encore vu les nouveaux plans, indique-t-il. Les promoteurs devront nous soumettre les plans finaux aussitôt qu'ils sont disponibles. De là, nous déciderons comment procéder. »

C.H.

Programme de Partenariat pour l'emploi (PE)

- Vous êtes prestataires d'assurance emploi ?
- Vous cherchez un emploi ?

Le PE est un programme qui offre une aide financière aux employeurs pour embaucher et former des individus sans emploi.

233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443
233allo@sfm-mb.ca

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Projet en collaboration avec Enseignement post secondaire et Formation professionnelle Manitoba

Éditorial

Le gardien du phare

Lors de sa tournée dans l'ouest plus tôt ce mois-ci, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a rencontré des membres de la communauté francophone dans l'après-midi, ainsi qu'en début de soirée dans le cadre d'un événement du Cercle de presse francophone.

Dans l'après-midi, son message aux organisations francophones était clair. D'une part, il invitait les francophones à préserver les liens qui les unissent et les assurait de l'appui et de l'amitié continus de son parti. D'autre part, il les invitait à ne pas voir l'avènement éventuel d'un Québec souverain comme le signe certain de la disparition de la francophonie en terre canadienne.


par Sylviane Lanthier

Il n'y a pas de raison, estime le chef du Bloc, pour que la souveraineté du Québec se traduise par un affaiblissement de la position des francophones à l'intérieur du Canada. Pour tenir ces propos, Gilles Duceppe se base sur l'histoire et le droit : nous avons, dit-il, en raison de notre place dans l'histoire et par la Charte des droits, des acquis qui ne devraient pas s'effriter dans la minute où le Québec deviendrait souverain. Ces acquis-là ne tiennent pas en raison de la présence du Québec; ils tiennent en raison de notre présence, à nous, dans les provinces où nous habitons.

En théorie, difficile de dire que Gilles Duceppe n'a pas raison. Mais l'expérience et l'histoire, cependant, nous apprennent aussi que les droits de francophones ne sont jamais entièrement respectés, aujourd'hui comme hier. Le bilinguisme sera toujours vu comme un boulet par certains. C'est la volonté politique et la force de conviction des francophones, francophiles et des politiciens qui y croient, qui permettent de maintenir le fort. Ils le font en s'appuyant sur le droit, l'histoire et sur un message positif entourant le dynamisme et la valeur de la présence francophone en terre canadienne.

La question de la souveraineté et de ses suites étant un terrain glissant, les représentants de la communauté qui rencontraient Gilles Duceppe ont sagement préféré ne pas s'y arrêter. Ils se sont concentrés sur leur propre message au chef du Bloc, qui était le suivant : puisque les relations Canada-Québec ont depuis toujours des retombées sur les relations qu'entretiennent les francophones du Québec et du Canada, évitons d'être pris en otage dans la politique canadienne comme cela est trop souvent arrivé. Entretenons des liens d'amitié, solides et vrais, et faisons-le avec la lucidité nécessaire pour que ces liens résistent aux aléas de la politique canadienne.

Au fond, au message de Gilles Duceppe, venu dire aux francophones qu'ils ont peut-être moins besoin du Québec qu'ils ne le croient pour maintenir et développer leurs acquis, les représentants de la communauté ont répondu l'exact contraire. Peu importe la situation politique, le Québec joue un rôle phare pour la francophonie de ce pays, et les petits voiliers que nous représentons sur la mer canadienne, doivent savoir qu'ils peuvent compter sur le gardien du phare.

•••

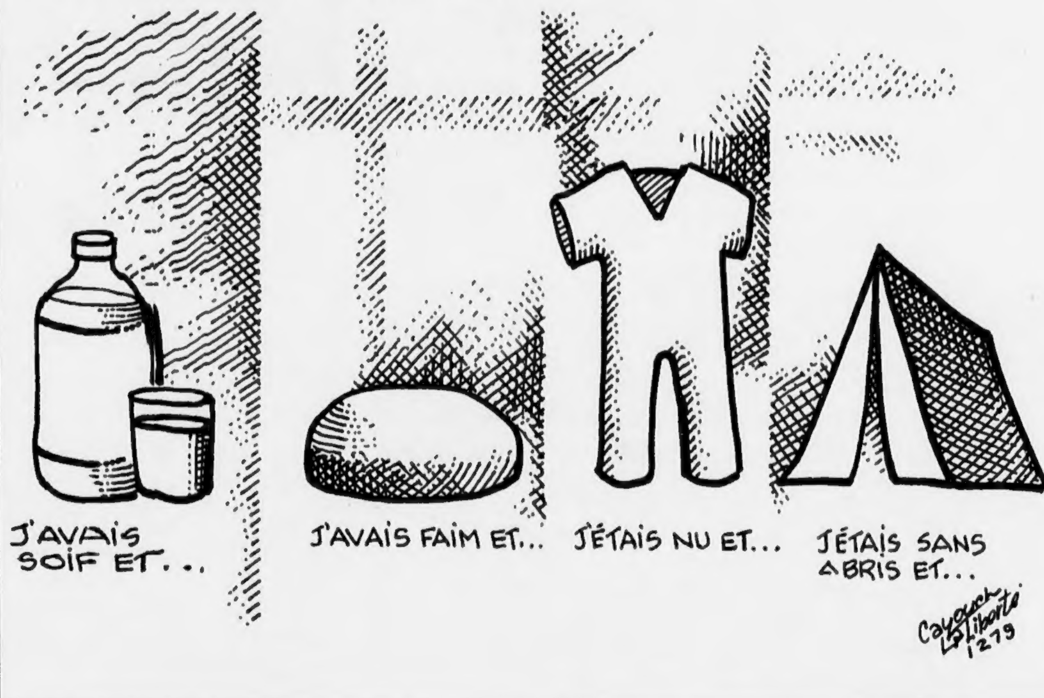
Note sur les journaux

La commissaire aux langues officielles, Dyane Adams, s'inquiète, deux ans après le dépôt de son rapport sur la situation de la presse en milieu minoritaire, que le gouvernement fédéral ait à peine réagi à ses 18 recommandations pour se conformer à la politique des langues officielles ou la clarifier.

Il faut dire que la parution de ce rapport a plus ou moins coïncidé avec le déclenchement du scandale des commandites et qu'il s'est donc trouvé pris dans la tourmente entourant les publicités gouvernementales. Depuis, li semble quel e gouvernement fédéral ait au d'autres chats à fouetter que de vérifier s'il se conformait à sa propre loi, ou de se demander comment il pourrait faire mieux.

Pourtant, communiquer avec ses citoyens dans leur langue devrait rester une priorité et quelqu'un, dans ce gouvernement, doit s'assurer que les minorités ne sont pas traités en citoyens de deuxième classe face aux communications issues du gouvernement.

Le comité des langues officielles a adopté une recommandation sur lequel le gouvernement pourrait s'appuyer pour améliorer la situation : réserver 5,4 % des budgets publicitaires aux médias des minorités, radios et journaux. C'est une part qui correspond aux poids démographique de la minorité. Comparé au 1,7 % actuel versé aux journaux des minorités, cette augmentation permettrait d'accroître les ressources qui y sont consacrées, et, bien gérée, elle pourrait en plus permettre au gouvernement de communiquer aux francophones, dans leur langue, quels sont les services qui leur sont disponibles. Ce qui aurait pour avantage de favoriser leur utilisation. Tout le monde y gagnerait.



À VOUS la parole

Le seul bel endroit

Madame la rédactrice,

Les villes qui ont su devenir majestueuses et belles ne le sont pas devenues grâce aux promoteurs, mais grâce à des gens qui ont su créer des beaux endroits et qui ont su les garder précieusement. Les grands parcs, les grandes avenues, les endroits publics entretenus et embellis avec les générations. Ces endroits où on dirige les visiteurs qui viennent voir autre chose dans une ville que des buildings et des rues. Il en faut, évidemment, des buildings et des rues, mais, nous savons qu'il n'en manque pas.

Nous avons, à Saint-Boniface, un seul endroit qui ait la majesté des ces grands lieux. Si vous en connaissez un autre, dites-le vite. C'est ce magnifique parc qui commence sous les grands arbres de l'ancien Séminaire, qui traverse l'esplanade de la Cathédrale et qui se prolonge, en passant par l'ancien couvent des sœurs grises, presque jusqu'à l'hôpital. Il donne sur la Rivière Rouge et peut garder la tête haute en regardant La Fourche qui est de l'autre côté de la rivière. C'est un endroit majesteux comme il y en a peu. L'idée qu'on ait pu penser d'y construire un grand condominium me révulse. C'est un sacrilège contre l'histoire de notre ville. C'est un sacrilège contre notre patrimoine. Savez-vous qu'il est là pour toujours ce building une fois construit. Imaginez les Parisiens laissant construire un condominium dans le jardin du Luxembourg ou sur le champ de Mars. Que répondrons-nous quand les visiteurs demanderont : « What's THAT?? » Oh c'est juste un condominium qui a été construit sur le seul endroit historique et patrimonial de Saint-Boniface.

Wake-up call!!! Y'a quelqu'un???? Mon but n'est pas de vous en beurrer une, mais si c'est ce que ça prend, je beurre, je beurre! Il ne reste plus beaucoup de temps car les entrepreneurs savent bien qu'ils ont réussi un bon coup. Ne les laissez pas faire!!!!

Daniel Lavoie
Saint-Chrysostôme (Québec)
Le 17 janvier 2005

Fière de mon fils gai

Madame la rédactrice,

Je suis une mère qui est fière de son fils gai et qui l'aime. Je suis aussi une personne qui a à cœur l'égalité de tous les êtres humains.

Je crois que les droits des homosexuels et le mariage gai concernent tout particulièrement les droits de la personne. Utiliser un mot autre que le mariage pour désigner une union de deux personnes du même sexe n'est qu'une autre façon d'écraser une minorité opprimée de notre société.

Dans le cas de ma famille, mon fils avait cinq ans lorsque le personnel de sa garderie m'a dit qu'il n'était « pas comme les autres garçons ». Hétérosexiste à l'époque, j'ai interprété que mon fils était « spécial ». Étant mère aimante (comme la plupart des mères), j'étais heureuse d'entendre ce commentaire. Je ne sais pas si même le personnel de la garderie savait de quelle façon mon fils était « spécial ».

Mon fils m'a révélé son homosexualité à l'âge de 21 ans. J'étais accablée, non parce qu'il était gai mais parce que la personne que j'aimais le plus au monde allait être confrontée à la haine que manifeste la société à l'égard de tout ce qui est différent.

Ma peur de ce que mon fils allait subir dans sa vie me préoccupait au point que, dans les premiers temps, je ne faisais que pleurer et me faire du souci. Je comprends maintenant, grâce à ma participation à la merveilleuse communauté gaie, que mon fils peut avoir une bonne vie.

Si seulement les gens pouvaient s'éduquer et se libérer de leur peur et de leur haine de l'inconnu, la vie des personnes gaies, de leurs familles et de leurs amis en serait améliorée.

Diane Kelly
Winnipeg (Manitoba)
Le 20 janvier 2005

L'Union nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba

invite ses membres et amis
à des soirées de concertation.

Saint-Laurent :
le mardi 25 janvier 2005 à 19 h 30
Salle paroissiale

Saint-Boniface et Saint-Vital :
le mercredi 2 février 2005 à 19 h 30
Chalet Louis-Riel, 67, chemin Richfield

Saint-Pierre :
le jeudi 3 février 2005 à 19 h 30
Cabane de mon oncle Armand

Ces soirées ont comme but d'armorcer le dialogue sur l'avenir de l'organisme et, surtout, d'établir une base solide pour notre séance de planification stratégique en mars.

Venez rencontrer vos amis et exprimer vos idées!

Un léger goûter sera servi



Tanné d'arriver trop tard au kiosque?

Abonnez-vous!

Pluri-elles présente

Session d'informations

Sain et sauf au travail

S - savoir repérer le danger
A - apprendre à mesurer les risques
U - utiliser des méthodes sûres
F - faites-le tous les jours!

Le mardi 22 février 2005
de 18 h à 20 h

Veuillez réserver votre place à l'avance auprès de **Suzanne Marion** ou **Annie Saindon**.



Appelez-nous au 233-1735
ou sans frais 1 800 207-5874
Courriel : plurielles@shaw.ca
570, rue Des Meurons
Saint-Boniface (MB)

Services gratuits

MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
COMMUNIQUÉ EN APPLICATION DE LA
LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une **AUDIENCE PUBLIQUE** aura lieu à la date et à l'endroit mentionnés ci-dessous pour entendre toute personne désirant présenter ses observations au sujet de la question suivante :

RÈGLEMENT N° 13-2004 VISANT À MODIFIER
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 18-2002 MODIFIÉ DE LA
MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

LIEU DE L'AUDIENCE : Salle du conseil de la Municipalité rurale de Ritchot
352, rue Main
Saint-Adolphe (Manitoba)

DATE ET HEURE : Le 16 février 2005, à 19 h 00

INTENTION GÉNÉRALE DU RÈGLEMENT N° 13-2004 :

Modifier la « PARTIE TROIS – DISPOSITIONS GÉNÉRALES » en vue de modifier le libellé en ce qui a trait aux « PROJECTIONS ET OBSTRUCTIONS DANS LES COURS REQUISES »; la « PARTIE CINQ – ZONES AGRICOLES, tableau 5-1, TABLEAU DES UTILISATIONS AGRICOLES », en vue d'ajouter les « maisons mobiles » comme utilisation conditionnelle dans les zones agricoles générales « AG » et les zones agricoles restreintes « AR »; la « PARTIE SIX – ZONES RÉSIDENTIELLES », par l'ajout d'une clause interdisant les clôtures électriques dans les zones résidentielles générales « RG » et de quelques modifications mineures au libellé en ce qui a trait aux RÉGLEMENTATIONS LIMITANT LA HAUTEUR, LE VOLUME, LA DENSITÉ ET L'EMPLACEMENT DES BÂTIMENTS ainsi qu'aux ENSEIGNES; la « PARTIE SEPT – ZONES COMMERCIALES » afin de changer la définition des zones agricoles commerciales « CA » par l'ajout des « installations d'entrepreneur » comme utilisation conditionnelle dans les zones agricoles commerciales « CA » et de quelques modifications mineures au libellé en ce qui a trait aux ENSEIGNES; et la « PARTIE HUIT – ZONES INDUSTRIELLES » en vue d'apporter quelques modifications mineures au libellé en ce qui a trait aux ENSEIGNES.

ZONES TOUCHÉES : Tous les biens-fonds qui sont situés dans la municipalité rurale de Ritchot.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Yves Sabourin, directeur général
Municipalité rurale de Ritchot
Téléphone : 883-2293

Les personnes intéressées peuvent consulter le règlement n° 13-2004 et la documentation à l'appui, à l'endroit mentionné ci-dessus, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Ces documents peuvent être reproduits en tout ou en partie, sur demande.



Mariage gai : un lecteur réagit aux lettres parues dans La Liberté

par Daniel Gervais

Qu'est-ce qui a donc pu provoquer un tel front et tant d'argumentations absurdes? Je ne crois pas me tromper en supposant que c'est l'ensemble des bergers que nombre de brebis suivent encore aveuglément. Et c'est la brebis désertée (et non pas égarée comme certains diraient) qui parle, celle qui en avait par-dessus la tête de voir les moyens de contraception satanisés, de s'entendre accusé de péchés capitaux (ne pas m'être rendu à la messe dominicale par exemple), de se sentir parmi des dictateurs de droite préparant leurs troupes au sacrifice, celui des gais et lesbiennes, entre autres, qui sont une menace pour l'image de la famille traditionnelle, celle que l'Église catholique protège avec une énergie qui serait bien plus utile à sauver leur propre famille dont le nombre des membres suit la pente inverse de celle des populations mondiales.

Moi, ce qui me scandalise, c'est d'entendre la bible interprétée au profit des buts fondamentaux de l'Église et d'en conclure que « Vite! Il est encore temps de faire vôtre le plan du Créateur », sur le modèle d'un mauvais slogan commercial. Jésus, qui a permis au christianisme de devenir une religion par la force de son message, s'est souvent opposé aux idées trop rétrogrades et trop rigides de l'Ancien Testament. Alors que l'on s'attend à ce qu'il enjoigne la population à prendre les armes contre l'ennemi, il s'en tient à faire comprendre aux gens que le plus important pour Dieu, c'est l'amour de son prochain; suivons cette leçon qu'il n'est pas juste et bon de jeter une pierre sur la femme adultère avant que de pouvoir affirmer n'avoir jamais péché, ce que Jésus savait impossible chez sa Création, puisqu'elle était imparfaite, et alors qu'il représentait la perfection faite homme, il nous a donné un exemple de tolérance en s'abstenant de tuer sauvagement une femme à force de roches à la tête. Jésus n'était pas Freud, il ne traitait pas les déviations sexuelles.

Abordons maintenant une notion que l'on enseigne depuis longtemps dans les écoles, à savoir que la nature change, lentement mais sûrement (consulter Darwin ou tout bon manuel d'histoire). Pour ce qui est de l'homosexualité, elle n'est pas plus nouvelle ou exclusive à l'Homme que la masturbation ou la monogamie, quoique dans ce dernier cas nous soyons une des rares espèces à la pratiquer. Je ne vous citerai là-dessus qu'un passage d'un article scientifique répondant très bien à ces préjugés. « L'homosexualité est un acte contre nature ». Pas scientifique, cette affirmation? Pourtant, la théorie de l'évolution ne stipule-t-elle pas qu'un caractère nuisible à l'effort de procréation devrait être éliminé par la sélection naturelle? Sauf qu'elle ne fonctionne pas comme ça, explique Patrice David, biologiste au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive : « Pour que l'homosexualité soit soumise à une contre-sélection, il faudrait qu'elle soit transmise génétiquement et/ou qu'elle empêche totalement de se reproduire, ce qui n'est absolument pas prouvé! » Quant à la « nature », ceux qui la citent comme référence devraient se méfier. Le dernier recensement de l'homosexualité animale, établie par le biologiste américain Bruce Bagemihl, liste 450 espèces : gorille, phoque gris, scarabée, araignée… et même le roi des animaux, quoique occasionnellement.(Science & vie, no.1043)

Comment peut-on s'imaginer que quelques quatre ou cinq pour cent de la population puissent empêcher, entraver ou même nuire à la survie de l'humanité parce qu'ils ne procréent pas entre eux! C'est une question de nombre, cette même question qui justifie l'intervention du gouvernement pour faire valoir les droits des minorités lorsqu'ils sont bafoués par la majorité. Ce serait aussi bête d'affirmer que les cinq pour cent de Franco-Manitobains n'ont pas besoin de lois pour protéger leur langue, qu'ils menacent la survie de la majorité anglophone et que pour cette raison, le gouvernement devrait adopter quelques mesures répressives telles que la fermeture de leurs écoles et l'interdiction d'utiliser cette langue dans des lieux publics! Inquiétons-nous plutôt de données qui influent vraiment sur la démographie, comme l'infertilité grandissante de l'homme : Selon 61 études publiées dans le monde entre 1938 et 1990, « la concentration de la semence masculine baisse d'environ 1 % par an. Autrement dit, le sperme aurait perdu 40 % de ses spermatozoïdes en un demi-siècle. » (idem) Voilà peut-être une explication naturelle du déséquilibre sex-ratio, suppléer un manque de la nature (en Chine, il naît 117 garçons pour 100 filles).

Mon vieux Robert 95 me définit le mot mariage comme une « union légitime de deux personnes dans les conditions prévues par la loi ». Il y est même fait mention du mariage gai. Les mots évoluent tout comme leurs créateurs et pourtant, nous sommes souvent plus longs à les accepter que les académiciens eux-mêmes (de nouveaux mots ou sens prennent dix ans avant que de se voir une entrée au dictionnaire). Le mariage, le sacrement, a depuis l'avènement des mariages civils, été désacralisé. Le conflit touche le comble du ridicule en cachant des jugements d'intolérance derrière un faux débat lexical (n'est-ce pas plus « politically correct »?). Imaginons un instant comment se sentent les premiers concernés, les gais, en voyant leur cause ainsi pervertie, devenue un combat politique entre l'Église et le gouvernement.

S'il ne s'agissait que de procréation, on refuserait le droit au mariage à tous ceux qui attendent la trentaine afin d'avoir accumulé des dizaines de milliers de dollars nécessaires à la grandiose fête qu'ils se préparent après dix ou quinze ans de vie commune, sans avoir ni avant ni après la moindre intention de fonder une famille. On rendrait invalide un mariage sans progéniture après un certain nombre d'années, à moins que l'infertilité soit prouvée. Le fait est que les hétérosexuels ne veulent pas tous avoir des enfants; et nous respectons cela, même chez ceux mariés par l'Église, qui en ont pourtant le devoir. Et nous voudrions punir les gais de ne pas avoir le pouvoir de procréer (alors que plusieurs, et cela est tout naturel, souhaiteraient ardemment avoir l'opportunité d'élever et de chérir une famille), en les empêchant de s'aimer, à tout le moins d'exprimer leur amour et leur désir de partager leur vie (ce qui consiste en un mariage civil dans lequel il n'est pas question d'obligation à la procréation).

Le gouvernement n'a pas à obtenir la permission de l'Église pour emprunter le mot mariage. Les mots n'appartiennent à personne, ils sont créés par et pour les gens, sans discrimination. Demande-t-on aux Italiens le droit d'utiliser le mot « pizza ». Le gouvernement a le devoir de faire valoir la Charte des droits et libertés de la personne, peu importe les croyances religieuses de la majorité de la population. Que l'Église reste en dehors de l'État, voilà une notion à la base de la démocratie et que l'on accuse nos voisins du Sud d'avoir perdue de vue. Enlevons d'abord la poutre qui se trouve dans notre œil.

J'ai vu l'année dernière toute une communauté se scandaliser de propos racistes et aujourd'hui, elle trempe scandaleusement dans le même genre d'exclusion.

Je ne me surprends pas en constatant que ce ne sont que des hommes qui ont eu l'audace de s'affirmer contre les mariages gais, les femmes sont bien mal placées pour refuser à d'autres le droit d'être leur égal, elles qui ont revendiqué ce droit à l'homme avec une si grande énergie au cours du siècle dernier, gagnant légitimement le droit de vote, le droit au plaisir sans procréation, le droit à l'indépendance financière, à un salaire égal, et qui le font encore, pour le droit à l'avortement par exemple.

Les gais et lesbiennes, selon la Charte des droits et libertés de la personne, ont le droit de se marier et demande que la loi soit conséquente, ce qui est tout à fait normal. Cela n'est nuisible en rien pour le bien-être de notre société et montre au contraire une image favorable de l'ouverture d'esprit des Canadiens face à la diversité, propre de notre pays.

Un guide d'utilisation



des salles d'urgence

Il n'est pas toujours facile de savoir si un problème médical exige des soins d'urgence. Dans certaines situations, un traitement médical urgent est absolument nécessaire, mais certains problèmes sont mieux résolus en consultant son médecin de famille ou en allant à une clinique de consultation locale.

Comment décider?

Comprendre le fonctionnement d'une salle d'urgence peut vous aider à décider si vous avez besoin de vous y rendre. Lorsque vous arrivez dans une salle d'urgence, un membre du personnel infirmier discutera avec vous et décidera du niveau de soins dont vous avez besoin :

1. Niveau critique

Crise cardiaque, traumatisme important, traumatisme crânien grave, amputation, difficultés respiratoires graves (provoquées par une réaction allergique ou autre), inconscience du patient, hémorragie importante.

2. Niveau urgent

Traumatisme crânien sans perte de conscience, coupure profonde, corps étranger logé dans les yeux ou les oreilles, fièvre importante chez un bébé ou un jeune enfant, douleur à la poitrine (non liée à un problème cardiaque connu), symptômes d'infection grave.

3. Niveau moins urgent

Fracture ou foulure possible, mal de dos, infection de la peau, plaie infectée, mal de tête (migraine).

4. Niveau pas urgent

Rhumes, coupures légères, morsure, mal de gorge, problèmes de sinus.

Si vous pensez qu'il s'agit d'une urgence, n'hésitez pas!

Combien de temps devrai-je attendre?

Les patients sont examinés par un médecin en fonction de l'urgence des soins dont ils ont besoin, et non en fonction de l'heure à laquelle ils sont arrivés. Arriver en ambulance ne signifie pas qu'un médecin vous examinera avant d'examiner d'autres patients. La durée de votre attente dépendra :

- du niveau d'urgence des soins dont vous avez besoin;
- du niveau d'urgence des soins dont les autres personnes qui attendent dans la salle d'urgence ont besoin;
- du niveau d'activité de la salle d'urgence au moment où vous y arriverez.

Y a-t-il d'autres choix?

- Communiquez avec Health Links-Info Santé pour obtenir des réponses concernant des problèmes de santé courants. Ce service téléphonique gratuit partout au Manitoba est doté 24 heures sur 24, sept jours par semaine, de personnel infirmier chevronné et bien renseigné. Appelez le 788-8200 à Winnipeg ou le numéro sans frais 1 888 315-9257 ailleurs dans la province.
- Votre médecin de famille, une clinique de consultation locale ou le Centre de traitement d'urgence (Hôpital Misericordia) peuvent s'avérer un meilleur choix lorsqu'il s'agit de traiter des maux de tête, de dos ou d'estomac peu graves ou chroniques, des coupures ou brûlures légères, des rhumes, des maux de gorge et des problèmes de sinus.
- La Pan Am Minor Injury Clinic est maintenant ouverte sept jours sur sept (en semaine : 8 h à 20 h; en fin de semaine, 10 h à 18 h). On y traite les fractures, les foulures, les coupures et les bleus.

Que puis-je faire d'autre?

- Renseignez-vous sur les heures d'ouverture du cabinet de votre médecin de famille et sur sa disponibilité après les heures d'ouverture normales. Votre médecin connaît le mieux vos antécédents, et nombre de médecins de famille offrent un service 24 heures sur 24 à leurs patients.
- Assurez-vous d'avoir une quantité suffisante de médicament prescrit pour vous ou votre famille en période de fêtes et pendant les fins de semaine.
- Si vous avez une maladie chronique, n'annulez pas vos rendez-vous prévus avec votre médecin. Assurez-vous de bien comprendre les conseils de votre médecin et de lui demander quels changements dans votre état de santé nécessiteraient des soins médicaux.

Si vous avez des doutes, appelez *Health Links-Info Santé* : ce service est offert 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

Appelez le 788-8200 à Winnipeg ou le numéro sans frais 1 888 315-9257 ailleurs au Manitoba.

info santé *prévenir les maladies et blessures au Manitoba*

Les soins d'urgence :
là pour vous quand vous en avez besoin!



Winnipeg Regional Health Authority — Office régional de la santé de Winnipeg
Caring for Health — À l'écoute de notre santé

Manitoba

Encouragez nos annonceurs!



SECRÉTAIRE DE SOUTIEN

Poste temporaire à 100 %

Secteur de la Programmation et des Services aux élèves

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible pour prendre fin le 30 juin 2005.

Les personnes intéressées devront posséder :

- une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- plusieurs années d'expérience en secrétariat;
- une gestion efficace du temps et des ressources;
- l'habileté à travailler en équipe;
- une excellente connaissance de Windows et Office;
- beaucoup d'entregent.

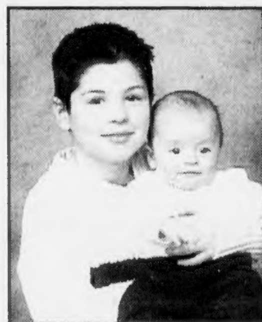
Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae **avant 16 h le 28 janvier 2005** à :

Monsieur Alfred Phaneuf, directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

Il est à noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

T'es parent avec qui, toi ?



Hé, ho!

Je m'appelle **Joël d'Eschambault** et je veux annoncer à tous mes amis l'arrivée de mon petit frère, **Nathan**!

Notre petit cadeau est né le 22 septembre passé! Moi et mes parents, Paul et Andréa (Léger) l'adorent!

Il assiste à toutes mes parties de hockey et il a hâte de se joindre à moi sur la glace!

Nathan envoie des grands becs à ses grands-parents Elsie et Gilbert d'Eschambault, Paul Léger (Jane) et Theresa Burke (Pius) ainsi que sa marraine et son parrain, Joanne et Les Deezar et tous ses tantes, oncles et grands cousins!

Bienvenue Nathan!



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

L'ASSOCIATION DU BARREAU DU MANITOBA

Reconnu par ses pairs

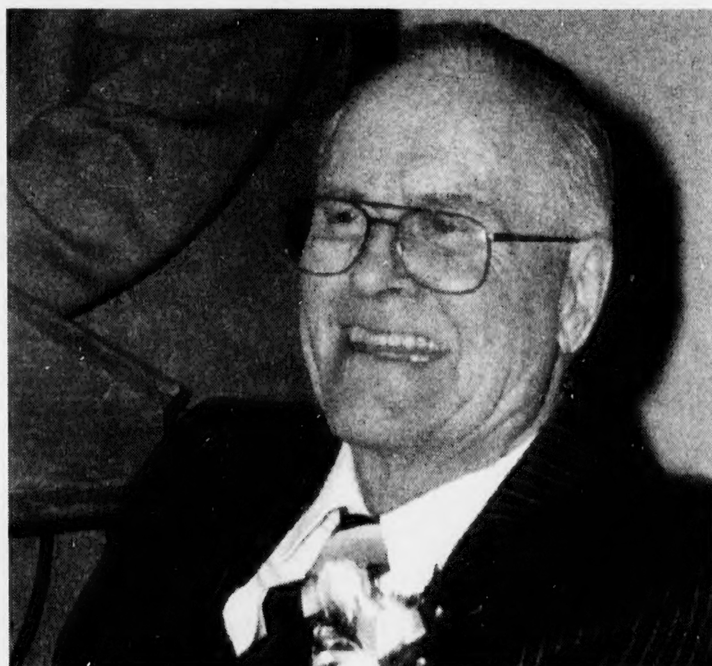
Le juge à la retraite, Alfred Monnin, recevra le 28 janvier le Prix d'excellence 2005 de l'Association du Barreau du Manitoba. À 84 ans, il est le premier francophone à recevoir cet honneur.

Christianne HACAULT

Quinze ans après sa retraite, l'ancien juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin, recevra bientôt le prix le plus prestigieux de l'Association du Barreau du Manitoba (ABM). À chaque année, le Prix d'excellence de l'ABM est décerné à quelqu'un qui sert la profession juridique et la communauté de façon exemplaire. « Nous sommes heureux de pouvoir lui rendre hommage, déclare la présidente de l'ABM, Veronica Jackson. Parmi les autres lauréats, on trouve l'ancien juge en chef de la Cour suprême, Brian Dickson, le juge en chef du Manitoba, Richard Scott, et Izzy Asper. Il est en très bonne compagnie. » Alfred Monnin est le premier francophone à recevoir ce prix.

Admis au Barreau manitobain en1946, Alfred Monnin n'a pratiqué que onze ans avant d'être nommé juge à la Cour du banc de la Reine. Il fut ensuite nommé à la Cour d'appel du Manitoba le 3 janvier 1962, où il siègera en tant que juge en chef de 1983 jusqu'à sa retraite en 1990. Détenteur de quatre doctorats honorifiques, Alfred Monnin est officier de l'Ordre du Canada, de l'Ordre du Manitoba et de la Légion d'honneur (France), membre de l'Ordre des francophones d'Amérique et récipiendaire de la Médaille du jubilé de la Reine. Il a également présidé et siégé à plusieurs comités et conseils, dont la Commission des écoles publiques de Saint-Boniface, la Société historique de Saint-Boniface, le Collège universitaire de Saint-Boniface et l'Hôpital général Saint-Boniface.

La vice-présidente de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Lee Ann Martin, estime que le Prix d'excellence de l'ABM est différent des autres distinctions qu'Alfred Monnin a déjà recues. « Le fait d'être reconnu par ses pairs, c'est toute autre chose, affirme-t-elle. Nous sommes très heureux que le prix lui ait été accordé. Il est temps qu'il soit honoré. »


Archives La Liberté

Après 15 ans de retraite, l'ancien juge en chef de la province, Alfred Monnin, sera officiellement reconnu par ses pairs en tant que récipiendaire du Prix d'excellence de l'Association du barreau du Manitoba.

L'œuvre d'une vie

Veronica Jackson signale que la décision du conseil d'administration a été unanime. « C'est un homme honorable et intègre, affirme-t-elle. Ses contributions ne touchent pas seulement les francophones, mais tous les Manitobains. Son legs continue de vivre par l'entremise de ses fils, qui eux aussi contribuent énormément à la profession; ils ont eu un modèle tout à fait exceptionnel. »

« Ce n'est pas quelqu'un de 35 ans qui gagne ce prix-là, souligne le directeur de AJEFM, Rénald Rémillard. Le prix d'excellence du Barreau reconnaît l'œuvre d'une vie. Ce prix lui a été accordé en raison de toutes ses contributions au niveau de la profession juridique, de la communauté et de la société. Il faut dire qu'il est toujours impliqué: il vient encore aux réunions de l'AJEFM! »

Lee Ann Martin tient à souligner les contributions d'Alfred Monnin à la cause de la francophonie canadienne. « Il a dédié toute sa carrière juridique à la profession et la communauté, précise-t-elle. Il a fait avancer l'équité et les droits de la langue au Manitoba et au Canada. »

Agrandissement du canal de dérivation

Exprimez votre point de vue

La Commission de protection de l'environnement veut entendre ce que vous avez à dire au sujet du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

À la demande du ministre de la Conservation et dans le cadre d'un processus d'examen fédéral-provincial coopératif, la Commission de protection de l'environnement (la Commission) tiendra une série d'audiences publiques à Winnipeg et à Oakbank afin d'entendre ce que vous avez à dire sur les éventuels effets environnementaux, socioéconomiques et culturels de la construction et du fonctionnement du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

Les audiences auront lieu aux endroits suivants :

Winnipeg	14, 15, 16 et 17 février 2005
Lieu	Hôtel Sheraton Winnipeg, 161, rue Donald
Heure	9 h à 17 h (14, 15 et 17 février) 13 h à 21 h (16 février)

*Au besoin, des audiences supplémentaires auront lieu au même endroit à Winnipeg les dates suivantes :

28 février, 1er et 3 mars	9 h à 17 h
2 mars	13 h à 21 h
Oakbank	21, 22, 23 et 24 février 2005
Lieu	Oakbank United Church, 528 Balsam Crescent
Heure	9 h à 17 h (21, 22 et 24 février) 13 h à 21 h (23 février)

UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE

Après les audiences publiques, la Commission soumettra un rapport au ministre de la Conservation pour lui indiquer si elle recommande ou non d'accorder une licence en vertu de la *Loi sur l'environnement* pour le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

Si la Commission recommande la délivrance d'une licence en vertu de la *Loi sur l'environnement*, elle fera aussi des recommandations sur les points suivants :

- les mesures proposées pour atténuer tout effet environnemental, socioéconomique ou culturel néfaste du projet d'agrandissement du canal de dérivation et, le cas échéant, pour gérer les effets néfastes résiduels;
- la surveillance et la recherche futures qui pourraient être recommandées relativement au projet.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Si vous voulez vous renseigner davantage sur le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge, veuillez aller voir aux endroits suivants :

Bibliothèque de Conservation et Environnement
123, rue Main (gare Union) Winnipeg

Bibliothèque publique St. James-Assiniboia
1900, avenue Portage Winnipeg

Manitoba Eco-Network
70, rue Albert, 2e étage Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
200, rue Vaughan Winnipeg

Bibliothèque publique James Epp
255, rue Elmdale
C. P. 2050, Steinbach

Bibliothèque régionale de Selkirk et St. Andrews
303, rue Main Selkirk

Registre électronique :
www.gov.mb.ca/conservation/envapprovals/index.html

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI

Si vous ou votre groupe voulez faire un exposé à une des audiences publiques, veuillez vous inscrire au bureau de la Commission au moins sept (7) jours avant l'audience. Tous les exposés seront limités à 15 minutes à moins d'avoir pris des arrangements préalables avec le secrétaire de la Commission. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec :

La Commission de protection de l'environnement
155, rue Carlton, bureau 305 • Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : (204) 945-0594 ou 1 800 597-3556 (sans frais)
Télécopieur : (204) 945-0090

Manitoba
Bâtir l'avenir

Aiguisez vos crayons, potassez vos dictionnaires! La Dictée des Amériques revient en force au Manitoba.

Catégories

Juniors : *comprend les personnes âgées de moins de 19 ans au 31 mars 2005.*

Seniors : *comprend les personnes âgées de 19 ans et plus au 31 mars 2005.*

Détails du concours

- La demi-finale manitobaine aura lieu à 13 h 30 le samedi 5 février 2005 au CUSB (entrée rue Aulneau). Des prix de participation seront tirés et le CUSB décernera des bourses d'études : 300 $ pour le champion ou la championne junior et 200 $ pour son suppléant ou sa suppléante; 300 $ pour l'élève ou l'étudiant senior, inscrit aux études à temps plein, qui obtiendra la meilleure note.
- Les finalistes des deux catégories participeront à la grande finale de la Dictée des Amériques qui aura lieu à Québec le samedi 9 avril 2005. Leurs dépenses de transport, d'hébergement et de séjour seront payées.
- Les noms des gagnants ou des gagnantes seront annoncés dans *La Liberté*.
- **Date limite d'inscription : le vendredi 4 février 2005**

Renseignements et inscription : Veuillez communiquer avec la Division de l'éducation permanente en composant le 233–0210.

Des formulaires d'inscription sont disponibles au CUSB, à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, au Centre culturel franco-manitobain et dans les caisses populaires du Manitoba.

Remerciements

Appui financier ou technique : L'Agence de voyages Intra D'Eschambault
La Division scolaire franco-manitobaine
Le Collège universitaire de Saint-Boniface

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489
www.ustboniface.mb.ca

SAINTE-AGATHE

Nouveau développement résidentiel

Le village de Sainte-Agathe vient de compléter la deuxième phase de son nouveau développement résidentiel, Pointe Eau Claire. Un total de 36 lots ont été libérés au nord du village, le long de la Pembina Trail. « Il y avait toujours des personnes qui nous demandaient si on avait des lots à vendre, mais on n'en avait pas, explique le vice-président de la Corporation de développement communautaire de Sainte-Agathe, Jeannot Robert. Nous avons donc décidé d'ouvrir des lots, et il y en a déjà six de vendus! »

Les lots résidentiels, dont la superficie varie entre 10 000 et 22 000 pieds carrés, sont tous à l'intérieur de la digue. « Les gens qui vont construire là n'auront pas de voisins en arrière : seulement la digue et la rivière, précise Jeannot Robert. C'est idéal pour les personnes qui aiment faire de la motoneige et du ski de fond. Ils n'auront qu'à monter la digue, et c'est parti! »

Jeannot Robert signale que les personnes qui construisent à Pointe Eau Claire pourront profiter des avantages de vivre en ville, sans devoir payer des taxes foncières élevées. « Sainte-Agathe est à seulement 20 minutes au sud de la ville, souligne-t-il. Et pour une maison de 1 300 pieds carrés, je paie 1 400 $ par année, ce qui est environ la moitié de ce que les gens paient en ville. Chaque lot à vendre a accès à l'eau potable de la municipalité, au gaz naturel et à des lignes d'hydro enfouies, et est équipé d'un système d'égouts. Les rues sont déjà construites avec bordure-caniveau, donc pas de fossés. »

C.H.

La Régie des services publics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE – CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDEUR :

CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE :

Demande d'approbation des tarifs GÉNÉRAUX du gaz naturel en 2005-2006 et 2006-2007.

Tarifs du gaz de réserve, du transport jusqu'à Centra et de distribution aux abonnés.

Conformément à la *Loi sur la Régie des services publics*, Centra Gas Manitoba Inc. (« Centra ») a soumis à la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie ») une demande visant la délivrance d'une ordonnance portant sur les sujets suivants :

1. L'approbation de hausses des tarifs qui correspondent à une hausse approximative de 2,5 % des recettes générales et qui doivent entrer en vigueur le 1er février 2005 afin de produire des recettes additionnelles de 3 millions de dollars en 2004-2005 et de 12 millions de dollars en 2005-2006. Centra a soumis une demande d'ordonnance ex parte provisoire le 9 décembre 2004 en vue d'obtenir l'approbation provisoire d'une telle hausse des recettes générales à compter du 1er février 2005 et l'entreprise attend présentement la décision de la Régie.
2. L'approbation de rajustements aux tarifs afin de correspondre à l'évolution des coûts du gaz de réserve, du transport jusqu'à Centra et de distribution aux abonnés.
3. L'approbation de hausses additionnelles des tarifs qui correspondent à une hausse additionnelle d'environ 2,5 % des recettes générales et qui doivent entrer en vigueur le 1er mai 2006 afin de produire des recettes additionnelles de 13 millions de dollars en 2006-2007.

Les tarifs facturés par Centra comprennent cinq éléments : gaz d'inventaire, gaz de réserve, transport jusqu'à Centra, distribution aux abonnés et redevance mensuelle de base. La demande de Centra ne contient aucune modification des tarifs de vente du gaz d'inventaire. L'établissement des tarifs du gaz d'inventaire sera traité séparément le 1er février 2005 dans le cadre de la méthodologie d'établissement trimestriel des tarifs approuvée par la Régie.

Centra a soumis à la Régie des documents en appui à sa proposition en matière de besoins en revenus. Centra prévoit soumettre d'autres documents et propositions au sujet du coût du gaz naturel et des soldes des comptes de report, de la répartition des coûts et de la conception des tarifs, ainsi que des conditions générales du service. Centra traitera également de certaines directives antérieures de la Régie, y compris des directives stipulées dans l'ordonnance 131/04.

Centra a l'intention de mettre à jour la présente demande en fonction des soldes réels des comptes d'écarts sur les achats de gaz et de report du coût du gaz et en fonction des rajustements des prix à terme du marché avant la tenue de l'audience publique. Lorsque des données à jour seront disponibles, Centra publiera un avis pour indiquer les incidences approximatives des tarifs mis à jour sur la facture annuelle des abonnés, selon leur catégorie.

Dans le cadre de la présente demande, Centra demande également ce qui suit :

1) l'approbation finale des coûts du gaz indiqués pour la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005;

2) l'approbation finale des soldes et de la disposition des divers comptes d'écarts sur les achats de gaz autre que le gaz d'inventaire et d'autres comptes de report au 31 mars 2005;

3) l'approbation finale des tarifs de vente afférents au gaz de réserve, au transport jusqu'à Centra et à la distribution aux abonnés, qui sont entrés en vigueur le 1er novembre 2004 et qui ont été approuvés provisoirement aux termes des ordonnances 131/04, 132/04 et 146/04;

4) l'approbation finale des ordonnances provisoires 73/03 et 129/04, qui portent sur l'approbation des tarifs de vente du gaz d'inventaire provisoires qui sont entrés en vigueur le 1er mai 2003 et le 1er novembre 2004, respectivement;

5) l'approbation finale de toutes les autres ordonnances délivrées par la Régie avant la conclusion de l'audience portant sur la présente demande.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE

Centra a soumis à la Régie des documents en appui à sa demande le 10 janvier 2005 et l'entreprise a l'intention de soumettre d'autres documents pertinents en temps voulu. Centra a également soumis des documents en appui à sa demande d'ordonnance ex parte provisoire le 9 décembre 2004. Pour obtenir tous les détails des modifications proposées, les parties intéressées peuvent examiner la demande soumise par Centra ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de Centra ou de la Régie. Les parties qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Mme M. D. Murphy
Centra Gas Manitoba Inc.
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg (MB) R3C 2P4
Téléphone : (204) 474-3468 (appels à frais virés acceptés)
Adresse électronique : mmurphy@hydro.mb.ca

MODIFICATION DE LA DEMANDE

La Régie peut délivrer une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts ou modifications.

RÉUNION PRÉPARATOIRE ET AUDIENCE PUBLIQUE

Toute personne, entreprise ou société qui souhaite intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des arguments doit participer ou déléguer un représentant à la réunion préparatoire qui aura lieu le 3 février 2005, à 9 h, dans la salle d'audience de la Régie (330, avenue Portage, 4e étage, Winnipeg).

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie.

Les objectifs de la réunion préparatoire sont les suivants : connaître les intervenants ainsi que les motifs de leurs interventions, offrir aux intervenants la possibilité de collaborer avec d'autres afin d'éviter les répétitions dans le contenu des interventions, établir un horaire qui facilitera l'échange ordonné de renseignements.

La Régie tiendra une audience publique au sujet de la demande de Centra. La date de l'audience publique, ainsi que d'autres dates pour l'échange ordonné de renseignements, seront finalisées par la Régie après la réunion préparatoire.

PARTICIPATION

INTERVENANTS

Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès que possible.

PRÉSENTATEURS

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus sont connues sous le nom de présentateurs. Elles doivent soumettre leurs mémoires ou informer le secrétaire de la Régie de leur intention de se présenter à l'audience publique.

PROCÉDURES

La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience de la demande de Centra. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les exigences de la Régie. On peut se procurer un exemplaire des règles grâce au site Web de la Régie au **www.pub.gov.mb.ca** ou en s'adressant au secrétaire de la Régie à l'adresse suivante :

330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (MB), R3C 0C4
Téléphone : (204) 945-2638 (à Winnipeg) ou
1 866 854-3698 (à l'extérieur de Winnipeg)
Courriel : publicutilities@gov.mb.ca.

FRAIS DES INTERVENANTS

Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. L'ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 indique la marche à suivre pour le remboursement possible des frais des intervenants ainsi que les lignes directrices de la Régie en la matière. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier cette ordonnance. Elles peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au secrétaire de la Régie.

FAIT le 13 janvier 2005.

Le secrétaire par intérim de la Régie des services publics,

H. M. Singh


Donner cinq jours de préavis


Accessible aux fauteuils roulants.

bureau 400
330, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0C4

Manitoba

VOX POP

Voter à 16 ans

La Liberté a demandé à des élèves du Collège Louis-Riel, ce qu'ils pensent du projet de loi qui propose de faire passer le droit de vote de 18 ans à 16 ans lors des prochaines élections fédérales.

Pierre SAINTE-MARIE
Collaboration spéciale



JESSICA TURENNE, 16 ANS

« Les ados de notre âge ne prennent pas la politique au sérieux. Je ne suis pas assez la politique pour pouvoir aller voter. »



BENOIT CARRIÈRE, 16 ANS

« Je ne suis pas assez informé pour voter. Je ne paye pas les taxes et la politique ça ne me concerne pas. »



MARTIN BAYER, 17 ANS

« Il y a plusieurs jeunes de 16 ans qui en connaissent plus au sujet des politiques que ceux qui peuvent déjà voter. Ils devraient pouvoir donner leur opinion. »



KENNETH ADAMS, 17 ANS

« Je suis d'accord avec ce projet puisque ça peut faire en sorte que les jeunes vont s'informer à un plus jeune âge. À la longue, ça peut régler le problème du faible taux de vote. »



STEVE ROUSSY, 17 ANS

« Sex, money, drugs... Les jeunes de cet âge ne sont pas assez matures et concernés pour aller voter. »



DANIEL WIRZ, 16 ANS

« C'est une bonne idée pour un certain groupe d'adolescents. Il y a en qui ont plus d'opinions politiques que des adultes. C'est bon pour ceux qui sont intéressés. »



STÉPHANIE DUPAS, 16 ANS

« C'est une bonne chose puisque les ados vont devoir comprendre la politique. »



JANELLE CHARTIER, 16 ANS

« On devrait pouvoir voter. Pour inciter les gens à se présenter, ils devraient pouvoir voter plus jeunes pour que l'intérêt se développe. Après tout, nous sommes le futur. »



MYRIAM FORTIN-BARBIER, 16 ANS

« On devrait avoir le droit de choisir si l'on veut voter ou non. C'est pas parce qu'on n'a pas 18 ans qu'on n'a pas d'opinion. »

DROIT DE VOTE

De 18 à 16 ans?

Un projet de loi fédéral propose de d'abaisser à 16 ans l'âge légal pour exercer son droit de vote au pays.

Étienne ALARY

Avis aux jeunes de 16 et 17 ans, la Loi électorale du Canada pourrait être modifiée dès le mois de mars 2005, afin de ramener de 18 à 16 ans l'âge auquel il est possible de voter aux élections fédérales.

Un projet de loi déposé à la Chambre des communes sera débattu dès la reprise des travaux parlementaires, au début de février.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel projet de loi est déposé. Des projets similaires présentés en février 2000 et février 2001, sont tous morts au feuilleton.

Plusieurs éléments jouent en faveur du projet actuel. D'une part, celui-ci reçoit l'appui de députés des quatre partis politiques fédéraux qui se sont unis pour l'appuyer. D'autre part, ce projet de loi fait une distinction entre l'âge minimum pour voter (16 ans) et l'âge minimum pour se porter candidat (18 ans).

En vertu des nouvelles règles régissant les affaires d'initiatives parlementaire, le projet de loi sera mis aux voix à la Chambre.

Pour le député bloquiste Stéphane Bergeron, la conjoncture est excellente. « Il faut prendre en considération qu'il s'agit d'un gouvernement minoritaire, dit-il. C'est beaucoup plus propice à la collaboration, qu'on le veuille ou non ».

Pour le député libéral Mark Holland, auteur de la motion, « il est impératif d'impliquer les jeunes et de leur donner une voix dans le processus électoral ».

Abaisser l'âge de vote à 16 ans permettrait selon lui d'accroître la participation électorale. Il faut se rappeler que lors des dernières élections de juin 2004, la participation des électeurs a été de 60,9 %, soit le plus faible taux de l'histoire.

Un sondage mené par le professeur André Turcotte de l'Université Carleton a été effectué auprès de 1 000 jeunes canadiens de 14 à 17 ans. Ses résultats démontrent que 64 % des répondants déploraient le fait qu'ils n'avaient rien à dire sur ce que le gouvernement faisait. En contrepartie, « trois répondants sur quatre ont indiqué qu'ils exerceraient probablement leur droit de vote si cette chance leur était donnée.

Après la loi...

Pour Mark Holland, il faut voir plus loin que ce projet de loi. « Abaisser l'âge électoral est uniquement une partie du casse-tête », lance-t-il.

Si jamais ce projet reçoit l'aval des parlementaires, il faudra amener les jeunes à parler de politique en salles de classe et avec leur parent. « Ce projet de loi est pour moi le point de départ d'une campagne plus vaste pour amener les jeunes à participer au processus démocratique », souligne Nathan Cullen.

Portes ouvertes
le jeudi 3 février 2005 à 19h



Les étudiantes de l'Académie Sainte-Marie savent que l'éducation est plus que le fait d'ouvrir un livre. C'est être partie prenante d'une communauté qui encourage l'excellence académique, la croissance spirituelle et les habiletés athlétiques et artistiques. C'est viser à développer les compétences et la confiance en soi afin de parvenir au plein épanouissement d'elles-mêmes.

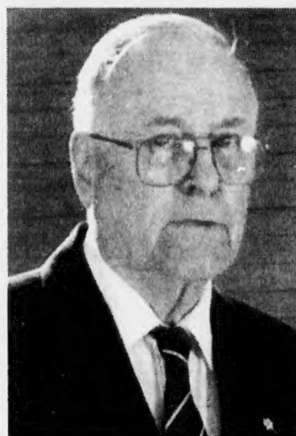
Une communauté d'éducation, de foi et de service ...c'est ça mon école.



ST. MARY'S ACADEMY
EDUQUER LES JEUNES FILLES AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ DE FOI CATHOLIQUE

550 Wellington Crescent • Winnipeg MB • R3M 0C1 • 204.477.0244 • www.stmarysacademy.mb.ca

Le prix d'excellence 2005
de l'Association du Barreau du Manitoba



L'honorable
Alfred Monnin, O.C.

Le prix, présenté lors d'une cérémonie de remise de prix le vendredi 28 janvier, reconnaît les années de service de l'ancien juge en chef, Alfred Monnin, de la Cour d'appel du Manitoba. L'honorable Alfred Monnin, O.C. est un modèle d'excellence pour les Manitobains, non seulement en raison de son engagement envers la profession juridique, mais aussi pour la façon dont il s'est dédié à sa communauté, deux vertus égalées seulement par sa grande connaissance de l'histoire du Manitoba et son engagement envers les droits linguistiques. Son dévouement à la communauté franco-manitobaine est légendaire, manifesté par son implication au sein de nombreux conseils d'administration, commissions, comités et organismes à but non lucratif.



l'Association du Barreau du Manitoba
La voix de la profession juridique.

FRANCOPHONIE

Merci Hubert!

La Société franco-manitobaine a rendu un touchant hommage à Hubert et Monique Gauthier, le 21 janvier. Des proches, des amis et des collègues de travail du couple sont venus leur dire merci pour leur implication et leur travail acharné dans la défense des droits des francophones au Manitoba.

Sophie ALLARD

Pour le directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, cette célébration pour reconnaître l'apport d'Hubert et Monique Gauthier revêtait une importance capitale, étant donné le départ prochain du couple pour le Québec. « Il était important, je pense, de leur dire merci pour ce que Hubert et Monique ont fait pour notre communauté », dira-t-il.

Pour le ministre des Finances du Manitoba et ministre responsable des Affaires francophones, Greg Selinger, le départ d'Hubert Gauthier pour le Québec est une grande perte pour la province. « Hubert a été un vrai leader avec une vision pour la santé chez les francophones : pas seulement en province, mais à travers tout le pays. »

Le ministre Selinger lui attribue la paternité de plusieurs projets d'importance, comme par exemple le retour du programme de cardiologie à l'Hôpital général Saint-Boniface et la création de l'Institut Asper « pour lequel il m'a seulement demandé cinq millions de dollars! »

Un batailleur

Parmi les autres orateurs invités, plusieurs ont vanté les qualités de gestionnaire d'Hubert Gauthier. Le député fédéral Raymond Simard, dans une lettre lue par Daniel Boucher, a parlé d'un batailleur, d'un homme de convictions dévoué, d'un « interlocuteur respecté et écouté ». Pour le vice-président du conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface, Raymond Lafond, « Hubert a eu une énorme influence dans la prestation des services de santé en français au Manitoba ».

Le départ d'Hubert Gauthier attriste d'autant plus la directrice générale du Conseil de développement des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Mariette Mulaire « qu'on a l'impression de perdre un grand ambassadeur, un visionnaire et un agent de changement ».

Prix Maurice-Gauthier

Un des moments forts de la soirée a cependant été celui où Hubert Gauthier s'est vu remettre le Prix Maurice-Gauthier, hommage attribué à des personnes qui, comme Maurice Gauthier – père d'Hubert –, ont contribué au rayonnement de la francophonie manitobaine sur la scène nationale et internationale.

Ému, Hubert Gauthier était surpris de se voir décerner cette récompense. «Je ne m'y attendais pas!, a-t-il dit. C'est un grand hommage et ça me touche. Papa représentait une communauté qui a travaillé fort pour rester en vie : c'est aussi une communauté qui m'a donné beaucoup. »

Merci Sœur Wiley!

C'est par ailleurs avec humour que Hubert Gauthier a raconté l'histoire de son embauche au poste de directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, en 1999.

« J'avais passé devant le comité de sélection où siégeaient une vingtaine de personnes et j'attendais des nouvelles lorsque je me fais convoquer à Winnipeg pour rencontrer Sœur Wiley , qui était la Supérieure à cette époque, dit-il. J'avais l'impression de venir passer une dernière entrevue avec la grande *boss*. Quand je suis entré dans son bureau, elle m'a dit tout bonnement : « Félicitations Hubert et merci d'avoir accepté le poste! »

Perplexe, Hubert Gauthier demande à la religieuse pourquoi c'est elle, et non le président du conseil d'administration, qui le confirme dans son poste. « Sœur Wiley, avec la grande humilité qu'on lui connaît, m'a répondu : « Tu vois Hubert, c'est moi qui les nomme les membres du c.a. de l'hôpital. Je ne pense pas qu'il y aura de problème... Et on a poursuivi la conversation comme si de rien n'était. Mais là, je me suis vraiment demandé dans quoi je m'étais embarqu! »



photo : Sophie Allard

Hubert Gauthier et son épouse Monique ont été touchés par l'hommage qui leur a été rendu le 21 janvier.

Mission accomplie

Même s'il admet qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer la prestation des services de santé en français au Manitoba, Hubert Gauthier quitte ses fonctions avec le sentiment du devoir accompli.

« J'avais plusieurs défis à relever, dont celui de rebrancher l'hôpital sur la communauté franco-manitobaine, dit-il. Je peux dire que c'est chose faite. On l'a notamment vu avec le *Radiothon de l'espoir*. Mais j'aurai toujours le sentiment de quitter une belle et grande famille. »



L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

Pour de meilleurs enfants... de meilleurs parents!

En collaboration avec ses partenaires, la FPCP propose aux parents des ateliers de formation sur toutes sortes de sujets pertinents pour les familles.

Ateliers disponibles en janvier, février ou mars :

La nutrition
Répondre aux besoins nutritionnels de notre enfant, d'âge scolaire ou préscolaire.
Animé par Ginette Le Gal, diététiste, Office régional de la santé de Winnipeg

La discipline familiale
Communiquer avec notre enfant ou notre ado pour se faire comprendre, dans une ambiance positive.
Animé par Sylvie Ringuette conseillère, Pluri-elles

L'image de soi
Aider nos enfants à développer une bonne image de soi, pour toute la vie.
Animé par Nicole Nadeau Fréchette, travailleuse sociale et conseillère, Centre Youville

L'intimidation
L'intimidation, qu'est-ce que c'est et comment la reconnaître.
Animé par Sylvie Ringuette conseillère, Pluri-elles

La sexualité
Ne manquons pas de mots lorsque vient le temps de parler de la sexualité avec notre enfant.
Animé par Sylvie Ringuette conseillère, Pluri-elles

L'alcool, les drogues et les jeux de hasard, parlons-en
Alcool, drogue ou dépendance aux jeux de hasard : comment reconnaître les problèmes, comment les prévenir.
Animé par Roxane Sarrasin, consultante en éducation préventive, Fondation manitobaine de la lutte contre les dépendances

Ces ateliers vous intéressent? Ils sont disponibles pour tout comité de parents, préscolaire ou scolaire, qui voudrait organiser une soirée dans sa région. **Donnez-nous un coup de fil, et nous coordonnerons la soirée pour vous!**

Pleins feux sur la communauté de Taché

Où était Michelle Boyko le 20 janvier? Elle achetait des livres, des livres et encore des livres! Responsable des projets spéciaux pour le comité de parents de l'École Taché, Michelle Boyko s'affairait ainsi à la mise sur pied des **bacs culturels**, un projet du comité de parents pour répondre aux besoins des enseignants et des élèves de la 3e à la 6e année.

« Le comité collecte de l'argent avec les journées pizza, explique-t-elle. On a demandé aux enseignants de nous dire ce qu'on pourrait faire qui répondrait vraiment à leurs besoins, et ils nous ont demandé d'acheter des livres. »

C'est ainsi qu'est né le projet de bacs culturels : chaque classe de la 3e à la 6e année aura le sien, rempli de livres de toutes sortes : séries de romans, histoires courtes, bédés, ainsi que des jeux, de la musique et des magazines. Le but : avoir à la portée des enfants des livres qu'ils peuvent lire pour le plaisir. « On s'assure qu'on n'achète pas des livres que la bibliothèque possède déjà, précise Michelle Boyko. On ne veut pas dédoubler les ressources. »

Les rendez-vous de la FPCP

Pour vous inscrire à ces ateliers composez le 237-9666

- **Les 8 et 11 février 2005 : Massage pour bébés.**
  Réservez dès maintenant ces deux dates pour ateliers consécutifs sur le massage avec bébé de 0-10 mois. Le mardi 8 février de 19 h à 21 h et le vendredi matin 11 février de 9 h 30 à 11 h 30 au CRÉE.
- **Les Groupes de Jeux de francisation**
  Votre enfant d'âge préscolaire parle un peu le français? Voulez-vous qu'il apprenne le français d'une façon amusante et facile? Comme parent voulez-vous être plus à l'aise en français? Voulez-vous apprendre comment faire des activités en français avec votre enfant?
  Les sessions au CRÉE ont lieu les mardis de 9h30 à 11h15.
  Les sessions à l'École Roméo Dallaire ont lieu les mercredis à 13h30.
- **L'Heure du conte à l'urbain**
  École Précieux-Sang : le jeudi 24 mars 2005
  École Christine-Lespérance : les 3e mercredis du mois à 18 h 30
  CRÉE - les mercredis à 10 h, jusqu'au 23 mars 2005.

On vous les prête!



100 trucs simples pour améliorer vos relations avec les enfants /ados

Ces deux guides pratiques sont remplis de trucs simples et de solutions concrètes pour les parents, grands-parents, enseignants, éducateurs, bref, pour tous ceux qui ont à cœur l'épanouissement de l'enfant.

100 trucs enfants pour
- renforcer les comportements souhaitables
- gérer les problèmes de rivalité
- aider l'enfant agité et hyperactif
- gérer les comportements « énervants »

100 trucs ados pour
- entrer dans le monde de l'ado
- établir une saine communication
- réagir adéquatement face à la sexualité
- faire cesser un mauvais comportement

FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS DU MANITOBA
1075, PROMENADE AUTUMNWOOD • WINNIPEG (MANITOBA) R2J 1C6 • TÉL. : 237-9666 • 1 888 666-8108 • TÉLÉC. : 231-1436
fpcp@fpcp.mb.ca • www.entreparents.mb.ca

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

MUSÉE DE SAINT-BONIFACE

N'oubliez pas votre papier toilette!

Qu'y a-t-il de meilleur qu'une sortie à la fois amusante et éducative, qui permet également de venir en aide aux moins fortunés? Voilà ce que propose le Musée de Saint-Boniface et ce, jusqu'au 28 février.

Christianne HACAULT

Suite au succès qu'a connu l'exposition *Bien assis? : l'histoire des toilettes*, le Musée de Saint-Boniface a décidé d'entrer en partenariat avec Moisson Winnipeg pour venir en aide aux plus démunis. « Plusieurs tactiques ont déjà été utilisées pour promouvoir cette exposition itinérante, explique la conservatrice du Musée de Saint-Boniface, Pierrette Boily. Dans un endroit, on offrait l'entrée gratuite à tous les hommes qui s'appelaient *John*. Nous avons décidé d'aller un pas plus loin en entrant en partenariat avec Moisson Winnipeg. Toute personne qui apporte un paquet de papier hygiénique ou de couches pourra entrer gratuitement. C'est important de recueillir ces items, parce que souvent les gens donnent de la nourriture, mais ne pensent pas aux besoins d'hygiène. »

De plus, les gens qui profitent de cette promotion courent la chance de gagner des prix, dont une nouvelle toilette. « Un heureux visiteur gagnera une toilette écologique, installation comprise, gracieuseté de Rona, précise Pierrette Boily. Nous faisons également tirer à chaque semaine des livres qui suivent la thématique des toilettes. Le livre anglais de la semaine est *Uncle John's Bathroom Reader* et, en français, *Les Misérables*, parce que Jean Valjean utilise le système d'égouts pour s'évader. »





photo : Christianne Hacault

La conservatrice du Musée de Saint-Boniface, Pierrette Boily, vous invite à découvrir le monde merveilleux des toilettes. Quand vous aurez fini, n'oubliez pas de baisser le siège!

Le monde merveilleux des toilettes

L'exposition, qui retrace l'évolution de la toilette, explore aussi l'histoire du traitement des eaux usées à Winnipeg. « Tout le monde utilise les toilettes, mais on n'en parle jamais, remarque Pierrette Boily. Nous avons des pots de chambre dans quelques-unes de nos chambres d'époque, mais c'est tout. Pourtant, l'histoire des toilettes est une histoire universelle. Si tu parles à quelqu'un qui a plus de 60 ans, c'est certain qu'ils auront une histoire de bécosse à te raconter. »

Ce ne sont pas les histoires qui manquent à l'exposition. Les visiteurs sont appelés à découvrir des faits divers sous des sièges de toilette, apprendre comment fonctionne une toilette moderne en tirant la chasse d'une toilette en vitre, ou encore écouter des histoires de latrines, telles que racontées par la latrine elle-même. Les intéressés peuvent même écouter un documentaire tout en se posant le derrière... sur des sièges de toilette!

La toilette thérapeutique

Selon Pierrette Boily, le ton léger de l'exposition a eu un effet thérapeutique pour le personnel du musée. « C'est vraiment l'fun! s'exclame-t-elle. Tout le monde s'amuse avec le thème. On reçoit à tout bout de champ des courriels avec des farces de toilettes. Le directeur du musée, Philippe Mailhot, s'est déclaré le roi du trône. Et l'autre jour, pour aucune raison, Tom Scott du Chocolate Affair nous a apporté une latrine en chocolat! »

L'exposition *Bien assis? : l'histoire des toilettes* n'a pas fini de grandir. En plus de la montagne de couches et de papier hygiénique que le musée espère amasser pour Moisson Winnipeg, l'exposition se joindra aux festivités du Festival du Voyageur. « Nous allons bientôt sculpter une énorme toilette dans la cour avant du Musée, révèle Pierrette Boily. C'est un thème amusant, donc on veut l'exploiter. »



Quelle sera votre prochaine destination?

Jonquière? Trois-Rivières? Ottawa? Moncton?

Principales dépenses payées

www.destinationclic.ca
1 877 866-4242

Programme d'enrichissement du français

Canada



Manitoba



MARTIN JOYAL
- ACUPUNCTEUR -
• consultations
• herbes médicinales
• acupression / massage chinois
114, chem. St-Mary's (coin Taché)
Stationnement gratuit
Winnipeg (Manitoba) R2H 1H8
Tél.: (204) 942-0950

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Brandon

✔ 3 février au 5 février • ***Pavillon canadien-français*** • Comité culturel franc-ouest • dans le cadre du Festival d'hiver du lieutenant-gouverneur • vendredi soir et samedi : Big G et les Vieux Loups • nourriture, coin d'artisanat, etc. • info. : 726-0373.

Île-des-Chênes

✔ 4 février • ***Danse des voyageurs*** • Le Club de danse du Bon Vieux Temps • 8,50 $ • invités : Town 'n Country • pas de billets à la porte • Venez costumés. • 20 h à 12 h • centre récréatif • info. : Yvette, 878-9562 • info. : Lucien, 878-3352.

✔ 13 février • ***messe du Festival du Voyageur*** • venez costumés • musiciens avant la messe • 10 h 30 • église.

✔ 13 février • ***Dîner centenaire*** • à la canadienne française dans une ambiance du Festival du Voyageur • midi à École Gabrielle-Roy • billets en vente jusqu'au 30 janvier • billets : Norbert, 257-9697 ou Elaine, 878-9783.

Parc Windsor

✔ 28 janvier • ***Session « L'éveil à l'écrit »*** • CRÉE • pour les enfants de 0 à 5 ans • 10 h • 1015, chemin Autumnwood • info. : 237-9666.

✔ 29 janvier • ***Lancement de Carême de Partage*** • Développement et Paix • Tout ce qu'il faut savoir pour bien réussir la campagne Carême de Partage • 9 h à 12 h 30 • Paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens • info. : Lorraine, 231.2848.

Saint-Boniface

✔ 30 janvier • ***Hockey jusqu'au boute: édition 2005*** • Sentier d'hiver de la fourche • inscription : 11h pour débuter à 11h30 • coût: un manteau usagé (mais utilisable) par personne qui sera remis à Koats for Kids ou 10 $ par personne • Richard Turenne 237-8947

✔ 31 janvier • ***Rencontre du Club La Lucarne*** • roman à l'étude : Ces enfants de ma vie • 13 h • Maison Gabrielle-Roy • info. : Yvette, 235-0069.

✔ 2 février • ***Ligue d'impro du Manitoba*** • Bleus vs Verts • étudiants : 3 $ • public : 5 $ • 19 h 30 • CCFM.

✔ 3 février • ***Atelier « Sain et sauf au travail »*** • Pluri-elles • pour les professionnels travaillant auprès des jeunes • 18 h à 19 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 4 février au 24 mars • ***De la discipline à l'amour*** • Centre de ressources Saint-Boniface/Norwood • présentation des interventions sur la manière de traiter les défis qu'envisagent les parents de jeunes approchant l'adolescence • 19 h à 21 h • 219, rue Marion • info. : 944-4268.

✔ 4 février • ***Camps de sélection pour l'équipe de volleyball féminine*** • CJP • pour les Jeux de la francophonie 2005 • filles nées entre 1987 et 1991 • 19 h à 21 h • CUSB • info. : Richard, 237-8947.

✔ 5 février • ***Camps de sélection du volet musique pour les Jeux de la francophonie 2005*** • pour les personnes nées de 1987 à 1992 • remplissez le formulaire de candidature en ligne à partir du 19 janvier au www.conseil-jeunesse.mb.ca • salle 241 du CCFM.

✔ 6 février • ***Partie de cartes*** • levée de fonds pour les oeuvres caritatives des Associé.e.s de Sainte Marguerite Youville • 3 $ • 19 h 30 à 22 h • Salle Langevin, 210, rue Masson • info. : 233-1997.

✔ 7 février • ***Comment réussir votre prochaine entrevue d'emploi*** • 18 h à 20 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 10 février • ***Réunion mensuelle d'Amnistie Internationale*** • 19 h à 21 h • salle 0315 du CUSB • info. : Elvis, 237-1516.

✔ 14 février • ***Dîner-conférence*** • Réseau action femmes • conférencière invitée, Rolande Kirouac • sujet : les bienfaits du rire • 11 h 45 à 13 h • La Vieille Gare • info. : Marlene, 231-7063.

✔ 15 février • ***Session d'information*** • sujet : Comment accroître vos chances d'obtenir un emploi avec la fonction publique fédérale • séance bilingue • inscription • 10 h à 12 h • Centre de services bilingues • info. : 983-2486.

Saint-Jean-Baptiste

✔ 30 janvier • ***Camps de sélection pour l'équipe de volleyball féminine*** • CJP • pour les Jeux de la francophonie 2005 • pour les filles qui sont nées de 1987 à 1991 • 12 h à 14 h • école • info. : Richard, 237-8947.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 1 février • ***Prendre un p'tit rire c'est agréable*** • Le Coin Santé • un atelier de détente et de plaisir • venez apprendre l'importance et le rôle du rire • animatrice : Rolande Kirouac • 19 h.

✔ 3 février • ***Soirée de concertation*** • Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba • sujet : l'avenir de l'organisme et l'établissement d'une base solide pour la séance de planification stratégique en mars • 19 h 30 • Cabane de mon oncle Armand.

✔ 12 au 13 février • ***Souper et soirée Saint-Valentin*** • Comité culturel • repas quatre services pour deux à 17 h 30 : 75 $ • spectacle à 19 h 30 : harpiste Judith Jardines • réservations : Antoinnette, 433-3878 • La Table des Bonnes Sœurs • info. : Nicole, 433-3878.

Saint-Vital

✔ 27 janvier • ***Vin et fromage annuel*** • Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba • 19 h à 21 h • Chalet Saint-Louis, 67 rue Richfields.

✔ 2 février • ***Soirée de concertation*** • Union nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba • sujet : l'avenir de l'organisme et l'établissement d'une base solide pour la séance de planification stratégique en mars • 19 h 30 • Chalet Saint-Louis, 67, rue Richfield.

Sainte-Anne-des-Chênnes

✔ 28 au 30 janvier • ***Caranval 2005*** • comité culturel • basketball, lecture et bricolage, cribbage, golf dans la neige, atelier de curling, croquignole, courses en traîneaux, course de motoneige, curling, Damien Lussier • info. : 422-9599.

✔ 29 janvier • ***Soirée casino, dans le cadre du Carnaval 2005*** • 20 h à minuit • 10 $ • recevez 50 000 $ en jetons • spectacles de Johnny Pelvis et C'est les cousines • dans la tente près de l'aréna

Sainte-Rose-du-Lac

✔ 29 janvier • ***Veillée du Bon Vieux Temps*** • comité culturel • invités : le Magicien John McDougal ainsi que Bernie Elastic and his Rubber Band • souper à 18 h suivi du spectacle • salle communautaire • info. : sœur Thérèse Cloutier, 447-2149 ou Rosemarie, 447-7188.

Stonewall / Marais Oak-Hammock

✔ 30 janvier • ***Tournoi de golf dans la neige.***

✔ 2 février • ***Journée de la marmotte et journée mondiale des terres humides.***

✔ 12 février au 13 février • ***Fin de semaine de la Saint-Valentin*** • repas, randonnée en raquettes, bricolages pour les jeunes, films ayant pour thème l'amour, promenade en voiture à cheval dimanche de 12 h 30 à 16 h 30.

✔ 14 février • ***Nuit d'astronomie - Étoiles et chandelles*** • réservez vos billets avant le 9 février au coût de 40 $ • 18 h • info. : Jacques, 467-3282.

Winnipeg

✔ 27 janvier • ***Rencontre d'information pour les inscriptions 2005-06*** • École Roméo-Dallaire • pour la garderie, pré-maternelle et la maternelle • 18 h 30 • 367, rue Hampton, 2e étage • info. : 885-8000.

✔ 30 janvier • ***Portes ouvertes du Musée des Beaux-Arts de Winnipeg*** • 13 h 30 à 16 h • info. : Aline, 789-1763.

De génération en génération

SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.**

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

SAINTE-ANNE

Que la fête commence!

C'est le retour du carnaval à Sainte-Anne!



Archives La Liberté

C'est le temps de braver le froid hivernal et de s'amuser au carnaval de Sainte-Anne qui se tiendra du 28 au 30 janvier.

Mélanie MORIN

Du 28 au 30 janvier aura lieu la septième édition du carnaval de Sainte-Anne. « On espère que la température sera belle et que les gens viendront en grand nombre », lance la présidente du comité culturel de Sainte-Anne, Nicole Kauenhofen.

Encore une fois cette année, les organisateurs offriront une fête hivernale qui saura divertir toute la famille. Parmi les nouveautés, il y aura un concours de galette et un autre de roofing. « Des personnes sont venues nous voir pour nous proposer de nouvelles activités, explique Nicole Kaunhofen. Nous trouvions qu'elles étaient bonnes alors nous les avons ajoutées à la programmation. C'est toujours bien d'offrir de la nouveauté. »

Le carnaval de Sainte-Anne débutera ce vendredi soir avec quelques activités dont un tournoi de basketball et un tournoi de cribbage. La cérémonie d'ouverture officielle aura lieu le lendemain, 29 janvier. « Ça va être une très belle cérémonie, affirme Nicole Kaunhofen. Le maire de Sainte-Anne, Robert Gosselin, sera de la partie. La sénatrice Maria Chaput et Ron Lemieux seront aussi présents. »

Après la cérémonie auront lieues des activités traditionnelles dont les courses de glissade en traîneau et le Las Anna Casino. « L'an dernier, le casino a été un immense succès, rappelle Nicole Kaunhofen. Cette année, nous allons ouvrir les portes une heure plus tôt pour que les gens puissent jouer plus longtemps. Et l'an dernier nous n'avions pas assez de tables de jeu alors cette année nous en avons ajoutées pour en avoir une dizaine.

« Pendant la soirée, un encan silencieux sera également tenu. Les prix sont vraiment beaux et ils valent tous plus de 100 $. Et il ne faudrait surtout pas oublier que nous aurons Johnny Pelvis accompagné de The Guy qui offriront un spectacle.»

La journée du dimanche sera bien remplie. Après le déjeuner, il sera possible d'assister à des courses de motoneiges, à un concours de confection de bannock, mais aussi à un spectacle de talents locaux. « Les spectateurs pourront entre autres entendre Sylvie Laflèche, signale Nicole Kaunhofen. Elle est très bonne. Il y aura aussi l'harmonie de l'école Pointe-des-Chênes qui offrira une prestation. »

ASSINIBOINE CREDIT UNION
RIVER TRAIL • SENTIER D'HIVER

Plus de 5.5 km de sentier pour patiner et pour des randonnées pédestres.

Ouvert quotidiennement du 15 janvier au 20 février.

Chaque fin de semaine, de midi à 16 h 00, amusez-vous avec de la peinture sur glace, du curling, des activités pour enfants, de la musique, des randonnées en raquettes, etc.

Dimanche, le 30 janvier 2005
Midi à 16 h 00
Ados en action !
- Randonnées en raquettes gratuites
- Tournoi de Ultimate Frisbee
- Hockey jusqu'au boute, en collaboration avec le Directorat des sports

La Liberté

Projet géré par :
Festival du Voyageur The Forks

Commanditaire principal
Assiniboine Credit Union
Commanditaires officiels
Radio-Canada Manitoba
Partenaires
Winnipeg
Commanditaires majeurs
233-ALLÔ
MTS CTV
Winnipeg Free Press
Commanditaires participants
ZAC Quartier Français Downtown Biz
La Liberté Norwood Grove Biz

Renseignements / État du sentier : 233-ALLÔ
www.festivalvoyageur.mb.ca

LES PLAISIRS DU PLEIN AIR COMMENCENT AU SENTIER D'HIVER

Les Rendez-Vous

EXPOSITIONS

La Galerie du CCFM présente ***Lignes de vie*** jusqu'au 20 février. Oeuvres de ***Bruce Head*** et ***Winston Leathers***. Info : 233-8972.

La Galerie Rivière-aux-rats (Saint-Pierre-Jolys) présente ***L'historique des sculptures de neige*** jusqu'à la fin mars. Exposition montée par ***Réal Bérard***. Info : Nicole Lavergne au 433-7758.

Les œuvres de ***Katharine Bruce*** seront en montre à la galerie Piano Nobile de la salle du Centenaire (555, rue Main) du 29 janvier au 26 mars. Info : 956-1360.

La galerie Platform (100, rue Arthur) présente ***Lakeshore*** jusqu'au 18 février. Œuvres de ***John Armstrong*** et ***Paul Collins***. Info : 942-8183.

Le musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Peter Pitseolak : photographe inuit*** jusqu'au 24 avril. Exposition photo accompagnée de nouvelles acquisitions d'art Inuit. Info : 789-1760.

Le Musée du Manitoba (190, avenue Rupert) présente ***Que sont les enfants devenus? L'expérience des pensionnats autochtones*** jusqu'au 13 mars. Interprétation offerte par des ***elders*** autochtones. Entrée gratuite. Info : 956-2830.

Le musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Between earth and sky (in knowing one, one will know the other)*** jusqu'au 10 avril. 39 œuvres de ***Geoffery Hendricks***. Info : 789-1760.

Aceart inc. (290, avenue McDermot) présente ***Spoke*** jusqu'au 19 février. Oeuvres de ***Linda Duvall*** et ***Sandee Moore***. Info : 944-9763.

Wayne Arthur Gallery (186, boulevard Provencher) présente ***People and Places*** jusqu'au 29 janvier. Oeuvres de 60 artistes manitobains. Info : 477-5249.

Le musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Beauty in a Common Thing : Drawings and Prints by L.L. FitzGerald*** jusqu'au 13 mars. Info : 789-1760.

SPECTACLES

Le Mârdi Jazz présente ***David Hasselfield*** le 1er février à 20 h 30 dans la salle Pauline-Boutal au CCFM. Entrée gratuite dès 19 h. Info : 233-8972.

Le 100 Nons présente ***En éclosion 2005*** les 29 et 30 janvier dans la salle Pauline-Boutal au CCFM. Info : 233-8972.

Le CCFM présente ***Mike Murley*** et ***David Occhipinti*** le 4 février dans la salle Jean-Paul-Aubry à partir de 20 h. Dans le cadre de la série des ***Concerts de jazz canadien***. Info : 233-8972.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Rite of Winter*** du 29 janvier au 4 février à la salle du Centenaire (555, rue Main). Pièces du compositeur russe ***Leonid Desyatnikov,*** dans le cadre du ***Centara Corporation International New Music Festival***. Info : 949-3999.

CINÉMA

La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Sex is Comedy*** de ***Catherine Breilliat*** du 4 au 10 février. Présenté en français avec sous-titres en anglais. Info : 925-3457.

La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Woman in the Dunes*** le 1er février à 19 h, avec présentation de ***Michael Matthews***. Dans le cadre de la série ***Confronting silence : new music in international cinema***. Info : 925-3457.

THÉÂTRE

Le Cercle Molière présente ***L'amour à la carte*** du jusqu'au 5 février. Comédie de ***Norm Foster*** qui propose une réflexion sur l'amour et le couple. Info : 233-8053.

Manitoba Theatre for Young People présente ***Murphy's Law : Bullet-Proof Comedy*** du 28 janvier au 5 février. Info : 942-8898.

Manitoba Theatre Centre présente ***Much Ado About Nothing*** de ***William Shakespeare*** jusqu'au 29 janvier. En vedette : ***Seanna McKenna, Ric Reid, Jerry Franken*** et ***Scott Wentworth***. Billets : 942-6537.

AUTRES

Le musée des Beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Open House - Behind the scenes*** le 30 janvier à partir de 13 h. Venez apprendre comment gérer une grande galerie d'art. Info : 789-1760.

TREMBLAYFEST 2005

Regroupant 23 pièces de théâtre, films et lectures éclatées, TremblayFest2005 se déroulera jusqu'au 6 février. La sélection suivante est une liste des présentations en français. L'horaire complet est disponible sur le site Web www.tremblayfest.com.

Les Chiens de Soleil présentent ***Le Train*** et ***Éloge de la gourmandise*** du 26 au 29 janvier et le 6 février à la salle Martial-Caron du CUSB. Info : 237-1818, poste 386.

La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente le télé-théâtre ***Albertine, en cinq temps*** les 28 et 29 janvier. En vedette : Monique Mercure, Macha Limonchik et Elise Guilbault. Présenté en français avec sous-titres en anglais. Info : 925-3457.

TremblayFest présente ***Tremblay - Une conversation*** le 6 février à la salle Martial-Caron du CUSB. ***Roger Léveillé*** discutera avec ***Michel Tremblay*** de l'influence de son œuvre sur la dramaturgie canadienne-française. Info : 942-6537.

Sélection recueillie par Christianne HACAULT

EXPOSITION

Ciel! C'est l'été!

Avec sa plus récente exposition en solo – la deuxième en quelques mois à peine -, le peintre Roger LaFrenière revisite sa passion de toujours : le ciel des Prairies.

Sophie ALLARD

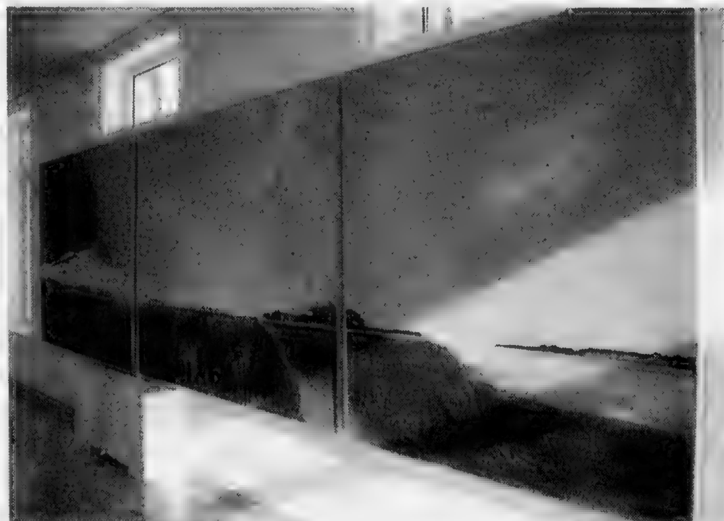


photo : Christianne Hacault

L'exposition *24 H* est présentée jusqu'au 28 février à la Maison des artistes visuels francophones, à Saint-Boniface.

Roger LaFrenière est décidément un artiste prolifique. Pas plus tard que l'automne dernier, le peintre franco-manitobain exposait 17 toiles à la galerie Ken Segal, à Winnipeg. Des toiles de circonstance, puisque l'automne avec ses couleurs et ses paysages y tenait la vedette.

Mais avec *24 H*, le peintre renoue avec sa grande passion : le ciel des Prairies. *24 H* est une exposition audacieuse et minimaliste composée de deux seules et immenses toiles, desquelles émerge le ciel du Manitoba peint à chaque heure du jour, d'où le titre. Des fresques qui évoquent un paysage estival, bien qu'elles aient été peintes en plein cœur de l'hiver.

« J'ai choisi de représenter un ciel d'été parce qu'à ce moment-là, on était en plein dans un hiver extraordinairement rigoureux, raconte Roger LaFrenière. J'ai peint mes toiles un mois avant l'exposition, donc en décembre dernier, et ça m'a fait du bien de penser à l'été. »

Un défi… de taille

24 H présente des paysages fictifs, bien qu'on peut facilement les associer au sud-ouest de la province. « J'ai tout fait de mémoire, dit l'artiste. J'ai pris des éléments que je connaissais et cela a été mon point de départ. À l'origine, je voulais réaliser un projet de plus grande envergure : 12 toiles représentant le ciel manitobain le matin, le midi et le soir, dans les quatre saisons. Mais comme je n'avais que six semaines devant moi… »

Le défi était d'autant plus grand que c'était la première fois en carrière que l'artiste se risquait à peindre des toiles de cette dimension. Une première œuvre fait 6 pieds par 12 pieds, tandis que l'autre mesure 6 pieds par 20 pieds.

À vendre? non!

Déjà, des acheteurs se sont montrés intéressés à acquérir les œuvres de *24 H*. Mais Roger LaFrenière ne veut pas en entendre parler.

« Ces toiles ne sont pas à vendre. Elles font partie d'une collection que je préférerais voir dans une galerie publique, explique-t-il. Je ne veux pas les disperser aux quatre vents. Je crois qu'elles méritent de vivre ensemble un bon bout de temps. »

Les pieds sur terre

Après avoir eu la tête dans les nuages de ses toiles pendant quelques semaines, Roger LaFrenière a d'autres projets en gestation. « Quand tu termines une série de toiles, elles te servent souvent de point de départ pour une autre idée. J'ai maintenant envie de dessiner ce qu'il y a sous mes pieds, cela me permettrait d'aller un peu plus vers l'abstrait. »

Où cela va-t-il le mener? « Je l'ignore. J'ai tellement mis d'efforts dans ce dernier projet que j'ai d'abord besoin de me ressourcer. Mais je ne suis pas inquiet. Des idées, j'en ai encore plein! »

Concerts de jazz canadien 2004-2005



Mike Murley et David Occhipinti

Le vendredi 4 février 2005, 20 h

Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
Salle Jean-Paul Aubry

Venez vous réchauffer en appréciant une soirée intime avec ces deux artistes mis en nomination pour un prix Juno.

Billets: 18 $ à l'avance, 20 $ à la porte, 15 $ pour les étudiants en vente chez McNally Robinson (Grant Park), au guichet du CCFM (340, boul. Provencher, **233-8972**), à Ticketmaster ou à la porte.

www.jazzcanadien.com









THÉÂTRE CANADIEN

L'effet Tremblay

Décrit par plusieurs comme un des plus importants dramaturges francophones canadien, Michel Tremblay laissé au théâtre un héritage qui transcende les époques et qui a depuis longtemps dépassé les frontières du Québec.

Sophie ALLARD

À la fin des années soixante, alors qu'il revient à peine d'un séjour d'études en France, Roland Mahé est en voyage à Montréal. C'est là qu'il a le coup de foudre pour *Les Belles-sœurs*, une pièce de théâtre d'un jeune auteur québécois presque inconnu du public. L'œuvre de Michel Tremblay surprend par son audace et fait beaucoup de bruit tant dans la presse qu'auprès du public.

« Quand on a vu le fracas, et même le scandale, que cela avait entraîné au Québec, je me suis dit : il faut monter ça! », se rappelle le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé.

En 1970, la troupe franco-manitobaine présente donc pour la première fois à Winnipeg *Les Belles-sœurs*. C'est un triomphe : Roland Mahé ira jusqu'à parler du plus grand succès à vie du Cercle Molière.

Portée par la vague Tremblay, la troupe récidive deux ans plus tard avec *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*. Encore une fois, le public adore.

Un beau risque

« En produisant les *Belles-sœurs*, Roland Mahé avait pris un risque », raconte l'auteur manitobain Roger Léveillé.

Roland Mahé opine. « Cela a été un nouveau départ pour le Cercle. Avant Tremblay, on présentait du théâtre québécois plus classique où personne ne sacrait ou ne parlait en joual. Et c'est ça que les spectateurs ont tant aimé : tout à coup, on s'est mis à entendre le français de la rue sur scène. Les gens se reconnaissaient dans ce discours. Les personnages parlaient comme eux. C'était toute une révolution. C'est à partir de là que les Franco-Manitobains ont recommencé à venir au théâtre ».

Une influence considérable

Roger Léveillé et Roland Mahé s'entendent d'ailleurs pour dire que c'est grâce à l'influence de Tremblay qu'une nouvelle génération d'auteurs franco-manitobains a pu émerger.

« C'est lui, dit Roland Mahé, qui a encouragé en partie les auteurs d'ici à écrire dans notre langue : Roger Auger, Rhéal Cénérini, Jean-Pierre Dubé, Marc Prescott… C'est ce qui a créé le climat : on a osé écrire dans la langue que l'on connaît, qui nous ressemble. »

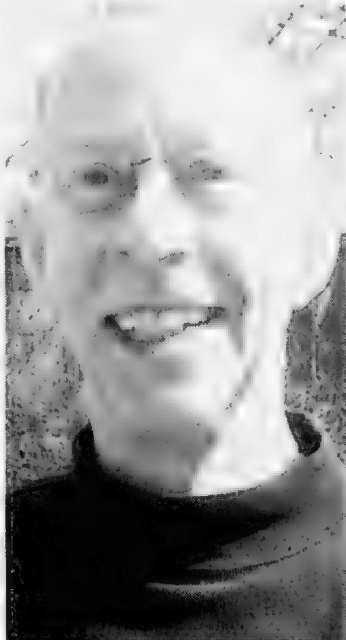
Mais comment expliquer l'engouement du public canadien-anglais pour un auteur québécois dont les sujets sont si typiquement montréalais? « Michel Tremblay aborde des sujets qui dépassent les frontières du Québec, explique Roland Mahé. La marginalité, la tristesse, la quête de l'identité : c'est universel. Tout le monde connaît ça. C'est pour ça qu'il aussi largement influencé le théâtre canadien-anglais. »

TremblayFest : le Cercle Molière absent

Alors pourquoi le Cercle Molière ne figure-t-il pas au programme du TremblayFest? Roland Mahé dit que la situation résulte d'une mauvaise communication entre les organisateurs du festival et la troupe.

« On a su trop tard qui était l'auteur choisi pour le prochain festival. C'est dommage. Au moment de l'annonce, notre programmation 2004-2005 était déjà complétée. Sinon, il est certain que nous aurions mis une pièce de Tremblay à l'affiche. »

Il était néanmoins surpris de constater que Winnipeg était la première ville canadienne à consacrer un festival à l'auteur francophone. « On se serait attendu à voir ça avant à Montréal ou Toront. Mais je suis content que cela se fasse ici. C'est avant-gardiste et cela va sensibiliser le public anglophone à la dramaturgie franco-canadienne et québécoise. »



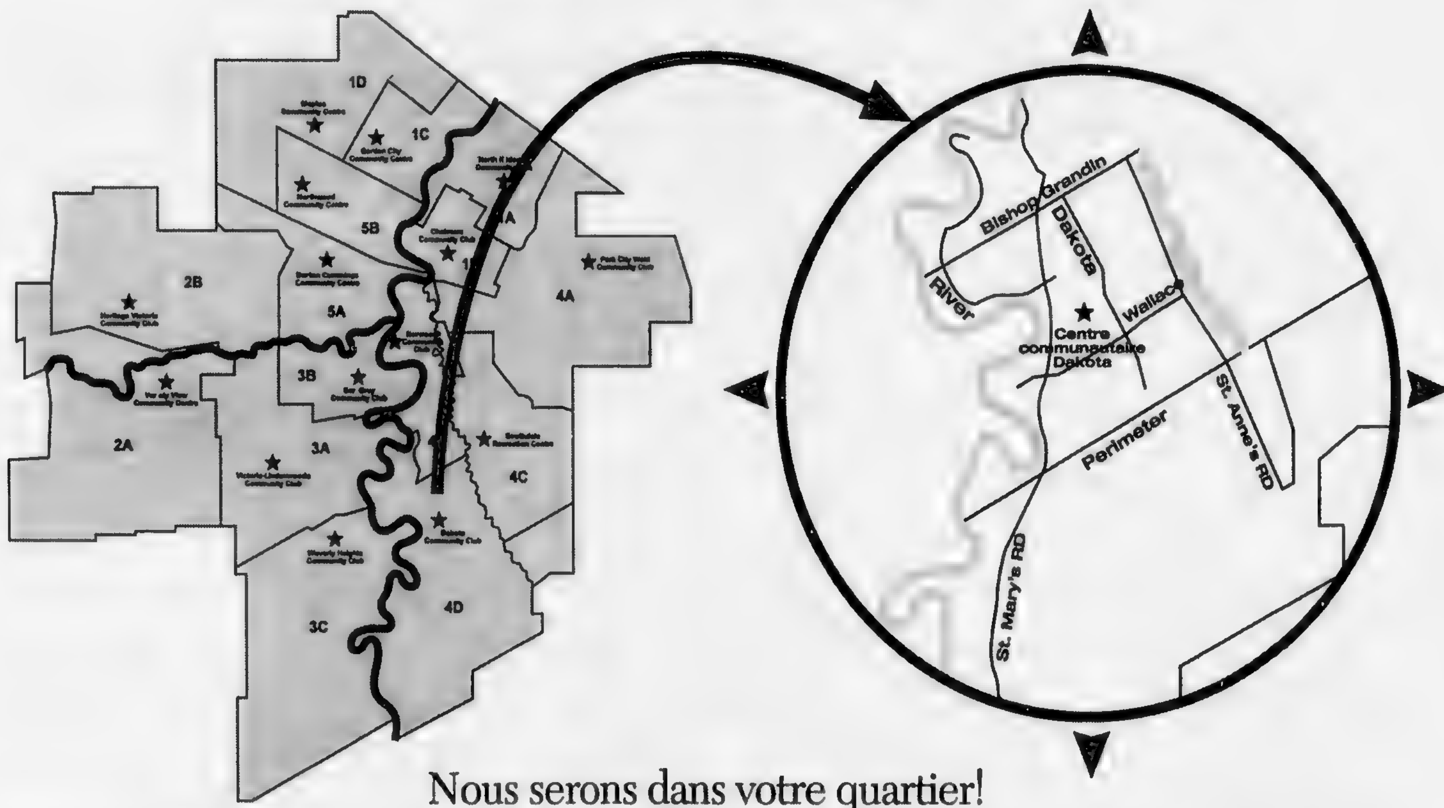
Le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, croit que le TremblayFest va sensibiliser le public anglophone à la dramaturgie franco-canadienne et québécoise.



Archives La Liberté

En présentant les Belles-sœurs en 1970, le Cercle Molière avait pris un risque, se rappelle l'auteur franco-manitobain Roger Léveillé.

Êtes-vous dans la région 4-D?



Nous serons dans votre quartier!

D'ici février 2005, tous les propriétaires de biens résidentiels recevront une lettre contenant notre estimation préliminaire de la valeur de leur bien pour l'évaluation générale de 2006. Accompagnera cette lettre une liste des dates et des endroits des journées portes ouvertes.

Les journées portes ouvertes de la région 4-D (voir plan) auront lieu les 1er, 2 et 3 février, au Centre communautaire Dakota, 1188, rue Dakota.

Si vous préférez nous rendre visite par d'autres moyens, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone, au 986-8444, ou par l'entremise de notre site Web, à www.winnipegassessment.com



Service de l'évaluation foncière
457, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3B 1B5
www.winnipegassessment.com

TREMBLAYFEST

Hosanna… au Manitoba

C'est une Hosanna bien Manitobaine que présente le Manitoba Theatre Centre pour le Tremblayfest.

Mélanie MORIN

À l'occasion du Tremblayfest, le Manitoba Theatre Centre (MTC) présente *Hosanna*. Mais plutôt que de situer l'histoire à Montréal comme c'est le cas dans la version originale de la pièce, l'action se déroule à Winnipeg. (1)

Hosanna, c'est l'histoire de Claude, un homme élevé à la campagne. Il décide de déménager à Montréal où il mène une double vie. Coiffeur le jour, il se transforme en *Drag Queen* la nuit et devient Hosanna, reconnue dans son milieu pour son franc-parler.

« *Hosanna* contient plusieurs références locales, explique l'acteur Ashely Wright, qui tient le rôle de Cuirette. Le directeur a donc pensé que ces endroits ne voudraient pas dire grand-chose pour la plupart du public manitobain.



Photos : Gracieuseté MTC

Cuirette (Ashley Wright) et Hosanna (Kevin Loring).

« Avec l'accord de Michel Tremblay, nous avons donc choisi de situer l'action à Winnipeg. Les références locales ainsi changées, elles deviennent plus significatives. Par exemple, le parc Lafontaine devient ici le parc Assiniboine. »

Fait encore plus intéressant, le personnage d'Hosanna n'est plus francophone, mais Amérindien. « Le directeur a profité du fait que l'acteur qui joue Hosanna est lui-même Amérindien, raconte Ashley Wright. Et puisque l'action se passait à Winnipeg, cette nouvelle réalité avait du sens. Nous trouvions tous que cela aidait à transférer l'histoire de Montréal à Winnipeg.

« Nous avons tous réalisé que cela donnait une nouvelle saveur à la pièce, continue Ashley Wright. Mais l'histoire est toujours la même : celle d'Hosanna, une *drag queen* et de Cuirette, son copain motocycliste. L'histoire est toujours aussi universelle et touchera les gens. C'est très facile de s'identifier aux sentiments très humains de la pièce. Et grâce au fait que l'action se déroule à Winnipeg, nous n'avons pas cette distance par rapport aux choses. L'histoire se passe chez nous, maintenant. »

Pour Ashley Wright, jouer dans *Hosanna* est un rêve qui devient réalité. « Michel Tremblay est un de mes auteurs préféré et *Hosanna* est l'une de ses œuvres que je préfère, avoue-t-il. J'ai vu *Hosanna* il y a environ 12 ans. Dès ce moment, je me suis dis qu'un jour j'aimerais bien jouer le rôle de Cuirette. C'est donc un privilège pour moi d'avoir été choisi.

« La production est vraiment bonne. J'ai un rôle de rêve alors je me considère très chanceux en ce moment, admet Ashley Wright. En plus, Michel Tremblay lui-même trouvait nos changements très intéressants. J'espère qu'il viendra voir la pièce! »

(1) La pièce est présentée du 20 janvier au 5 février au Manitoba Theatre Centre Warehouse. Les prix varient entre 12 $ et 36 $. Pour réserver ou pour information, le numéro est le 942-6537 ou le 1 877 446-4500.

PROCUREZ-VOUS DES BILLETS POUR LE

TÉLÉ-RELAIS
DE RADIO-CANADA

DÈS LE 2 FÉVRIER 2005

SUR PLACE :
CKSB
607, RUE LANGEVIN
SAINT-BONIFACE

PAR TÉLÉPHONE :
204-788-3236
204-788-3235



LUNDI 14 FÉVRIER — DEUX FOUS PIS UN STEVE, LA RAQUETTE À CLAQUETTES, SOIR DE SEMAINE

MARDI 15 FÉVRIER — BATUQUE PERCUSSION, GÉRALD LAROCHE, ROBERT WALSH

MERCREDI 16 FÉVRIER — BEN WAH, MEN IN KILTS, TRANS AKADI

JEUDI 17 FÉVRIER — GUY ABRAHAM, COULÉE, LES LANGUES FOURCHUES

VENDREDI 18 FÉVRIER — JOHNNY CAJUN, BRUCE DAIGREPONT, GRANGER ET DUGAS

ANIMATION :
ROSANNE ET DONALD LEGAL

Radio-Canada souhaite offrir ce divertissement au plus grand nombre possible de gens et vous invite à respecter les critères de distribution : **4 billets par famille**



RADIO-CANADA
TÉLÉVISION

Recyclez ce journal!

JURICOURRIEL

L'Institut Joseph-Dubuc travaille présentement à l'élaboration d'un cours de français juridique. Un module portera sur la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA). La LSJPA, entrée en vigueur le 1er avril 2003, remplace la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC).

Saviez-vous que le taux d'incarcération des adolescents est plus élevé au Canada que celui des adultes et qu'environ 80 % des peines de placement sous garde concernent des infractions sans violence?

Il ne faudrait donc pas s'étonner d'apprendre que la nouvelle *Loi* prévoit des principes directeurs qui doivent guider les juges lorsqu'ils déterminent la peine juste et appropriée qu'il convient d'imposer à un jeune.

Ainsi, votre juricourriel présente cette semaine un glossaire de termes et d'expressions se rapportant aux peines applicables aux adolescents reconnus coupables d'une infraction.

Les termes et expressions qui suivent, ainsi que leurs définitions, sont tirés du programme multimédia d'information « La justice pour les jeunes » préparé par Justice Canada.

Ordonnance de placement et de surveillance – Custody and Supervision Order

Les périodes de placement sous garde sont suivies de périodes de surveillance dans la collectivité qui correspondent à un tiers de la peine totale.

Durant cette période, l'adolescent doit respecter certaines conditions. On lui offre du soutien pour l'aider à réintégrer la collectivité de façon sécuritaire.

Peine applicable aux adultes – Adult Sentence

Un adolescent âgé de 14 ans ou plus qui a commis des infractions graves est passible d'une peine applicable aux adultes, prévue par le Code criminel, si la peine pour adolescent n'est pas assez longue pour tenir l'adolescent responsable de ses actes.

Peine de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation – Intensive Rehabilitative Custody and Supervision Sentence

Peine spéciale pour les auteurs d'infractions graves perpétrées avec violence qui ont des problèmes affectifs ou psychologiques. L'adolescent subit un traitement intensif pendant qu'il est sous garde, puis il reste sous surveillance et obtient du soutien après sa mise en liberté.

Présomption de peine applicable aux adultes – Presumption of Adult Sentence

Les adolescents de 14 ans ou plus qui commettent des infractions graves avec violence, notamment le meurtre, la tentative de meurtre, l'homicide involontaire coupable et l'agression sexuelle grave, ainsi que ceux qui ont l'habitude de commettre des infractions graves avec violence, sont présumés se faire infliger une peine applicable aux adultes.

Cela signifie qu'à moins que l'adolescent ne persuade un juge qu'une peine pour adolescent est suffisante pour le tenir responsable, il recevra une peine applicable aux adultes.

Réinsertion sociale (réintégration) – Reintegration

Lorsqu'une personne qui a été placée sous garde revient dans la société. Conformément à la nouvelle loi, toute peine qui comporte un placement sous garde prévoit une période de surveillance et de soutien dans la collectivité pour aider l'adolescent qui a commis des infractions à s'intégrer de nouveau dans la société.

Surveillance – Supervision

L'une des nouveautés de la loi : chaque peine de placement sous garde doit comporter une période de surveillance au sein de la collectivité.

Cette période de surveillance a pour but d'aider l'adolescent à réintégrer la collectivité avec le soutien et les conseils d'un délégué à la jeunesse.

Pendant cette période, l'adolescent doit respecter certaines conditions qui ont pour but de lui éviter d'avoir de nouveaux ennuis. Il existe également des peines de surveillance qui ne comportent pas de placement sous garde.

Réprimande de la part du juge – Judicial Reprimand

S'il est reconnu coupable, un adolescent peut se faire dire formellement par un juge que son comportement était criminel et inacceptable. Un dossier faisant état de la réprimande est conservé pendant 2 mois.

© Institut Joseph-Dubuc, 2000. Le Juricourriel est un service offert par l'Institut Joseph-Dubuc pour sensibiliser les juristes d'expression française de l'Ouest canadien et toute autre personne intéressée à diverses difficultés et subtilités du français juridique en contexte de common law. Ceux et celles qui veulent recevoir cette chronique chaque semaine par courrier électronique sont priés de communiquer avec l'Institut Joseph-Dubuc au 235-4405 ou au institut@ustboniface.mb.ca. La publication de cette chronique est rendue possible grâce à l'appui financier de Justice Canada.



Connaissez-vous les emblèmes des dix provinces canadiennes? Associez chaque oiseau, arbre et fleur avec la province dont ils sont l'emblème.

PROVINCE	OISEAU	ARBRE	FLEUR
Colombie-Britannique	Macareux moine	Pin tordu	Violette cucullée
Alberta	Tétra à queue fine	Épinette blanche	Lys rouge orangé
Saskatchewan	Plongeon huard	Chêne rouge	Trille
Manitoba	Ballbuzard pêcheur	Épinette noire	Rose aciculaire
Ontario	Harfang des neiges	Bouleau blanc	Cornouiller du Nuttall
Québec	Chouette lapone	Bouleau jaune	Crocus des prairies
Nouveau-Brunswick	Geai bleu	Épinette rouge	Sarracénie
Nouvelle-Écosse	Grand-duc d'Amérique	Pin blanc	Iris versicolore
Île-du-Prince-Édouard	Mésange à tête noire	Cèdre de l'Ouest	Fleur de mai
Terre-Neuve	Geai de Steller	Sapin baumier	Sabot de la vierge

RÉPONSES

Colombie-Britannique : Geai de Steller; Cèdre de l'Ouest; Cornouiller du Nuttall.

Alberta : Grand-duc d'Amérique; Pin tordu; Rose aciculaire.

Saskatchewan : Tétra à queue fine; Bouleau blanc; Lys rouge orangé

Manitoba : Chouette lapone; Épinette blanche; Crocus des prairies.

Ontario : Plongeon huard; Pin blanc; Trille

Québec : Harfang des neiges; Bouleau jaune; Iris versicolore.

Nouveau-Brunswick : Mésange à tête noire; Sapin baumier; Violette cucullée.

Nouvelle-Écosse : Ballbuzard pêcheur; Épinette rouge; Fleur de mai.

Île-du-Prince-Édouard : Geai bleu; Chêne rouge; Sabot de la vierge.

Terre-Neuve : Macareux moine; Épinette noire; Sarracénie.

Recette

Chow Mein au poulet

4 c. à thé de sauce soya
2 1/2 c. à thé de fécule de maïs
1/4 tasse d'eau froide
4 c. à table d'huile de maïs
2 tasses de poulet cru
2 tasses de céleri, en bâtonnet
2 tasses d'oignons émincés
2 tasses de fèves germées
1 c. à thé de sucre
2 tasses de consommé ou bouillon de poulet

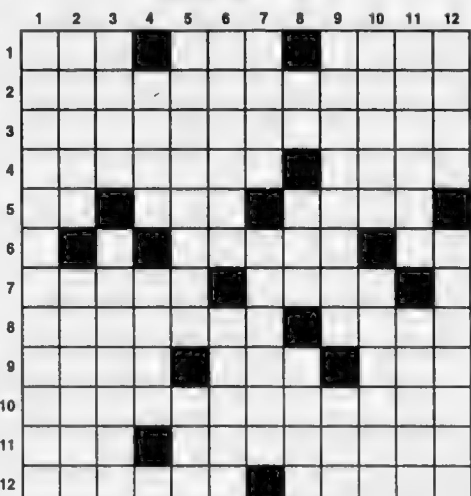
- Mélanger la sauce soya et la fécule de maïs avec l'eau froide (mettre de côté).
- Chauffer l'huile dans un poêlon assez profond.
- Ajouter le sel, le poivre, le sucre et le consommé.
- Couvrir et cuire 10 minutes.
- Brasser et ajouter le poulet, découpé en fines languettes.
- Cuire 3 minutes sur feu vif.
- Ajouter le céleri, les oignons et les fèves germées.
- Ajouter le mélange de fécule de maïs.
- Cuire à découvert, pendant 2 minutes en brassant sans arrêt.

Donne 2 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 327



HORIZONTALEMENT

1. Maté.- Châtiment. - De ce côté-ci.
2. Redonnerai la sérénité.
3. Qui a existé avant le déluge.
4. Qui participe à une alliance. - Unité de mesure de poids.
5. Possède. - Classification des huiles. - Colin.
6. Capitale de la Corée du Sud. - Possessif.
7. Qui montrent de la réserve. - Affaiblir, épuiser.
8. Ensemble des forces naturelles. - Répand, propage.
9. Ville du Nevada. - Organisation internationale de travail. - Parasite intestinal.
10. Prononcèrent distinctement.
11. À la fin de la messe. - Excéderai.
12. Soumets à un test. - Récipient qui sert à boire.

VERTICALEMENT

1. Préoccuperait.
2. Capitale du Vietnam. - Prompt, agile.
3. Exerça une action en justice. - Salariées entre l'ouvrier et le cadre.
4. Mélanges pour ranimer. - Agitation, trouble.
5. Misse sous le patronage de quelqu'un. - Permet l'accès.
6. Diminuée la surface d'une voile. - Formas des liens.
7. Fait participer, implique. - Personnes maladroites.
8. À poil. - Vus. - Essai.
9. Découvres. - Régime d'épargnes-actions.
10. Instrument de chirurgie. - Insuccès militaire.
11. Partie de l'intestin.- Conduisis en accompagnant.
12. Premier-né. - Informée, expérimentée.

RÉPONSES DU N° 326

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	L	A	N	C	H	A	R	D	■	D	O
2	A	U	T	O	R	I	T	A	I	R	E	S
3	P	E	R	S	E	V	E	R	A	I	T	■
4	T	U	E	■	C	E	L	E	B	R	E	R
5	I	R	■	P	E	R	I	■	L	A	I	E
6	S	■	S	E	L	■	E	T	E	I	N	T
7	T	A	I	L	L	E	R	A	S	■	T	R
8	A	N	G	L	E	S	■	C	■	L	E	O
9	I	N	N	E	■	S	C	I	A	I	■	U
10	R	E	A	S	S	O	R	T	I	R	A	S
11	E	L	U	■	T	R	I	E	R	A	I	S
12	S	E	X	U	E	E	S	■	E	S	T	E

Le Club de Bicolo

LA NEIGE

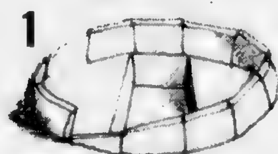
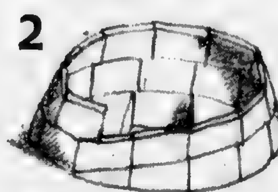
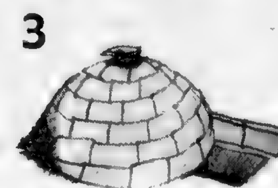
1 **T**rouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse (mot de 5 lettres).

N E I G E E H C N A L B G A F
I H I V E R N O C O L F L R O
G A N T A R C T I Q U E A C N
B O U L E D E N E I G E C T D
V E N T D R A Z Z I L B I I R
P O L E N O R D G E L E E Q E
I C E B E R G E L L E P R U L
E T E P M E T G R E L E O E O
B O N H O M M E D E N E I G E

Mot mystère ____________________

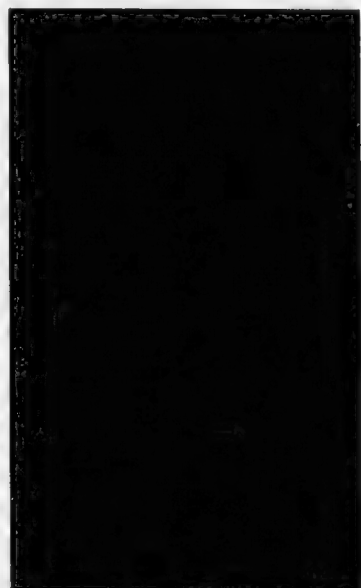
- ❑ ANTARCTIQUE
- ❑ ARCTIQUE
- ❑ BLANCHE
- ❑ BLIZZARD
- ❑ BONHOMME DE NEIGE
- ❑ BOULE DE NEIGE
- ❑ FLOCON
- ❑ FONDRE
- ❑ GELÉ
- ❑ GLACIER
- ❑ GRÊLE
- ❑ HIVER
- ❑ ICEBERG
- ❑ NEIGE
- ❑ PELLE
- ❑ PÔLE NORD
- ❑ TEMPÊTE
- ❑ VENT

2 **P**our bâtir un igloo, il faut utiliser de la neige qui vient d'une seule tempête parce qu'on ne peut pas faire de beaux blocs avec de la nouvelle neige et de la vieille neige. Il faut utiliser de la neige bien dure.

1

2

3


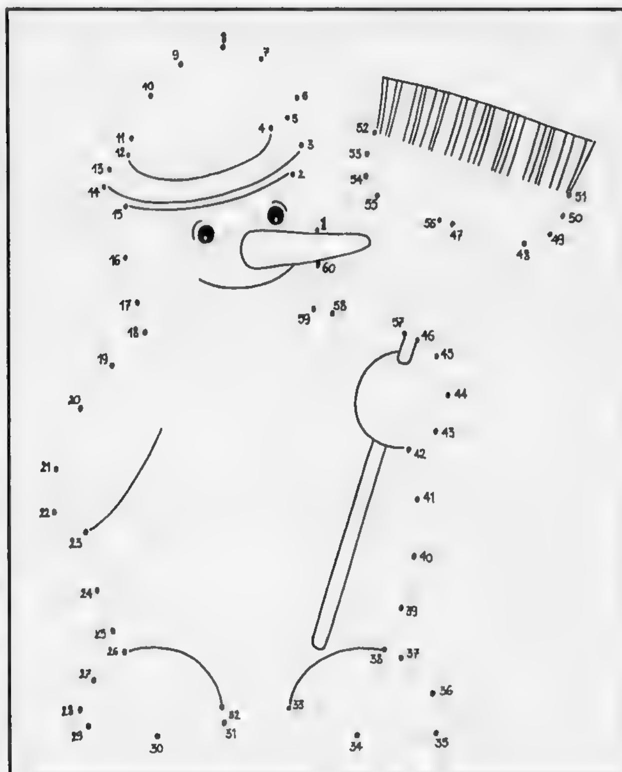
1. On trace un cercle
2. On découpe les premiers blocs à l'intérieur du cercle.
3. On place les autres blocs en les inclinant vers l'intérieur pour rétrécir le cercle.

3 **Q**ui suis-je? Tu as probablement déjà deviné. Donne un peu de vie à ce personnace en traçant son contour, puis colorie-le.

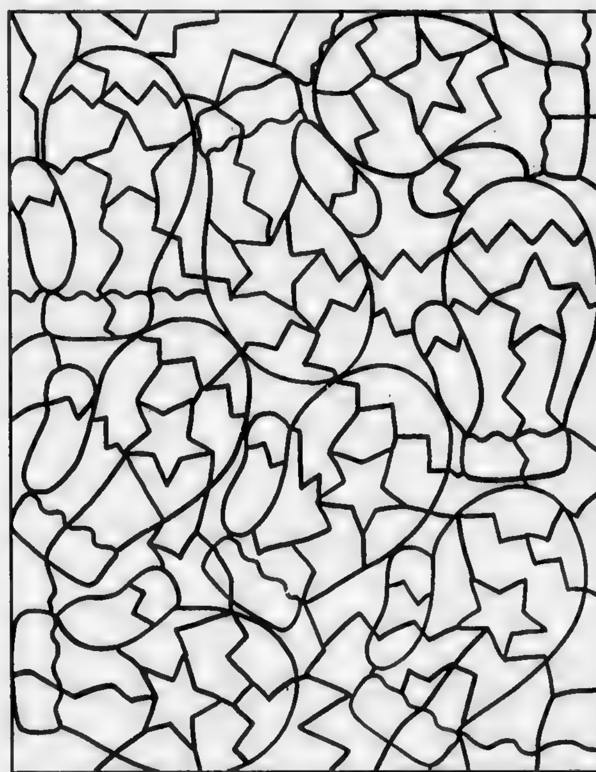


SOLUTIONS

1. Igloo.



4 **T**rouve les 8 mitaines et colorie les en jaune.



Cet hiver, sors dehors observer la nature. Voici des empreintes d'animaux que tu pourrais voir près de chez toi.


chien


renard

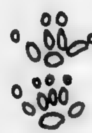

oiseau


chevreuil


chat


avant arrière
écureuil


arrière avant
lièvre


souris

Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

SOIRÉE DE POÉSIE

En vers et pour tous

Le Cercle Molière convie le public ce mercredi à une soirée de poésie. L'événement réunira sur scène une dizaine de comédiens de la troupe, lesquels déclameront des vers du grand poète français Arthur Rimbaud.

Depuis quelques jours déjà, les comédiens s'initient à l'art de livrer les œuvres de Rimbaud, sous l'œil vigilant de Alain Doom, professeur invité par le Cercle Molière.

« À chaque année, le Cercle offre à ses comédiens des ateliers de perfectionnement de toutes sortes, explique la directrice du Théâtre du Grand Cercle, Irène Mahé. On tente de varier. Cette année, notre choix s'est porté sur la poésie, qui est un médium différent du théâtre. »

Alain Doom, poursuit-elle, était le choix parfait pour ce type d'ateliers. Homme-orchestre, Alain Doom a une formation en théâtre (comédien, metteur en scène). En plus d'être professeur de phonétique, il siège à la direction générale de l'Association des théâtres francophones du Canada. C'est la deuxième fois qu'il est appelé à dispenser une formation au Cercle Molière, le premier atelier ayant porté sur le théâtre classique.

La soirée de poésie débutera à 18 h, le 26 janvier, au salon Empire du Centre du patrimoine au CCFM.

S. A.



La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Secteur du transport et de l'entretien

PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Division scolaire franco-manitobaine a l'intention d'entreprendre, pendant l'année 2005-2006, le programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs, les herbes et les broussailles nocives.

Du 1er mai au 31 octobre 2005

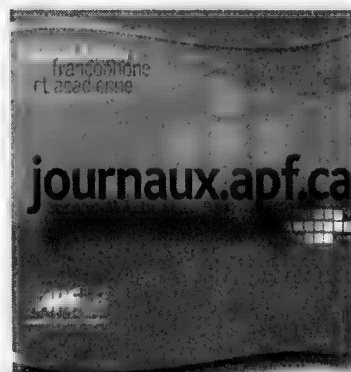
Selon les infestations, les produits suivants seront utilisés pour contrôler les herbes et broussailles nocives : Roundup, Killex, Par III, 2-4-D, Dyclear.

Du 1er juin 2005 au 31 mai 2006

Afin de contrôler les insectes et les rongeurs, et lorsque nécessaire, les produits suivants seront utilisés : Basudin 5G, Blue Diamon, Dursban 2E, Ficam D, Ficam W et Maki.

Tous les produits seront utilisés selon les règlements fédéraux en vigueur. Toutes applications de ces pesticides seront faites après les heures de classe régulières et pendant les fins de semaine quand les enfants sont absents. Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis au service suivant :

Conservation Manitoba
123, rue Main, salle 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A5



Des lieux, des personnes, de l'art!



photo : Mélanie Morin

Jusqu'au 29 janvier 2005, une nouvelle exposition de groupe est en montre à la galerie Wayne Arthur. Mettant en vedette 29 artistes, l'exposition a pour thème des personnes et des lieux. En moyenne, chaque artiste présente deux ou trois œuvres. « La plupart ont déjà exposé à la galerie Wayne Arthur, indique l'un des artistes qui participe à l'exposition, Joel Bouchard. Mais les œuvres sont nouvelles et originales. L'occasion de voir une exposition de groupe où il y a autant d'artistes qui participent n'arrive pas souvent. J'invite donc tout le monde à profiter de l'occasion. »



Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher • 233-8972

Le Mârdi Jazz

SPECTACLES À 20 H 30 • SALLE JEAN-PAUL-AUBRY
ENTRÉE GRATUITE DÈS 19 H

LE 1ER FÉVRIER • **David Hasselfield**
LE 8 FÉVRIER • **Beni D. Quartet**
LE 15 FÉVRIER • **Activités du Festival du Voyageur**
LE 22 FÉVRIER • **Ken Gold**

En collaboration avec ESPACE MUSIQUE, la nouvelle radio de Radio-Canada



Galerie

Bruce Head, R.C.A.
et Winston Leathers, R.C.A.
Jusqu'au 20 février 2005

Cette exposition, nommée « Lignes de vie » est le reflet de 50 ans d'amitié et de production artistique de ces deux artistes reconnus au niveau national et international. Les peintures de Winston Leathers sont exposées pour la première fois depuis son décès en juillet 2004.

Concerts de jazz canadien
Mike Murley (saxophone) et David Occhipinti (guitare)
Salle Pauline-Boutal
Le vendredi 4 février 2005 à 20 h
Une soirée intime en compagnie de deux musiciens mis en nomination pour un prix Juno.
Billets en vente au CCFM.

Du jazz plein la vue!
Sigurdur Flosason
Salle Pauline-Boutal
Le mercredi 9 février 2005 à 20 h
Spectacle mettant en vedette Sigurdur Flosason, saxophoniste jazz de l'Islande.
Billets en vente au coût de 10 $ (TPS incluse) au CCFM, à l'école de musique de l'Université du Manitoba et à la porte.
L'événement est commandité par l'Université du Manitoba, le CCFM et le consul de l'Islande.

En Marge

La fièvre du Festival s'attrape une fois de plus au CCFM cette année!

Spectacles présentés au Canot
Entrée : laissez-passer

Le vendredi 11 février à 21 h 15
La Bardasse

Le samedi 12 février à 21 h 15
Coulée

Du 16 au 19 février à 20 h 30
Geneviève Toupin, Edouard Lamontagne et invités spéciaux.

Série-spectacle présentée à la salle Jean-Paul-Aubry
Billets en vente au CCFM au coût de 30 $ plus TPS

Le jeudi 17 février à 20 h 30
Rythme des plaines
Mettant en vedette Eagle et Hawk, Burnt, Coulée, Gérald Laroche et Ted Longbottom

Le vendredi 18 février à 20 h 30
Soirée francophone
Soirée inoubliable mettant en vedette Laurence Jalbert!

Le samedi 19 février à 20 h 30
Soirée Cajun
***Johnny Cajun** sera sur scène avec invité spécial de la Louisiane : Le Bruce Daigrepont Band!*

Patrimoine canadien Canadian Heritage *Merci!*

PROGRAMMATION FÉVRIER 2005

L'expérience de Réjean

Le gardien franco-manitobain de l'équipe nationale de hockey junior, Réjean Beauchemin, est de retour du plus important tournoi de sa carrière en hockey... décoré d'or international!

Gabriel GOSSELIN

La victoire du Canada sur la scène internationale cet hiver a été un grand moment de l'année pour bien des Canadiens... Mais surtout pour le gardien de la formation, Réjean Beauchemin! « C'était incroyable! lance le jeune homme de 19 ans, en parlant de son expérience avec l'équipe Canada. Je ne me fatiguerai jamais d'en parler! »

En effet, la victoire du Canada au Championnat mondial de hockey junior 2004 a représenté un grand moment pour le sport canadien. « Pour moi, c'était le plus grand moment dans ma carrière, constate Réjean Beauchemin. Rien de ce que j'ai déjà fait s'en rapproche. Le fait que le Canada n'avait pas gagné l'or à ce tournoi depuis longtemps, et le fait que les Canadiens détiennent tous les Championnats mondiaux, sauf celui des 18 ans et moins, en fait une victoire importante pour le pays. »

Le Canada n'avait pas remporté l'or de ce tournoi depuis 1997, perdant en finale trois années de suite. Cela, et le fait que la Ligue nationale de hockey soit toujours en lock-out, ajoutent beaucoup de pression aux jeunes joueurs, qui portaient les espoirs d'un pays sur leurs épaules.

« Dans les tournois internationaux, il y a toujours beaucoup de pression, affirme Réjean Beauchemin. Mais nous avions un bon groupe de gars qui ont pu bien jouer sous toute cette pression. Au hockey, certains gens ne réalisent pas que ce genre d'expérience peut t'aider à t'améliorer non seulement comme joueur, mais aussi comme personne. »



photo : Gabriel Gosselin

Réjean Beauchemin visite son ancienne école secondaire, le Collège Louis-Riel.

Réjean Beauchemin a certainement profité de l'occasion pour s'améliorer sur la patinoire. Il était le deuxième gardien de la formation et n'a disputé que deux matchs lors du tournoi, un match hors-concours contre la Suisse et une partie contre l'Allemagne, il s'est tout de même mérité deux jeux blancs! « Je n'aurais pas pu mieux faire, constate-t-il. C'est vrai que ça aurait été bien de jouer plus souvent, mais je n'aurais pas pu faire mieux que j'ai fait. J'ai laissé savoir aux entraîneurs que je suis à la hauteur du jeu. »

Chose certaine, le jeune Franco-Manitobain sera un modèle pour de nombreux jeunes hockeyeurs. « Quand je suis retourné avec mon équipe à Prince Albert, je suis allé parler dans les écoles, raconte Réjean Beauchemin. Et les élèves apprécient beaucoup ce que nous avons fait. Je me suis rendu compte qu'ils voulaient être comme moi. Ce qui est un honneur! C'est le fun pour moi d'être dans ma position, parce que je me rappelle avoir été dans la leur. De voir un de mes idoles, c'était un feeling incroyable qui m'a marqué. J'espère que j'ai le même effet sur ces jeunes. »

De passage à Winnipeg pour visiter famille et amis, Réjean Beauchemin profite de son congé avec les Raiders de Prince Albert de la Ligue de hockey. Il est passé rendre visite à ses anciens professeurs au Collège Louis-Riel. « Quand je suis revenu de Prince Albert pour finir mon secondaire 4, on m'a beaucoup aidé à obtenir mon diplôme, se rappelle-t-il. Je veux aussi visiter mes sœurs qui étudient ici. Et puis, je n'ai rien à faire! »

Le tournoi mondial était, en fait, une occasion pour Réjean Beauchemin de lui aussi rencontrer ses idoles. « J'ai eu la chance de rencontrer Wayne Gretzky! signale-t-il. Et juste après qu'on nous ait remis la médaille d'or, Ryan Smyth est venu dans le vestiaire nous parler. C'était juste une petite rencontre, mais c'était quand même bien pour les joueurs. Je n'ai plus 12 ans, mais je me sentais comme un adolescent devant mon idole! »

LE DIRECTORAT DES SPORTS PRÉSENTE : **Prix en espèces!!**

Hockey JUSQU'AU BOUTE

TOURNOI DE SPONGE HOCKEY

Le 30 janvier 2005

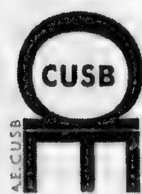
SENTIER D'HIVER À LA FOURCHE

• MINIMUM : 6 JOUEURS • MAXIMUM : 11 JOUEURS
• COÛT : 10 $/JOUEUR OU UN MANTEAU D'HIVER PAR JOUEUR QUI SERA REMIS COMME DON À KOATS FOR KIDS
• INSCRIPTIONS SUR LE SITE À 11 H













GROUPE DE SOUTIEN

À dix kilos du bonheur?

Qu'elles se l'avouent ou non, les femmes sont toutes préoccupées par leur poids : soit pour le maintenir, soit pour en perdre. Bombardées d'images de mannequins à moitié nues aux mensurations plus que parfaites, comment les femmes sont-elles sensées résister à l'envie d'aller trop loin dans leur quête du corps parfait? Un groupe de soutien de Pluri-elles se penche sur la question.

Sophie ALLARD

« Quatre-vingt-dix pourcent des femmes de notre société sont insatisfaites de leur poids, c'est assez incroyable!, s'exclame la conseillère à Pluri-elles, Sandra Mayham. J'en ai tellement rencontré qui se trouvaient grosses – même quand elles ne l'étaient pas - et qui étaient malheureuses et mal dans leur peau. Trop de femmes se culpabilisent et se croient laides parce qu'elles ne répondent pas aux standards de beauté de notre société. Elles se pèsent à tous les jours et dépriment si la balance indique une livre de trop. Ça influence négativement toute leur vie. Je me suis dit qu'il était temps qu'on fasse quelque chose pour les aider. »

C'est pourquoi Pluri-elles a décidé de mettre en place le groupe de soutien: *L'image du corps et la préoccupation du poids chez les femmes*. (1) « Chez la femme, l'estime de soi est directement lié à la perception du corps, explique Sandra Mayham. Dans les ateliers, on va tenter de les amener à déterminer ce qui est à la base de cette obsession de la minceur. »

Et les causes sont nombreuses, dit-elle. « Il y a bien sûr les médias et l'industrie de la mode. Ils ont une large part de responsabilités. Mais il y a aussi les stéréotypes, les abus sexuels et l'éducation reçue. Si cela fait 20 ans que tu te fais dire qu'il faut être mince pour être belle et mériter l'amour des autres, c'est un gros *brainwash* et il faut défaire tout cela. »

Ça touche aussi les enfants

Conseillère à Pluri-elles, Susan Cameron est aussi en charge du groupe de soutien. Elle fait remarquer que le problème du poids et de l'estime de soi tend de plus en plus à toucher aussi les jeunes. « Dès la troisième année du primaire, les petites filles commencent à se trouver trop grosses et à vouloir faire des régimes, mais elles sont encore en pleine puberté! Et ça commence aussi à toucher les jeunes garçons. C'est vraiment inquiétant. »



photo : Inné Dicko

Sandra Mayham, conseillère à Pluri-elles.

Sandra Mayham cite pour sa part une enquête réalisée récemment aux États-Unis et dont les résultats font sursauter. « Ils ont demandé à des fillettes ce qu'elles craignent le plus : perdre leurs parents ou bien prendre du poids. La majorité ont dit prendre du poids. Je n'en reviens pas! C'est dire à quel point ça devient grave. »

En ce sens, ajoute-t-elle, les participantes au groupe qui sont aussi des mères de famille pourront y trouver des outils pour aider leurs enfants aux prises avec ce genre de problème.

Pas un groupe de diète

« Ce qu'on dit d'abord aux membres du groupe, c'est que ce n'est pas un groupe de diète, avertit Sandra Mayham. On ne va surtout pas faire la promotion des régimes. Au contraire. Ayant déjà moi-même eu un surplus de poids, j'ai tout essayé : Weight Watchers, Atkins et autres, et ça n'a rien donné. Mais il existe des solutions pour atteindre un poids santé sans se surveiller et se priver constamment. Ce n'est pas vrai qu'on peut passer sa vie sans manger de *fast-food*, ce n'est pas réaliste. Nous, on veut offrir des solutions réalistes fondées sur le gros bon sens. »

Donc pas de solution toute faite, mais une prise de conscience. « Bien des femmes ne réalisent pas qu'elles mangent trop souvent sur le coup de l'émotion. Elles n'écoutent pas leur corps. On va leur donner des exercices pour corriger ce comportement et finalement avoir une relation saine et normale avec la nourriture. »

(1) Bien qu'il reste peu de temps pour le faire, il toujours possible de s'inscrire au groupe de soutien : L'image du corps et la préoccupation du poids chez les femmes. Appelez Pluri-elles au 233-1735 ou au 1 800 207-5874, et demandez Susan ou Hélène.



Achetez avant le 30 janvier et épargnez !

Le forfait fièvre (deux adultes et deux jeunes) est seulement 40 $ pour les 10 jours du Festival !

	Prix spécial jusqu'au 30 janvier	Prix régulier
Forfait fièvre	40 $	50 $
Adulte	16 $	22 $
Âge d'or (60+) / Étudiant.e	13 $	16 $
Jeune (6 à 17 ans)	6 $	8 $
Enfant (5 ans et moins)	Gratuit	Gratuit

Les laissez-passer sont disponibles aux endroits suivants :

www.festivalvoyageur.mb.ca Casinos of Winnipeg Safeway centre culturel franco-manitobain

Votre laissez-passer de 10 jours vous donne accès à :

Plus de 360 spectacles traditionnels, folkloriques, cajuns, celtiques, rock et alternatifs

Plus de 22 sites à visiter

Le Symposium international de sculptures sur neige

Le jardin d'hiver : labyrinthe en neige, jeux traditionnels, randonnées en traîneau à chevaux et beaucoup plus !

Fort Gibraltar et le camp autochtone

Des surprises qui vous attendent à tous les jours du Festival !

INFO-FESTIVAL
233-ALLÔ (2556)

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Consultez le guide officiel disponible à tous les magasins Safeway, ainsi que les caisses de Winnipeg, les magasins de la Régie des alcools, les succursales de la Société d'assurance publique du Manitoba.

Visitez notre site web au www.festivalvoyageur.mb.ca

Partenaires gouvernementaux: Canada

Manitoba
Winnipeg

Partenaires: Air Canada, MTS, Radio-Canada Manitoba diffuseur officiel

Commanditaires officiels: Caisse, Casinos of Winnipeg, CTV, Great-West, Groupe Investors, Guertin Equipment Ltd., Manitoba Public Insurance / Société d'assurance publique du Manitoba, Liquor Marts, 94, DaimlerChrysler Canada Inc., Winnipeg Free Press

ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE

Notre-Dame-de-la-miséricorde a 100 ans

Les villageois d'île-des-Chênes auront de quoi célébrer; leur paroisse de Notre-Dame-de-la-misérocorde fête ses 100 ans cette année.

Gabriel GOSSELIN

L'année 2005 marque le centenaire de la paroisse Notre-Dame de la miséricorde d'Île-des-Chênes. Tout au long de l'année, les villageois et les paroissiens pourront participer à des activités diverses pour célébrer cette grande occasion.

« C'est une fête pour la communauté, une fête pour la famille! affirme le président du comité organisateur du centenaire de la paroisse, Jacques Trudeau. J'ai toujours eu ma paroisse et ma communauté à cœur. Alors, pour moi, il fallait absolument fêter son centenaire! »

Notre-Dame-de-la-miséricorde a été fondée en 1905. « Si on retourne en 1905, les gens de la région avaient fait demande auprès du diocèse pour avoir leur église, raconte Jacques Trudeau. Au mois d'avril de cette année, les gens avaient trouvé le nom de l'église : Notre-Dame-de-la-Miséricorde. On a commencé la construction de l'église en juin et célébré la première messe le 31 décembre, à la messe de minuit. »

Les paroissiens et les villageois auront l'occasion de célébrer le centenaire tout au long de l'année. « Nous avons choisi toutes sortes d'activités, affirme Jacques Trudeau. Le 9 janvier, nous avons eu notre lancement officiel du centenaire avec une messe spéciale. Et en après-midi, il avait eu un tournoi de cribbage pour amasser un peu d'argent pour défrayer les coûts des célébrations. »

Les célébrations se sont poursuivies le 16 janvier. Les paroissiens ont pu participer à un tournoi de « barouche », un jeu de cartes à trois joueurs, après la messe du dimanche. Durant le Festival du Voyageur, Notre-Dame-de-la-Miséricorde tiendra sa messe du Festival, comme à l'habitude, sera suivie d'une soirée souper, danse et musique traditionnelle.

Au mois de mai, les organisateurs n'ont pas encore confirmé quelle serait l'activité qui aura lieu, mais comme le souligne Jacques Trudeau, ils ont tout même « parlé d'organiser une boîte à chansons. Nous allons aussi tenir la messe du Saint-Sacrement en trois langues : le français, l'anglais et le latin. Le tout sera suivi d'un pique-nique familial avec jeux pour les enfants. »

La plus grande célébration est réservée pour la longue fin de semaine du mois de juillet. « C'est vraiment notre grand week-end! lance Jacques Trudeau. Le vendredi 1er juillet, nous allons avoir un défilé dans le village, une cérémonie de centenaire non officielle, un défilé de mode des années 1900 à 2000 avec des habits authentiques et un souper communautaire et une soirée dansante pour les adolescents.

« Le 2 juillet, continue-t-il, il y aura un déjeuner communautaire et nous avons parlé de tenir un tournoi de balle-molle pour les familles. Le dimanche 3 juillet, il aura une messe en trois langues animées par l'archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Émilius Goulet, à 13 h 30. Nous la faison plus tard pour faire un vin et fromage par après, et remercier les prêtres qui ont travaillé dans la paroisse. »



Photo: Gracieuseté Raiders de Prince Albert

Notre-Dame-de-la-miséricorde célébrera ses 100 ans tout au long de l'année.

Les organisateurs organisent aussi une tournée historique du village le 3 juillet, qui comprendra trois sections : la colonie Oak Island, le village actuel et Grande Pointe. Certaines activités n'ont toujours pas été confirmées. « On essaie de mettre sur pied une danse du bon vieux temps la longue fin de semaine du mois de juillet, révèle Jacques Trudeau. On veut aussi organiser une épluchette de blé d'Inde et une foire pour le mois de septembre. »

En novembre se tiendra une soirée souper-théâtre. La pièce présentée sera basée sur l'histoire de la fondation de Notre-Dame-de-la-Miséricorde. Pour clore le tout, « il va sans doute y avoir des chants spéciaux, souligne Jacques Trudeau, ça a été promis par le chœur de chant de la paroisse. On va sûrement jouer la chanson *Chante sa gloire!* composée pour le centenaire par Gérard Jean. »

La DSFM vous informe...

JANVIER 2005

La Commission scolaire franco-manitobain et les membres du personnel de la Division scolaire franco-manitobaine souhaitent une bienvenue des plus chaleureuses à



Sur la photo de gauche à droite, 1re rangée : Joëlle Barbeau, Mylène Buissières et Bianca Soucy; 2e rangée : Marie-Ève Poulin, Julie Lavoie, Michel Allard, Anne-Marie Bouchard, Evelyne Beaudoin et Émilie Thivierge.

Joelle Barbeau
Mylène Buissières
Julie Lavoie
Bianca Soucy
Émilie Thivierge
Marie-Ève Poulin
Anne-Marie Bouchard

de l'Université Laval

qui effectueront leurs stages à

L'École Gilbert-Rosset
L'École élémentaire
de Notre-Dame-de-Lourdes
L'École Saint-Lazare
et
L'École communautaire
Aurèle-Lemoine

grâce au programme
de stages de l'ACELF.

Un partenariat entre
l'Association canadienne d'éducation
de langue française (ACELF)
et la DSFM.

La Division scolaire

franco-mantiobaine

Centrée sur l'enfant,

axée sur l'avenir

Pour une éducation

française de qualité



Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : (204) 878-9399
Télécopieur : (204) 878-9407
www.dsfm.mb.ca



DANS NOS ÉCOLES...



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

PUBLI-REPORTAGES

RENDEZ-VOUS DSFM

27 JANVIER AU 3 FÉVRIER ✦
Période d'examens au Collège régional Gabrielle-Roy.

31 JANVIER ✦
Sortie de ski alpin pour élèves du secondaire de l'École commuanutaire Réal-Bérard à Giant's Ridge au Minnesota. Renseignements : 433-7706.

3 ET 4 FÉVRIER ✦
Sortie de ski alpin à Asessippi pour élèves du secondaire du Collège régional Gabrielle-Roy

4 FÉVRIER ✦
Journée de perfectionnement professionnel et journée d'administration. Congé pour les élèves.

7 FÉVRIER ✦
Début du deuxième semestre

11 FÉVRIER ✦
Réunion de la régie divisionnaire au bureau divisionnaire à Lorette

11 AU 20 FÉVRIER ✦
Festival du Voyageur

11 AU 20 FÉVRIER ✦
Demi-finale et finale de la LISTE

18 FÉVRIER ✦
Déjeuner aux crêpes communautaire au gymnase de l'École Lagimodière, de 7 h à 10 h. Venez accueillir la famille des Voyageurs officiels chez nous!

21 AU 25 FÉVRIER ✦
Festival Optimiste pour les harmonies

27 FÉVRIER ✦
L'École communautaire Réal-Bérard organise une Foire familiale de 18 h 30 à 21 h 30. Pizza, beignes, jeux familiaux et encan silencieux. Renseignements : 433-7706

Concerts, spectacles, rencontres des comités scolaires... Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 374, ou à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

■ ÉCOLE JOURS-DE-PLAINE

Des gagnants à l'affiche

Daniel BAHUAUD
LAURIER

Quatre élèves du cours d'arts visuels de la cinquième année de l'École Jours-de-Plaine ont gagné le premier prix pour le concours d'affiches du congrès des producteurs de porc et de volaille qui avait lieu en décembre.

L'affiche, qui a été exposée au Centre des congrès de Winnipeg lors du congrès, devait répondre à la question « Qu'est-ce que l'agriculture? » Par conséquent, l'on y voit un silo à grains, des animaux, une grange et de la machinerie agricole variée.

« On a dessiné ce qu'on connaît bien, souligne un des élèves du groupe, Patrick Gamache. On vit dans une ferme, et puis mes grands-parents sont fermiers, alors c'était facile. C'était très amusant de faire notre pancarte. On a beaucoup discuté de ce qu'on allait inclure avant même de commencer. J'ai suggéré qu'on y mette un tracteur et un camion. Tout le monde était d'accord. »

« Moi, j'ai suggéré d'ajouter une combine (1) et puis une vache, ajoute à son tour Devon Bray. Nous élevons des vaches chez nous. Ce n'est pas une ferme laitière mais pour de la viande. Je voulais vraiment inclure une vache. »

Tous les élèves du groupe se disent surpris du succès de leur travail, toutefois bien mérité. « C'est la première fois que l'école participe à ce concours de l'Association du porc du Manitoba, souligne leur enseignante, Eveline Bienvenue. Par contre, le groupe y a mis beaucoup d'effort, car il s'agissait d'un collage fait en papier de construction. Les élèves ont fait du travail minutieux et fort impressionnant. Je suis très fière d'eux. »

En méritant le premier prix, les élèves ont également gagné 200 $, une somme qu'ils ont reçue en janvier. Les jeunes ont décidé de donner l'argent à l'école afin qu'elle puisse acheter du matériel d'art visuel.

(1) C'est-à-dire une moissonneuse-batteuse.



Photo : Gracieuseté André Péloquin-Hopfner

Les heureux gagnants, Patrick Gamache, Devin Bray, Nicole Gamache et Maurice Tucker, posent avec l'affiche qu'ils ont produite pour l'Association du porc du Manitoba.

■ PROGRAMME DE LECTURE

Une visite qui donne confiance

Daniel BAHUAUD
NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Que les grands-parents lisent une histoire à leurs petits-enfants, ça va de soi. Mais que les tout-petits se mettent à en faire autant pour leurs grands-parents, c'est une autre paire de manches! Pourtant, c'est ce que font, presque quotidiennement, les 17 élèves de la première année de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes. En effet, les jeunes se font un plaisir d'accueillir leurs grands-parents et autres aînés de la communauté, grâce au programme de lecture mis sur pied par Marie Dacquay.

« L'idée m'est venue en 1997, explique l'enseignante à la retraite, qui remplace Danielle Jamault, l'institutrice de la première année en congé de maternité. À l'époque, j'étais la directrice de l'école. Nous avions un programme de lecture solide, mais j'étais de l'avis que nous pourrions le rendre plus dynamique. Et si on invitait les grands-parents, je me suis demandée. Alors, j'ai fait le tour de la communauté, en visitant les aînés pour les inviter à l'école. Au début, certains n'y voyaient pas l'utilité. Mais petit à petit, ils ont été convaincus. »

En effet, de nos jours, les grands-parents perçoivent le programme de lecture comme étant une bonne vieille tradition de l'école. Ils se font un réel plaisir de venir entendre lire les jeunes.

« Chaque visite dure une demi-heure, explique Marie Dacquay. La veille, les élèves se préparent, en pratiquant avec leurs parents la lecture d'une petite histoire. C'est un exercice qui leur donne beaucoup de confiance. Ils sont très fiers de lire pour un si prestigieux public!

« D'habitude, nous sommes trois ou quatre grands-parents, poursuit-elle. Et puis, il y a l'enseignante, un moniteur de langue et un auxiliaire qui, en l'occurrence, est lui-même grand-papa. Un élève ne peut lire son texte qu'une fois au même adulte. Alors au cours de l'année scolaire, il a l'occasion d'apprendre plusieurs histoires. »



Photo : Gracieuseté École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes

Les élèves de la première année de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes sont heureux de lire des histoires à leurs grands-parents et les aînés du village.

Le directeur actuel, Roland Deleurme, est lui aussi très fier du programme. « C'est un bel atout pour l'école, affirme-t-il. Les jeunes se sentent davantage partie de la communauté et se rendent compte que le français, ce n'est pas uniquement une langue scolaire, mais un excellent moyen de resserrer les liens familiaux. Et puis il n'y a rien de plus valorisant pour les jeunes. »

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE



DANS NOS ÉCOLES...



PUBLI-REPORTAGES

■ ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Rire pour survivre

Daniel BAHUAUD
SAINTE-ANNE

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Peter Bjornson, a accordé à l'École Pointe-des-Chênes une subvention de 1 000 $ pour faciliter la réalisation de son projet *Rire pour survivre*.

« Rire pour survivre, c'est une série d'activités visant à sensibiliser les jeunes de niveau secondaire au français et aux activités culturelles françaises, souligne le directeur adjoint de l'école et responsable du projet, René Déquier. L'idée est d'aider les élèves à se ressourcer d'activités culturelles francophones, de sorte à ce qu'ils soient responsables de leur propre bagage culturel et linguistique. Le tout, bien évidemment, en s'amusant, d'où le titre du projet. »

Dans ce dessein, Rire pour survivre proposera trois volets d'activités. Dans un premier temps, les élèves participeront à un jeu de style *Survivor*. « C'est notre façon d'encourager, de façon divertissante, le parler français, explique René Déquier. Nous avons ciblé les élèves de niveau secondaire, puisqu'ils sont en quelque sorte les leaders de l'école. S'ils s'expriment davantage en français, cela lance un message très positif aux plus jeunes.

« Il y a déjà eu des activités de style *Survivor* à l'école, précise-t-il. Mais jamais avec les élèves du secondaire. Et jamais en équipe. Le format que nous avons adopté permettra à chaque élève de participer au jeu du début à la fin. De plus, nos élèves les plus anglicisés seront encouragés davantage à parler en français. Autrefois, lorsqu'un jeune parlait en anglais, il était éliminé. Et en fin de compte, les jeunes les plus francophones gagnaient. Ceux qui avaient le plus besoin d'encouragement étaient déjà éliminés. Grâce à notre nouveau format, les élèves s'appuieront les uns les autres. »

Dans un deuxième temps, les élèves participeront à un forum où ils auront l'occasion de parler des avantages et défis du maintien de la culture française dans la vie de tous les jours. « Nous demanderons à plusieurs membres de la communauté de participer au forum, explique René Déquier. La présence de l'humoriste Martial Tougas a déjà été confirmée. Je sais que les jeunes l'apprécieront, compte tenu de sa façon amusante d'encourager la réflexion. »

Finalement, les élèves se réuniront pour discuter des meilleurs moyens de se ressourcer en français. « Nous mettrons l'accent sur la prise en main de son propre destin, souligne l'adjoint. De nos jours, le français s'avère un choix actif. Et il y a des moyens de devenir des consommateurs de produits culturels francophones. On choisit de syntoniser les postes de radio française. On choisit de clavarder en français et de visiter des sites Internet francophones.

« D'abord, il faut être au courant des services existants, poursuit-il. La rencontre les présentera. Mais aussi, nous demanderons aux élèves ce qu'ils aimeraient voir. Ce sera à eux de proposer des idées. Ce sera à eux de trouver des solutions en tant qu'individus, et aussi auprès de leur conseil étudiant et les organismes qui représentent les jeunes francophones, comme le Conseil jeunesse provincial. »



photo : Gracieuseté École Pointe-des-Chênes

René Déquier : « De nos jours, le français s'avère un choix actif. Et il y a des moyens de devenir des consommateurs de produits culturels francophones. »

Le projet Rire pour survivre sera lancé à la fin de février.

■ MUSIQUE

Da Capo al Fine : deuxième mouvement

Daniel BAHUAUD
RÉGIONS DU SUD-EST

Les harmonies des cinq écoles de la région du Sud-Est de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) présenteront à nouveau leur grand spectacle musical, Da Capo al Fine (1).

Plus de 200 élèves de la 7e année à la 4e secondaire monteront sur l'estrade de la salle du Centenaire de Winnipeg, pour épater les parents et amis des écoles Gabrielle-Roy, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe.

« Ce sont les élèves qui l'ont voulu, ce deuxième concert gala, souligne l'enseignante et membre du comité organisateur, Monique Guénette. Et quand les jeunes demandent de répéter une expérience pédagogique... Qui voudrait le refuser? »

En effet, lors d'un sondage effectué peu après le premier Da Capo al Fine, qui a eu lieu le printemps dernier, les élèves ont souligné qu'ils se sentaient comme des professionnels. « La salle du Centenaire, c'est l'endroit où jouent les musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, explique Monique Guénette. Ça donne un cachet spécial à l'expérience. Nos élèves nous ont indiqué que l'ambiance qui se dégage dans cette salle de spectacle a de beaucoup contribué à leur confiance en eux-mêmes. Je sais pertinemment que leur performance s'est grandement améliorée par le fait même que les jeunes savaient qu'ils répétaient dans le but de jouer sur cette estrade, devant une foule de gens. Mêmes nous, les enseignants, avons été touchés de la même façon. »

L'enseignant et membre du comité organisateur Patrick Lemoine abonde dans le même sens. « C'était vraiment impressionnant l'an dernier, dit-il. La soirée a vraiment dépassé toutes nos attentes. Alors je comprends la réaction des jeunes. Au début de l'année scolaire, notre comité organisateur s'est réuni pour discuter de la possibilité de créer un événement musical bien différent. Mais les élèves, eux, voulaient le Da Capo al Fine. Après seulement un an, ils s'identifiaient déjà à cette fête. »

Comme c'était le cas lors de la première édition du spectacle, les harmonies joueront d'abord deux pièces chacune. Ensuite, elles se réuniront pour interpréter trois morceaux. « Nous en avons déjà choisi deux, souligne Monique Guénette. Le public se régalera de *Saxcapades* de Joe Toto et de *La Malédiction du roi Toutankhamon* de Michael Story. »

« Nos élèves répètent déjà, souligne à son tour Patrick Lemoine. Et ils sont très pompés. Encore une fois, je les comprends. Nous les enseignants nous nous amusons autant qu'eux. En montant le Da Capo al Fine, nous avons développé une belle complicité. Surtout que de temps en temps, nous nous rendons dans les écoles de nos collègues pour diriger leurs harmonies. »



Photo : Gracieuseté École Sainte-Agathe

Déjà au travail. L'harmonie de l'École Sainte-Agathe se prépare pour le grand gala da Capo al Fine, qui aura lieu le 22 mars à la salle du Centenaire de Winnipeg.

« Les élèves apprécient ces échanges, affirme Monique Guénette. Ils s'habituent au style et touches musicales personnelles des enseignants différents. C'est comme composer avec un nouveau chef d'orchestre. Et puis ça crée davantage un esprit d'équipe. Lors que nous nous réunirons tous le 22 mars sous les feux de la salle du Centenaire, nous nous connaîtrons déjà très bien. »

(1) La deuxième soirée Da Capo al Fine aura lieu le 22 mars à 19 h à la salle du Centenaire de Winnipeg, 555 rue Main. L'entrée est gratuite.

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

Télé-horaire de la semaine du 31 janvier au 6 février 2005

Le Jour du Seigneur : le dimanche 6 février à 10 h à la SRC

Fête des malades, célébrée à l'église Saint-Maurice de Duvernay, par le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 Matin express		37 5		C'est dans l'air		Ricardo	simondur-ivage.com	Téléjournal / Midi	simondurivage.com		Urgences		La loi et l'ordre		Kong	Frontières étrange	Têtes à Kat
RDI	5h00 Matin express		RDI en direct			RDI en direct	Téléjournal / Midi	RDI en direct			RDI en direct		RDI en direct		Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	Tribune Parlem..
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	V Tout ça..	Variées	Variées	.35 Chiffres et lettres	La cible	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Ma Phôtos	Variées	:55 La cible
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		Dans la mire.com / V TVA en direct.com		Boutique TVA		Sunset Beach		Les feux de l'amour		Top modèles	Le 17 heures	

Lundi 31 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Union fait la force	Téléjournal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs "Rechutes"	L'Auberge du chien noir "Couples couplés"		Détect. Inc. "Le retour de pépé"		Le Téléjournal / Le Point		Téléjournal	Zig Zag	C'est dans l'air		Revers de médaille	Mémoires d'enfance
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages "Guerriers à louer"		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal / Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages "Guerriers à louer"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Double mixte	Double je			Ombre et lumière	Coeurs batailleurs	Phôtos	TV5 le journal	Actuel Magazine d'information.			Savoir plus santé		Arte reportage		Double étoile
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Les auditions de Star Académie		Annie et ses hommes		Le négociateur "La station-service"		Le TVA réseau	Qui vient ce soir	:15 Michel Jasmin		Infopublicité					

Mardi 1 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Union fait la force	Téléjournal	L'Accent	Virginie	La Facture	Providence		Enjeux		Le Téléjournal / Le Point		Téléjournal	C'est dans l'air		Découverte		Insectia
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages "'Todo Incluido'"		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal / Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages "'Todo Incluido'"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.						S.O.D.A.	TV5 le journal	David Oïstrakh, artiste du peuple			Vivement dimanche prochain			Écrans du monde	Culture,dépendances
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Qui perd gagne		Histoires de filles	KM/H	Caméra café	Juste pour rire	Le TVA réseau	Qui vient ce soir	:15 Michel Jasmin		Infopublicité					

Mercredi 2 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Union fait la force	Téléjournal	Téléjournal Magazine	Virginie	L'Épicerie	Le Bleu du ciel		Les Bougon	Minuit, le soir	Le Téléjournal / Le Point		Téléjournal	Téléjournal Magazine	C'est dans l'air		Découverte	
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Rep. "Le jour de la marmotte"		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal / Le Point		Le Journal RDI		Grands Rep. "Le jour de la marmotte"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Nos jours à venir		Envoyé spécial Magazine d'information.			Arte reportage		TV5 le journal	Temps présent		Bourlin-gueur	Double mixte	Double je			Ombre et lumière
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Les poupées russes		Transformation "Jeff et Tammy"		Le TVA réseau	Qui vient ce soir	:15 Michel Jasmin		Infopublicité					

Jeudi 3 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Union fait la force	Téléjournal	Oniva	Virginie	Cover Girl	Qui l'eût cru!		L'héritière "Coups durs"		Le Téléjournal / Le Point		Téléjournal	C'est dans l'air		"Louis 19, le roi des ondes"('94) Martin Drainville.		
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages "Yalta: paix et trahison"		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal / Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages "Yalta: paix et trahison"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Gros plan sur..	"La mare au diable"('72) Béatrice Romand, Jacques Gripel.			Yeux dans l'écran	Éloge du Bungalow		TV5 le journal	Panorama	C'est en hiver que les jours rallongent		Portrait de famille	Paris-Montréal	Dalida Idéale /:45 À communiquer		
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Dans ma caméra	Star système	Le coeur a ses...	Vice caché		Courir la pomme	Le TVA réseau	Devine qui vient ce soir		Michel Jasmin	:15 "Artistes et modèles"('55) Jerry Lewis, Dean Martin.				:15 Infopublicité	

Vendredi 4 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Monde de Charlotte	Union fait la force	Le Téléjournal		Gars, fille et.. "Martin"	Infoman	Ça va être ta fête!		Zone libre		Le Téléjournal / Le Point		Téléjournal	C'est dans l'air		"Frankie et Johnny"('91) Al Pacino, Michelle Pfeiffer.		
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	RDI 10 ans "Une petite pilule avec ça?" Invité(es): Dr Luc Bessette			Le Téléjournal / Le Point		Michaëlle Invité(es): Jean-Claude St-Onge		Le Téléjournal / Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	d.	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				Musique noire 3/6	:15 Biblio. id.	TV5 le journal	Acoustic	P.J. police judiciaire		Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.				
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	J.E.		Les anges de la rénovation		Devine qui vient ce soir		Le TVA réseau	"Colombo: Criminologie appliquée"Police				Infopublicité				

Samedi 5 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Le Monde d'Henri	Mona le vampire	Kim Possible	ZoéKézako/:45Bordemer	Chasseurs dragon	Légende Tarzan	Code Lyoko	Le Projet Zeta	Téléjournal / Midi	"Au secour du petit panda"('95) Yi Ding, Stephen Lang.				Culture-choc	L'Accent	Brio	Ça vaut le détour!	
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Téléjournal / Midi	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Enquête d'aventure	Le Journal RDI	Vivre ici	Le Journal RDI	Histoires oubliées	Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	Le Monde
TV5	7h30 Zavévu	Stars parade	Bourlin-gueur	Génies en herbe	Rugby Tournoi des VI Nations France vs. Écosse IRB				Thalassa Du coeur de la ville, nous remonterons le canal jusqu'au bassin de Thau.				Soccer FFF				Journal Suisse	Gourm-ande
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Courir la pomme	P.-dessus marché	Fleurs et jardins	Les Fous du vin	Le TVA midi	Via TVA	Tonus	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Mentalité dangereuse"('95) George Dzundza, Michelle Pfeiffer.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Histoires oubliées	Justice	Téléjournal	La Fureur		"Six jours, sept nuits"('98) Harrison Ford, Anne Heche.				Les leçons de Josh	Téléjournal	Le Garage	"Meurtre parfait" Pour le meutre de sa femme, un commerçant offre de l'argent à l'amant de celle-ci.('98) Gwyneth Paltrow, Michael Douglas.					
RDI	La Semaine verte		Le Journal RDI	La Facture	Enjeux "Les décrocheurs"		Téléjournal	Zone libre		Enquête d'aventure	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Téléjournal	Ushuaïa Nature "Fragment de paradis"		Culture-choc	Téléjournal	La Facture
TV5	Portrait de famille	Le Journal de France	PassepArt	À quoi ça rime	Music-Hall Dans des décors somptueux se succèdent chansons, ballets et autres.				Ombre et lumière	TV5 le journal	PassepArt	"La mare au diable"('72) Béatrice Romand, Jacques Gripel.			Yeux dans l'écran	P.J. police judiciaire		Gros plan sur...
TVA	Le TVA 18 Heures	"Les remplaçants"('00) Brooke Langton, Keanu Reeves.					"Jugé coupable"('99) Isaiah Washington, James Woods.					Le TVA réseau /:55 "Loin du paradis"('98) Anne Heche, Vince Vaughn.					:25 Infopublicité	

Dimanche 6 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Poko	Sagwa	Le roi, c'est moi!	Mystères de Moville	Le Jour du Seigneur		Mon ange "Mauvais père"		Téléjournal / Midi	La Semaine verte		Second Regard	37 5		Adrénaline Un spectacle grandiose donné à Las Vegas.			Revers de médaille
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Justice	Téléjournal / Midi	Vivre ici	Le Journal RDI	Culture-choc	Le Journal RDI	RDI 10 ans			Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	Le Monde
TV5	7h30 Mus. Coeur	France Foot	.15 Dessous	Stade Africa	Kiosque		Journal/ :20Journal	À quoi ça rime	On ne peut pas... Magazine de divertissement présenté par Olivier Fogiel.				Espace Franco	d.	Acoustic	S.O.D.A.	Journal Suisse	Nec plus ultra
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Doc Hollywood"('91) Julie Warner, Michael J. Fox.				Le TVA midi	Larocque et Auger	Évangélisation 2000	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Une leçon de courage"('94) Ken Howard, Blair Brown.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	5 sur 5		Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				Téléjournal	Élégie	:05 "L'Empereur et l'assassin"('98) Fengyi Zhang, Li Xuejian.					:45 Hors d'ondes
RDI	Michaëlle Invité(es): Jean-Claude St-Onge		Le Journal RDI	Part des choses	Ushuaïa Nature		Téléjou-rnal	Le Point	5 sur 5		Téléjou-rnal	Second Regard	Le Journal RDI	Part des choses	Zone libre		Téléjournal	Le Point
TV5	Bibliotheca Junior	Le Journal de France	Vivement dimanche!			Écrans du monde	Campus Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.			TV5 le journal	Kiosque		Chroniques d'en haut	d.	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.			
TVA	Le TVA 18 Heures	L'École des fans	Demandes spéciales "Alys Robi"		Juste Pour Rire - Gala Le Gala de Laurent Paquin, avec Dominic et Martin, Pierre Richard et Les Denis Drolet.					:55 Musicographie "Mitsou"		:55 Évang. '00	:25 Infopublicité					

SAINT-LAURENT

Un projet qui a le vent dans les voiles

Saint-Laurent pourrait accueillir le deuxième parc éolien au Manitoba.

Gabriel GOSSELIN

La société Windcor a signé plus d'une vingtaine d'ententes de location de terrain avec des propriétaires de Saint-Laurent, dans le but d'y établir le second parc éolien du Manitoba. Ces ententes permettront à l'entreprise d'ériger des éoliennes sur les terrains d'environ 25 résidants, si les études démontrent la rentabilité de l'endroit.

Windcor a érigé une tour météorologique à Saint-Laurent le 14 septembre pour mesurer la vélocité du vent dans la région. Cette tour permettra de récolter des données sur les quatre saisons et de comparer cette information aux données sur le vent recueillies par Environnement Canada au cours des 100 dernières années.

Windcor mène des négociations avec le gouvernement provincial et Hydro Manitoba pour conclure une entente d'achat d'énergie. Une étude d'impact environnementale devra être effectuée, et l'entreprise devra trouver le financement nécessaire pour débuter la construction.

Windcor espère compléter le parc éolien à Saint-Laurent avant 2007. Mais, comme le souligne David Therrien, « ce genre de projet est coûteux. Il pourrait prendre du retard à cause de la forte demande d'équipement auprès des manufacturiers. Une fois la commande faite, recevoir l'équipement peut prendre jusqu'à 18 mois.

« La capacité d'Hydro Manitoba à recevoir l'énergie à sa station de Saint-Laurent peut représenter un autre défi, continue-t-il. Nous voulons construire assez de tours pour générer de 25 à 50 megawatts d'énergie. »

Le parc éolien de Saint-Laurent pourra voir le jour, ce que Windcor devrait être en mesure de confirmer avant la fin de l'été. « Nous devons d'abord voir quelle est la vélocité du vent pendant l'été, précise David Therrien. Nous aimerions commencer à construire des fondations pour les tours et les avoir complétées en automne pour débuter la construction des tours elles-mêmes. »

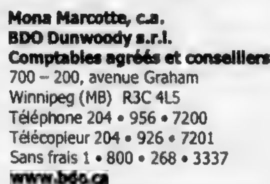
Dois-je cotiser à un REER ou à un REEE? Ou dois-je rembourser mon prêt hypothécaire et épargner pour les études de mon enfant plus tard?

Parmi ceux d'entre nous qui avons des enfants et un prêt hypothécaire, la plupart auront trois priorités d'épargne qui semblent en conflit :

- épargner en vue des études d'un enfant,
- rembourser le prêt hypothécaire, et
- épargner en vue de la retraite.

La clé du succès consiste à établir vos priorités. Par exemple, si vous adhérez à un régime de retraite, la somme que vous pouvez verser dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est relativement minime. Il est donc primordial d'épargner en vue des études de votre enfant et de rembourser votre prêt hypothécaire. Comme il est possible de reporter indéfiniment les droits de cotisation à un REER, vous pouvez choisir de cotiser à votre régime plus tard.

Si vous accordez une importance égale à toutes ses priorités, vous devez adopter une méthode équilibrée. Par exemple, vous pouvez utiliser votre remboursement d'impôt obtenu grâce aux cotisations à votre REER pour financer votre cotisation à un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et effectuer des versements hypothécaires supplémentaires.



Vous pourriez cotiser 2 000 $ par année pour chaque enfant dans un REEE afin d'obtenir la Subvention canadienne pour l'épargne-études maximum. Le gouvernement vous donne rarement de l'argent, alors profitez-en.

Conseil de planification - Lorsque vous élevez une famille, il semble parfois impossible de trouver l'argent pour cotiser à un REEE. Les retraits mensuels préautorisés peuvent être une solution car vous n'aurez pas à verser la cotisation annuelle d'un seul coup.

Mona Marcotte, c.a.
BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
700 – 200, avenue Graham
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca



Objectif croissance

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Un local à cinq dollars

Sylviane LANTHIER

Le Festival du Voyageur a négocié avec la Ville de Winnipeg un bail de cinq ans, pour un loyer symbolique de un dollar par an, qui lui donnerait accès à l'édifice situé à côté de l'ancien hôtel de ville, boulevard Provencher. Le bâtiment vacant, qui appartient à la Ville, a autrefois logé des bureaux de Santé Manitoba.

Mais, comme l'explique le directeur général Daniel Lussier, « pour que ce bail entre en vigueur, le Festival doit d'abord remplir deux conditions : il nous faut un développeur pour le site du Rendez-vous et le stationnement de la rue Aubert; et le zonage du site doit être modifié en résidentiel. »

Le Festival du Voyageur, qui s'apprête à lancer un appel d'offres pour la vente du Rendez-vous, préfère que l'acheteur se charge des procédures nécessaires pour le zonage du site. Une fois la vente et le zonage complétés, le Festival aurait accès à ses nouveaux locaux. L'organisme, qui s'attend à régler la question de la vente à la fin de mars, ne prévoit pas déménager avant l'automne prochain.

« Le bail à 1 $, explique Daniel Lussier, va nous assurer une certaine stabilité pendant cinq ans. Le temps pour nous de décider où on s'installera pour de bon par la suite et de nous réorganiser. »

La Ville, qui détient une option d'achat privilégiée sur le Rendez-vous, avait décidé l'an dernier d'exercer cette option. L'administration du maire Katz a renversé cette décision cet automne. « Nous, on pensait avoir vendu l'édifice, rappelle Daniel Lussier. La décision de la Ville a signifié un recul pour nous, il y avait beaucoup d'inconnus. La Ville ne pouvait pas tout à fait s'en laver les mains. Le prix du loyer nous permet d'avoir une situation gagne-gagne. Surtout qu'en limitant le développement futur à du résidentiel, ça a un impact à la baise sur le prix qu'on peut demander pour le Rendez-vous. C'est certain maintenant que le développeur devra d'abord détruire le bâtiment et nettoyer le site. »

Mon avenir c'est ici



L'Ontario lève des barrières à la reconnaissance des qualifications professionnelles

Qu'en pensez-vous?

À votre avis, les immigrants vivant en milieu minoritaire, vivent-ils les mêmes défis (i.e. reconnaissance des acquis, accueil, etc.) que la majorité des Canadiens dans ces communautés?

❑ ***OUI***
❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

79% ont répondu OUI et 21% ont répondu NON à la question suivante :
Le déclin du pourcentage de la population francophone en Ontario vous inquiète-t-il?

La province de l'Ontario a adopté, l'automne dernier, un train de mesures visant à lever des barrières à la reconnaissance de formations professionnelles acquises à l'étranger. C'est ainsi que la province s'est engagée à travailler avec les organismes de réglementation de l'Ontario à trouver des moyens de réduire davantage les obstacles à l'emploi et à aider les personnes formées à l'étranger à exercer leur profession.

En effet, les médecins et les infirmiers et infirmières ayant obtenu une formation à l'étranger devraient être à même de poursuivre plus facilement leur carrière en Ontario. La ministre ontarienne de la Formation et des Collèges et Universités, Mary Anne Chambers, est d'avis que ces gens apportent « une contribution importante à la création d'une économie forte et prospère ».

Selon ce même ministère, en Ontario, environ 70 % des adultes qui immigrent ont fait des études postsecondaires ou ont suivi une formation, et sont hautement qualifiés. « Nous sommes résolus à créer la main-d'oeuvre hautement compétente nécessaire pour attirer emplois et investissements, dit Mme Chambers. En travaillant de concert avec les organismes de réglementation, éducateurs, employeurs et groupes communautaires, nous pouvons permettre à tous les Ontariens de mettre pleinement à profit leurs compétences et leur expertise et assurer ainsi la prospérité de la province », ajoute-t-elle.

Parmi les initiatives annoncées, le gouvernement a fait connaître son intention d'accroître le soutien aux diplômés en médecine formés à l'étranger afin de créer un plus grand nombre de médecins. À ce chapitre, deux nouveaux programmes de formation représentant un investissement de 1,7 million $ sur trois ans compléteront et mettront à profit le programme actuel ciblant les diplômés internationaux en médecine.

Quant aux infirmières et infirmiers, un projet de formation relais qui aide celles et ceux formés à l'étranger à réussir l'examen d'inscription et à exercer en Ontario, ouvrira un bureau à Hamilton. La province a également annoncé un investissement de 2 millions $ dans le projet de formation relais intitulé *Creating Access to Regulated Employment (CARE) for Nurses*.

« Il n'y a aucun doute, les Franco-ontariens vont être touchés par ces mesures, mais c'est à nous, les intervenants francophones de l'Ontario, d'être aux aguets afin de s'assurer que les francophones obtiennent leur quote-part », d'affirmer Maxim Jean-Louis, président de Contact Nord à Sudbury. (M. Jean-Louis a participé au développement du Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire).

M. Jean-Louis fait remarquer qu'une pénurie au niveau de la majorité se traduit par une pénurie encore plus grande en milieu minoritaire. « Cette pénurie est compliquée par le fait que les immigrants francophones ne sont pas toujours bien accueillis dans le sens qu'ils ne sont pas toujours bien dirigés ou bien informés », mentionne-t-il.

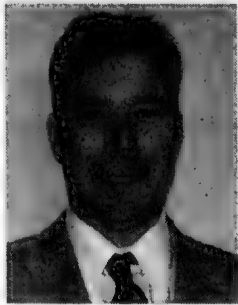
Donc, cette initiative, jumelée à d'autres initiatives gouvernementales, dont celles du fédéral, devrait faciliter l'arrivée en Ontario de professionnels de la santé, par exemple, dont certains sont de langue minoritaire et choisiront d'œuvrer dans des milieux minoritaires.

Dianne Paquette-Legault

ARC du Canada

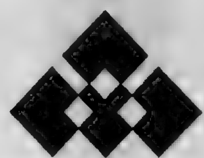
Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, grâce à Citoyenneté et Immigration Canada et au Partenariat int er mi st ér i é avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

Nomination



Monsieur René Robidoux, directeur de crédit de la Caisse Provencher Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur **Marc Rioux** au poste de Conseiller comptes agricoles et commerciaux aux centres de service Saint-JeanBaptiste/Letellier /Saint-Joseph.

Originaire de Saint-Pierre-Jolys, monsieur Rioux a au-delà 15 années d'expérience dans le secteur financier des Caisses. Monsieur Rioux invite les agriculteurs et commerçants à venir le rencontrer pour discuter de la gamme de services spécialises que la Caisse pourrait leur offir. Pour communiquer avec Marc, veuillez composer le 758-3372.



SAINT-PIERRE

Noces d'or de la pharmacie

La pharmacie de Saint-Pierre-Jolys célèbre cette année ses 50 ans.

Mélanie MORIN

« Nous avons été très chanceux tout au long de notre vie, s'exclame le premier propriétaire de la pharmacie de Saint-Pierre-Jolys, René Mulaire. Il faut dire que le commerce venait combler un besoin. »

Dans les années 1950, le seul moyen de se procurer des médicaments à Saint-Pierre-Jolys était soit d'aller à Winnipeg ou de demander au médecin, se souvient René Mulaire. « À cette époque, j'étais étudiant en pharmacie et j'avais envie de pratiquer en milieu rural, de m'établir à la campagne. J'ai donc choisi de m'installer dans mon village natal et d'y pratiquer mon métier.

« Au début, la pharmacie était dans une toute petite bâtisse, indique René Mulaire. Et nous y vivions aussi car nous avions aménagé, ma femme et moi, un logement à l'arrière. Mais je me sentais tellement fortuné d'avoir mon commerce à moi et de pouvoir remplir un besoin dans ma communauté! »

Dès le départ, la pharmacie de Saint-Pierre connaît du succès. « Deux ans après l'ouverture nous avons acheté l'édifice qui se trouvait à côté de notre pharmacie pour pouvoir y déménager, rappelle René Mulaire. On a été chanceux de pouvoir mettre la main dessus. Cela nous a permis d'ajouter, entre autres des services de cosmétique et de photographie. Nous avons aussi commencé à offrir des médicaments pour les animaux car à cette époque, il n'y avait pas de vétérinaire à Saint-Pierre-Jolys et les fermiers administraient eux-mêmes les médicaments à leurs animaux. »

Pour René Mulaire et sa femme, Cécile, les clients étaient ce qu'il y avait de plus important. « Plusieurs clients n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, explique René Mulaire. J'ai donc commencé à offrir des cartes de souhaits dans diverses langues. »

« Mon mari a été le premier pharmacien à arrêter de vendre des cigarettes dans son commerce, souligne fièrement Cécile Mulaire. C'était bien avant toutes les lois anti-tabac. » « Pour moi, c'était un non-sens, de l'hypocrisie, avoue René Mulaire. Je ne voulais pas vivre dans le mensonge. Je ne pouvais pas guérir les gens d'une main et leur offrir un produit qui les rend malade de l'autre. »



Photo: Gracieuseté Réal Mulaire

Une petite cérémonie a été organisée le 15 janvier pour célébrer les 50 ans de la pharmacie.

« J'ai eu 30 belles années à la pharmacie, signale René Mulaire. J'ai eu la chance de participer activement à ma communauté et je suis reconnaissant. »

En 1983, Réal Mulaire a pris la relève de son oncle à la pharmacie. « Adolescent, la chimie me fascinait, admet Réal Mulaire. Un été, j'ai travaillé pour mon oncle et je me suis rendu compte que la pharmacologie rencontrait mes intérêts. J'ai donc débuté des études en pharmacie en 1975 à l'Université du Manitoba.

« Après mes études, j'ai appris le fonctionnement du commerce avec mon oncle, continue-t-il. L'administration, l'inventaire, le fonctionnement général, il m'a tout montré. »

La pharmacie ouverte par René Mulaire a toujours été très familiale. Réal Mulaire poursuit la tradition. « Tout le monde mets la main à la pâte, dit-il. Et l'une de mes filles pense faire des études en pharmacie alors peut-être qu'elle reprendra le commerce un jour. Mais c'est encore loin tout ça! Nous verrons bien. »

Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface

Le mandat de La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface est de représenter, de promouvoir et de protéger les intérêts de ses membres.

L'ACHAT LOCAL, C'EST VITAL ...
communiquez avec nos membres pour tous vos besoins.

Architectes

Cohlmeyer Architects Limited • 943-1394
Gaboury Préfontaine Perry architect.e.s • 943-1055

Assurances

Agence d'assurances P. R. Morier • 985-1222
Assurances Aurèle Desaulniers • 233-4051
Assurances d'Eschambault • 237-4816
Assurances Forest Ltée • 237-8434
Assurances Lavergne • 433-7758
Medicine Wheel Insurance Inc. • 940-5464

Comptabilité

André Couture • 953-0700
BDO Dunwoody • 956-7200
Gabriel Forest • 256-4910
Grant Thornton srl • 944-0100
Hall Molgat • 943-9931
Hawkins & Company • 233-4744

Finance / Investissements

A / R Campeau Financial • 253-0411
Avista Financial Group • 987-4876
Banque de développement du Canada • 983-3606
Banque nationale du Canada • 231-5700
C. Finance Inc. • 231-1170
Caisse Saint-Boniface • 237-8874
Michelle Smith • 975-5030
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires • 233-6352

Dîner-rencontre **mensuel**

Le prochain dîner-rencontre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface se tiendra :

le mardi 8 février 2005
de 11 h 45 à 13 h
à l'Hôtel Norwood

Nous accueillerons, lors de ce dîner, **le centre d'information 233-ALLÔ**. Ils nous parleront de leurs services d'information, d'emploi et aux 55+. Le 233-ALLÔ peut vous aider à trouver des activités en français, aider à votre recherche d'employés bilingues, vous trouver un numéro de téléphone et encore plus. Venez découvrir comment le 233-ALLÔ peut faciliter votre travail.

Nous aurons aussi une courte présentation de **monsieur Pierre Morier de l'Agence d'assurances P. R. Morier** qui nous parlera du régime d'assurance collective de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Coût :
15 $ pour les membres ayant une adhésion sans repas *
20 $ pour les non-membres *
* Les dîners non honorés seront facturés au membre

Au plaisir de vous voir!

Veuillez confirmer votre présence avant 16 h le jeudi 3 février 2005
en appelant Joanne au 235-1406

LIBERTÉ

383, boulevard Provencher | 2e étage | Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Tél. : 235-1406 | Téléc. : 233-1017 | info@ccfsb.mb.ca | www.ccfsb.mb.ca

La prochaine étape de votre carrière?



TARIFICATEUR (bilingue)

Vous possédez un diplôme universitaire en arts, en commerce ou en science, vous avez une excellente capacité à communiquer en anglais et en français et vous souhaitez vous bâtir une carrière au sein de l'une des principales compagnies d'assurances vie et maladie au Canada.

Vous êtes à l'aise dans un milieu de travail dynamique où vous pouvez mettre en pratique vos aptitudes pour l'analyse et la recherche afin de déterminer l'assurabilité des proposants particuliers à l'égard de l'assurance invalidité et de l'assurance contre les maladies graves à l'aide de renseignements médicaux et non médicaux.



Franchissez l'étape suivante.
Nous vous offrons un environnement stimulant axé sur le travail en équipe, avec un salaire et des avantages sociaux concurrentiels et des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Postulez en ligne à l'adresse suivante d'ici le **lundi 7 février 2005 : www.gwl.ca.**

Nous nous engageons à favoriser la diversité de nos effectifs et encourageons donc toute personne possédant les qualifications requises à soumettre sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes sélectionné(e) pour un entretien.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.



www.gwl.ca



Conseil scolaire Centre-Est

**RECHERCHE UN(E) ENSEIGNANT(E)
POUR
L'ÉCOLE DU SOMMET À SAINT-PAUL
(école catholique M à 12 • 130 élèves)**

Poste :

enseignant(e) au secondaire :
- **Biologie 20**
- **Mathématiques 7**
- **Sciences 26**
- **Cours complémentaire (au choix)**

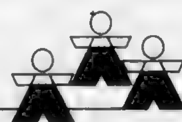
Qualités recherchées :
- détenir un certificat d'enseignement valide de l'Alberta ou éligible à l'obtenir;
- des connaissances applicables à l'enseignement dans une école francophone, langue première en milieu anglo-dominant;
- une formation et/ou de l'expérience en enseignement à niveaux multiples;
- une excellente connaissance du français et connaissance de l'anglais;
- un dynamisme qui émane d'un amour de l'enseignement;
- des aptitudes à maintenir des relations interpersonnelles positives;
- des compétences dans l'intégration des nouvelles technologies en enseignement.

Entrée en fonction : du 1er février au 30 juin 2005.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service à :

**Monsieur Simon Pagé, Directeur
École du Sommet
4617 - 50e Avenue
Saint-Paul (Alberta) T0A 3A0**

**Téléphone : (780) 645-1949 Télécopieur : (780) 645-1939
courriel : spage@atrium.ca**



LES HEURES CLAIRES INC.

est à la recherche d'un(e)

**éducateur(trice)
niveau I, II ou III
de la jeune enfance.**

Poste à temps plein
pour une durée d'un an
(avec possibilité de prolongation).

Premiers soins et RCR requis.

Salaire selon le guide du MCCA.

Entrée en fonction :
aussitôt que possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

**Francine Mahé
Les Heures Claires Inc.
320, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0J4**

**Télécopieur : 233-9697
Courriel :
francine@lesheuresclaires.ca**

AVIS – SUCCESSION DE CLIFFORD ANDY HENDERSON

Quiconque sait où se trouvent les plus proches parents de Clifford Andy Henderson, qui est né à Saint-Boniface (Manitoba) et est décédé à Edmonton (Alberta) le 31 mars 2004, est prié de communiquer avec Sheila McClenaghan au Bureau du curateur public, par courrier : 400S, 10365, 97e Rue, Edmonton (Alberta) T5J 3Z8, par téléphone : (780) 427-2744 ou par télécopieur : (780) 422-9136.

Sε

South Eastman Health/Sante Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 56 000 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca

Infirmier autorisé ou infirmière autorisée – Soins à domicile
Services communautaires - Saint-Pierre-Jolys (MB)

Bilingue, temps partiel 0,245 ÉPT
Terme du 14 février 2005 au 22 octobre 2005

Bilingue, temps partiel 0,322 ÉPT
Terme du 29 janvier 2005 au 1er décembre 2005

***L'infirmier/l'infirmière** assume la responsabilité de dispenser des soins infirmiers directement à un patient ou un groupe de patients dans la région Sud-Est.*

Aides aux soins personnels – Soins domiciles
Bilingue, à titre temporaire
Jours/Soirs/Nuits/Fins de semaine
Sainte-Anne/Lorette/Landmark
(Bilinguisme non requis pour Landmark)

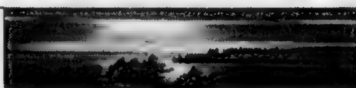
L'aide aux soins personnels assume la responsabilité de dispenser des soins directement à un patient ou un groupe de patients dans la région Sud-Est. Le salaire horaire varie entre 12,62 $ et 13,74 $.

Qualités (pour tous ces postes):
- Membre en règle de la CRNM [le poste d'infirmier seulement]
- Un certificat d'aide aux soins personnels ou en soins de santé est recommandé et/ou expérience connexe [le poste d'aide aux soins personnels seulement]
- Expérience en services communautaires considérée un atout
- Aptitude à travailler de façon autonome et au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Capacité de maintenir la confidentialité
- Bonne santé physique et mentale pour être en mesure de faire face aux exigences de l'emploi
- Être bilingue, français et anglais (Saint-Pierre, Sainte-Anne et Lorette)

Conditions d'emploi (pour tous ces postes):
- Vérification de casier judiciaire
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 7 février 2005** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



> votre destination carrières

Regional Health Authority Central Manitoba Inc.



Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.

ORS du Centre:
les opportunités vous attendent...

PRÉPOSÉ(E)S AUX SOINS À DOMICILE
L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba Inc. Programme de soins à domicile dispose de postes de préposé(e)s dans la région de **Notre Dame de Lourdes/Somerset**. Les préposés aux soins à domicile jouent un rôle important au sein de ce programme communautaire puisqu'ils sont chargés d'aider les clients âgés et handicapés de la région dans leurs activtiés quotidiennes.

Compétences requises :
- de préférence, expérience personnelle et(ou) formation reconnue en prestation de soins personnels et dans le domaine des tâches ménagères; être prêt(e) à offrir une formation en milieu de travail à des candidat(e)s choisi(e)s;
- permis de conduire valide et voiture;
- être disponible pour les missions telles qu'elles ont été prévues, ce qui peut inclure le jour, le soir, les fins de semaine, les jours fériés et la nuit;
- bonnes relations interpersonnelles et capacité de travailler de façon autonome.

Salaires et rémunération :
- salaire : de 10,45 $ à 11,13 $ l'heure;
- titulaires d'un certificat de préposé(e) aux soins à domicile ou de préposé(e) aux soins de santé : de 12,62 $ à 13,74 $ l'heure;
- indemnité de kilométrage : 36,7 cents le km;
- primes de fin de semaine et de poste fractionné;
- avantages sociaux.

Étant donné la diversité culturelle de notre région, la capacité de communiquer dans plus d'une langue sera considérée comme un atout.

Ces postes sont assujettis à une vérification du casier judiciaire, des antécédents dans le secteur vulnérable et du registre des enfants maltraités. Les candidats qualifiés que ce travail intéresse sont priés d'envoyer leur curriculum vitæ sous pli confidentiel, avec références et lettre d'accompagnement, à :

BARB MCGILLIVRAY
Coordonnatrice des ressources
Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.
C.P. 369
Manitou (Manitoba) R0G 1G0
Telephone : (204) 242-2914
Telecopieur : (204) 242 3463
Courriel : humanresources@rha-central.mb.ca

ww.rha-central.mb.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquerons qu'avec ceux dont la candidature est à l'étude.

EN PLEINE FORME!

LA VILLE DE STE-ANNE
Directeur(trice) général(e)

La Ville de Sainte-Anne, située à 20 minutes de Winnipeg, est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

Compétences requises :
- être bilingue, c'est-à-dire parler et écrire couramment le français et l'anglais;
- cinq ans d'expérience en administration municipale et avoir réussi le cours exigé par la MMAA ou y être inscrit est un atout;
- salaire offert estimé entre 50 000 $ et 60 000 $ par année.

Entrée en fonction :
le 1er mars 2005

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae par la poste **au plus tard le lundi 31 janvier 2005** à :

**La Ville de Ste-Anne
181, rue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G3**

**ou
Télécopieur :
1 (204) 422-5459
Courriel :
Guy_Levesque@steannemb.ca**

Notre succursale de Rockland en Ontario est à la recherche d'un(e)

Pharmacien(ne)

Temps plein

Tirez profit de vos compétences et bénéficiez d'une intéressante formule de rémunération. Le bilinguisme est essentiel et vous devez être membre en règle du Collège des Pharmaciens de l'Ontario.

Pour postuler, veuillez communiquer avec le propriétaire de la succursale, M. Pierre Madore, au (613) 446-4340 ou faites-lui parvenir votre CV, avant le 4 février 2005, par télécopieur au (613) 446-7138, par courriel à pmadore@videotron.ca ou par la poste à PJC Jean Coutu, 2246, rue Laurier, Rockland (Ontario) K4K 1L4.





JEAN COUTU

Villa Youville inc.

La Villa Youville inc. sollicite des candidatures au poste de

COORDINATEUR(TRICE)
DE RESSOURCES AUX LOCATAIRES

Mandat :

Ce poste assumera la responsabilité de coordonner une panoplie de services aux locataires tels que développés/approuvés par le conseil d'administration de la Villa Youville.

Exigences :

- démontrer des qualités de direction;
- expérience en gestion de projet un atout, mais non obligatoire;
- avoir un permis de conduire;
- habileté à communiquer efficacement avec le public en général, entre autres les personnes âgées;
- habileté à communiquer efficacement (oral et écrit) en anglais et en français;
- démontrer de bonnes relations interpersonnelles avec les personnes âgées, le public en général et les bénévoles.

Heures de travail :

Position à temps plein, du lundi au vendredi • 38,75 heures par semaine.

Rémunération : 10,45 $/heure

Date d'entrée en vigueur : Aussitôt que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande et curriculum vitae **avant le 4 février 2005** à :

Villa Youville inc.
Département des ressources humaines
210, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

par télécopieur : (204) 422-5842

LES TOURNESOLS DE SAINT-VITAL INC.

recherche des

éducateur(trice)s de la jeune enfance II



Les candidat(e)s retenu(e)s seront chargé(e)s de travailler avec notre groupe d'enfants en bas âge et notre classe de prématernelle du matin/francisation.

Il(elle) doit être capable de s'exprimer clairement et correctement en français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Il(elle) doit posséder beaucoup d'entregent et d'excellentes compétences en matière d'analyse, d'organisation, de résolution de problèmes et de prise de décisions, et doit pouvoir bien travailler au sein d'une équipe.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Les Tournesols de Saint-Vital Inc.
425, chemin John Forsyth
Saint-Vital (Manitoba)
R2N 2N8
Télécopieur : 257-2545

Vous voulez une carrière stimulante et enrichissante?



BDO Dunwoody [illegible] cabinet d'experts-comptables [illegible] en importance au Canada. La société [illegible] de 95 [illegible] et plus de 2 000 [illegible] à son service dans tout le Canada. Nous [illegible] les besoins des entreprises, des [illegible] organismes [illegible]. Nous offrons un large éventail de services consultatifs d'affaires afin de répondre aux besoins particuliers d'une clientèle très diversifiée. Nos bureaux sont situés dans les grandes villes canadiennes ainsi que dans de plus petites collectivités. Nous avons l'avantage unique d'évoluer [illegible] nationale et locale, une particularité qui nous distingue de tous les autres cabinets d'experts-comptables au Canada.

200, rue Graham,
bureau 800
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4L5

Le bureau de Winnipeg est à la recherche de candidats pour combler immédiatement les postes suivants :

Comptable principal

Sous la direction d'un directeur de la vérification ou d'un directeur principal, vous aurez à exercer les fonctions suivantes, sans en exclure d'autres :

- Procéder à des vérifications pour des organismes d'envergure modeste à moyenne.
- Appuyer et superviser des vérificateurs adjoints.
- Veillez à ce que le travail soit terminé d'une manière juste et ponctuelle.

Qualifications

- 2 à 3 années d'expérience en comptabilité publique.
- Détenir le titre de CA, de CGA ou être en voie de l'obtenir.
- Excellente compréhension du processus de vérification.
- Excellentes aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.
- Capacité de travailler en équipe.

Vérificateur adjoint

Sous la direction d'un directeur de la vérification ou d'un directeur principal, vous êtes diplômé universitaire et admissible au programme de CA (CASB). L'expérience du travail dans le domaine de la comptabilité serait un atout.

Ces carrières sont stimulantes et enrichissantes. L'entreprise offre une rémunération intéressante et des possibilités d'avancement. Nous offrons un système de soutien hors pair à nos employés souhaitant obtenir les titres de CA et de CGA.

Nous invitons tout particulièrement les candidats qui maîtrisent les deux langues officielles.
Si vous êtes intéressé à relever le défi au sein de notre entreprise de premier plan, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Nous souhaitons remercier toutes les personnes intéressées. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue.

BDO

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers

Télécopieur : (204) 926-7206
Courriel : tclark@bdo.ca
www.bdo.ca

La Caisse Provencher avec un actif de 127M $ et plus de 5 600 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans la région Rivière-Rouge du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler un poste à temps partiel à notre centre de service Saint-Adolphe:

Agent.e services aux membres

Fonctions
L'agent.e accomplit une variété de tâches liées au secteur des services financiers. Ses fonctions comprennent l'offre de service au comptoir des produits et des services de la Caisse.

Exigences
- Responsable d'un tiroir-caisse;
- Bonne connaissance des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers le service.

Rémunération
Selon l'expérience et l'échelle en vigueur avec avantages sociaux usuels.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel au plus tard le 7 février 2005 à l'adresse suivante :

Caisse Provencher
Monsieur Philippe Chaput
C.P. 160
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1A1
Courriel : pchaput@caisse.biz
Télécopieur : (204) 883-2060

Caisse PROVENCHER
Saint-Adolphe

Les candidats sont sujets à l'approbation du cautionnement par l'assureur.

Ma Caisse...ça fait partie de ma vie.

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE

La Division scolaire vallée de la rivière-rouge est à la recherche d'un professeur d'immersion à temps plein, pour un poste temporaire de 4 mois à temps plein, niveaux jeune enfance.

Expérience en jeune enfance et d'excellentes compétences langagières dans les deux langues officielles sont requises.

Date d'entrée en fonction : le 7 mars 2005 se terminant le 30 juin 2005 avec possibilité de renouvellement pour l'année scolaire 2005-2006.

Veuillez faire parvenir votre demande **avant le lundi 31 janvier 2005** à :

M. Donald Trudel
Directeur
École Héritage Immersion
C.P. 489
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone : (204) 433-3460
Télécopieur : (204) 433-7175
heritage@rrvsd.ca

Nous remercions tous les candidats de leurs intérêts, toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. L'embauche sera faite. après vérification du dossier criminel et de l'abus chez les enfants.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le jeudi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi 17 h**.
(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823 • **Télécopieur :** 231-1998

APPEL DE CANDIDATURES
Collège universitaire de Saint-Boniface
La Faculté des arts, sciences et administration des affaires
ÉCOLE DE TRADUCTION
Professeur ou professeure de traduction

L'École de traduction du Collège universitaire de Saint-Boniface sollicite des candidatures pour un poste de professeure ou de professeur adjoint (menant à la permanence) pour l'année universitaire 2005-2006.

Domaine : Traduction générale et traduction littéraire

Description du poste : Enseignement de la traduction vers le français dans les programmes de traduction (certificat et baccalauréat spécialisé), encadrement d'étudiants et d'étudiantes, recherche et publications, participation aux activités de l'École et de la faculté, services à la communauté, responsabilités administratives.

Exigences :

- détenir un doctorat en traduction, en linguistique, en littérature ou dans un domaine pertinent ou être sur le point de terminer la thèse;
- être généraliste capable d'enseigner des cours de traduction littéraire et de traduction spécialisée;
- avoir de l'expérience de l'enseignement de la traduction vers le français;
- avoir une excellente connaissance de la langue française et une très bonne connaissance de la langue anglaise;
- avoir des compétences en informatique pour les fins d'enseignement par Internet;
- avoir de l'expérience de recherche universitaire;
- appartenir à une association professionnelle de traducteurs et de traductrices;
- avoir de l'entregent et la capacité de travailler en équipe.

Rémunération : classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction : le 1er août 2005

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae accompagné de quelques publications récentes et les noms de trois répondants **avant le 28 février 2005** à :

IBRAHIMA DIALLO, DOYEN
FACULTÉ DES ARTS, SCIENCES ET ADMINISTRATION DES AFFAIRES
idiallo@ustboniface.mb.ca

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210
Télécopieur : (204) 233-0217
www.ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Villa Youville inc.

est à la recherche

D'INFIRMIER(ÈRE)S AUTORISÉ(E)S (RN, BN, RPN)

pour combler les postes suivants :

1. 0,7 PTE en quart de nuit
2. 0,5 PTE en quart de soirée

Les candidat(e)s doivent être bilingues (français/anglais). Cependant tous les candidats et toutes les candidates seront considéré(e)s pour l'emploi.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae au :

Service des ressources humaines
Villa Youville inc.
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la succession de feue **FLORA GIRARD**, du village de Sainte-Anne, au Manitoba. Toutes réclamations contre cette succession doivent être envoyées au soussigné au 9e étage, 400, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 57805-1), au plus tard le 9 mars 2005.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de janvier 2005.

TAYLOR MCCAFFREY LLP
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL. : 988-0304

L'histoire conjuguée au présent, jour après jour.

Transportation Service Representative
Le Chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP) a pour tradition de conjuguer l'histoire au présent, jour après jour. Joignez-vous à notre entreprise à titre de **Transportation Service Representative**, à Winnipeg. Vous ferez partie d'un équipe rapide-entraîné dynamique chargée de tâches administratives pour l'Exploitation de la zone de service, les Services de facturation et les Services transfrontaliers, qui offre aux clients des renseignements précis en temps opportun. Vous recevrez la formation nécessaire pour utiliser un certain nombre d'applications informatiques qui vous aideront dans votre travail, notamment TYES, l'échange de données informatisées, AEI et Order Entry.

L'Équipe Service-Client de Winnipeg œuvre 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Car un employé disponible de conseil, vous serez appelé(e) à travailler des postes divers, y compris l'après-midi, le soir et le week-end.

Vous êtes titulaire d'un diplôme de 12e année ou d'équivalences secondaire (preuve exigée), avez une bonne connaissance de l'ordinateur et pouvez taper au moins 25 mots à la minute, joignez-vous à une entreprise qui **continue d'innover** après 125 année d'activité.

Présentation des candidatures :
Les candidatures doivent nous être parvenues avant minuit, le 30 janvier 2005. Une séance d'information aura lieu le lundi 7 février 2005. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour assister à cette séance d'information. Le processus d'embauche comporte les étapes suivantes : séance d'information, évaluation des aptitudes, entrevue et programme de formation du CFCP à l'intention représentants, Services de transport.

Envoi du curriculum vitae :
Par courriel : employment_centre@cpr.ca
Par la poste : Chemin de fer Canadien Pacifique
Centre d'emploi
Bureau 600, 401 - 9th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) T2P 4Z4

Veuillez indiquer l'appel de candidatures n° 2005-0047. Nous n'accepterons aucun appel téléphonique. Pour profiter de cette occasion ou prendre connaissance d'autres, rendez-vous sur notre site Web à l'adresse www.cpr.ca.

Le CFCP souscrit au principe de l'équité en emploi et acceptera la candidature de toutes les personnes qualifiées. Tous les renseignements fournis par les candidats seront traités selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du Canada.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue HELENE MARIE JEANNE SOURISSEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 28e jour de février 2005 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiée.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de janvier 2005.

Cabinet d'Avocats
R.E. Teffaine, Q.C. / c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succession

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

RECHERCHE

RECHERCHE artiste pour peindre tableau 5' x 7' pour chambre d'adolescent-musicien. Style réaliste-fantaisiste. Doit consulter client à chaque étape du projet. Message apprécié au 237-4690.
213-

RECHERCHE UNE GARDIENNE pour 4 enfants dans le quartier de River Park South. Temps-partiel, minimum 20h/semaine. Peu aussi comporté quelques responsabilités de nettoyage. Appellez Nicole au 231-0783.
216-

DIVERS

URGENT BESOIN DE 10 PERSONNES pour perdre de 9 à 29 livres en 30 jours. Analyse corporelle gratuite, suivi personnalisé garantie. www.mega-nutritution.com. 1 866 771-8586.
206-

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-CŒUR de Jésus pour faveur obtenue. L.D.
210-

LA GARDERIE DE BAMBINS INC., 197, rue Kitson. Garderie de 16 enfants offre un programme éducationnel, amusant et sécuritaire pour enfants de 2 à 5 ans. Licencié, subvention disponible. Composez le 237-8660.
218-

À LOUER

LE QUARTIER CONDO BUREAU À LOUER : 475, boulevard Provencher, 424 pi², 2 bureaux, réception, toilette, air climatisé, alarme, ascenseur, un stationnement. Libre immédiatement. Tél. : 586-5185.
207-

CONDO À LOUER dans Saint-Boniface. 2 chambres à coucher, 5 électroménagers, stationnement. Disponible immédiatement. 800 $/mois + services. Tél. : 231-2061.
208-

À LOUER : Maison de 2 chambres à coucher. Rue Dubuc à Saint-Boniface. Disponible immédiatement. 800 $/mois + services. Contactez Luc Perrin au 237-9851.
212-

PLACE LA VÉRENDRYE. Maison à louer pour le 1er février. 3 chambres à coucher, 2 stationnements auto, rénovation complète, 2 salles de bains, cour pleine, 4 appareils compris. Près de l'école Taché. Raymond Carrière (agent) 987-2100.
214-

MAISON À LOUER : Disponible immédiatement. Saint-Boniface. Rue Hamel. Meubler avec lit (comprend draps, bureau, salle cuisinière, vaiselle, fauteuil, téléviseur et plus). 5 chambres à coucher, 2 salles de bain complète, laveuse et sécheuse, 2 réfrigérateurs, congélateur, poêle, lave-vaiselle, micro-ondes, stationnement compris. Non fumeur, pas d'animaux. 1 350 $/mois plus services. Composez le 253-5259 ou 254-0709.
215-

À LOUER : Rue de la Morénie. Grand duplex à Saint-Boniface. Le haut comprend 2 chambres à coucher + loft ou troisième chambre, laveuse et sécheuse. 825 $/mois tous les services compris. Le rez-de-chaussée et sous-sol comprennent 2 chambres à coucher + 1, laveuse sécheuse, lave-vaiselle, 2 salles de bains. 850 $/mois tous les services compris. Stationnement disponible. Libre le 1er avril. Tél. : 878-3251.
217-

À LOUER : PLACE HÉBERT, rue Principale Saint-Malo. Nouvel appartement de luxe pour gens de 55+. Une chambre à coucher, bureau, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, grand patio privé. Pas d'animaux. 665 $/mois. Tél. : 1 (204) 433-7663.
219-



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois « Je vous salue Marie » par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

D.S.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.J.T.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

Nécrologies

Albert Théroux

Le 9 janvier 2005, Albert Théroux, âgé de 98 ans, est décédé à Senneterre (Abitibi).

Époux de feue Blanche, née Larmarche. Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba), il laisse dans le deuil, deux sœurs, Anna Pittet et Florence Joyal (Jean), ainsi que de nombreux neveux et nièces à travers le Manitoba, ansi que sa famille adoptive Lamarche de l'Abitibi et Atikokan (Ontario).



Georges Maynard

Georges Maynard est décédé paisiblement à l'âge de 79 ans le 18 janvier 2005 au Centre Taché entouré de sa famille.

Il laisse dans la peine sa femme Imelda (née Sabourin), ses enfants Lucie Gosselin (Yvan), Rhéal (Julie), Gilles (Anna), Monique (Rudy Maharajh), Doris (Barry Connor) et ses 16 petits-enfants.

Il laisse aussi dans le deuil ses frères Roger et Marcel (Irène), ses sœurs Alice (Robert) Turenne, Claire (Marcel) Trudel, Annette Coté, Blanche (André) Ruest, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis de la famille. Il fut précédé dans la mort par ses parents Domina et Clara, ses frères Denis et Henri, et ses sœurs Cécile et Germaine.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 22 janvier 2005 en l'Église de Saint-Malo.

La famille remercie le personnel et l'équipe pastorale du Centre Taché pour les soins qu'ils lui ont donnés durant les deux dernières années.

Merci pour tout Papa. Vous serez toujours dans nos pensées et nous vous aimerons toujours.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

C.G.C.

Parce que vous protégez leur vie

MedicAlert, c'est *le* bracelet avec le numéro d'une ligne d'urgence relié au dossier médical de votre enfant.

Pour devenir membre, composez le 1 866 734-9425 ou visitez www.medicalert.ca



MedicAlert

Pour vivre sa vie





Your Community Health Resource
Ressources communautaires en santé

• infirmiers/infirmières • conseillers/conseillères • diététistes
• soins de santé • services de counselling
• éducation dans le domaine du bien-être
• centre d'éducation pour le diabète
• bureau provincial de *Y'a personne de parfait*

Si vous avez des questions au sujet de votre santé, appelez-nous!

Saint-Boniface
33, rue Marion
233-0262

Saint-Vital
6-845, rue Dakota
255-4840

Chronique

RELIGIEUSE

Hubert Balcaen
Laïc



Charité et justice

Les réactions au désastre de fin d'année en Asie du Sud-Est ont été réellement remarquables, voire même sans précédent. À une catastrophe, peut-être sans égal, on assiste à une mobilisation de bonne volonté et d'entraide qui semble, elle aussi, extraordinaire. Tout cela est très positif et j'ai même entendu un commentaire à l'effet que nous assistons à une « mondialisation de la charité ».

Le fait qu'il ait fallu un désastre de la sorte pour provoquer une telle réponse est lui-même porteur de certaines questions. Je lisais récemment un article faisant état du rapport de fin d'année 2004 du Programme mondial de l'Alimentation et de l'Agriculture [FAO] qui précisait que 5 millions de personnes meurent de faim chaque année dans notre monde, le même monde que celui du tsunami. J'ai vu cette « nouvelle » dans un journal catholique progressiste mais dans un petit article, vers la fin du journal. Il est rare qu'on entende traiter d'un holocauste de la sorte, soit aux informations quotidiennes, et même là où on devrait en entendre parler, dans une des nombreuses « revues de l'année » que nous servent presque tous les médias d'information fin-décembre.

Un médecin de Washington D.C. qui a travaillé presque vingt ans à des œuvres charitables au centre-ville de cette grande métropole, pose la question suivante : « Au cœur même de tout acte de compassion pour les pauvres, se cache le danger que nos actions ne feront que perpétuer les causes mêmes de leur pauvreté. Que faire pour que nos actes charitables ne retardent en aucune manière les changements structurels que demande l'instauration d'une vraie justice? Ce médecin ajoute que ses années d'expérience à œuvrer pour des initiatives de charité lui ont appris à distinguer entre la charité et la justice. La justice, dit-il, est une question d'équité et de ce qui revient aux personnes, de droit. La justice découle de structures sociales garantissant les droits moraux. La charité relève de la bienveillance et de la générosité. Elle résulte du bon vouloir des personnes et peut être retirée selon le vouloir de ces mêmes personnes. Une autre façon de voir la chose est celle-ci : Est-ce que nos œuvres charitables freinent l'avènement de la justice dans notre société, dans notre monde. À ce sujet, j'avais vu, il y plusieurs années, dans un autobus, une affiche publicitaire d'un organisme des Nations-Unies, exhortant les gens à donner de façon généreuse en utilisant le slogan : « Buy a good feeling... ».

Un boulet majeur à la cheville des pays du Sud, des plus pauvres en particulier, est celui de la remise de leurs dettes écrasantes. Depuis la remise de certaines de ces dettes par des pays riches, un nombre de pays parmi les plus pauvres ont pu augmenter de façon importante les sommes affectées à leurs budgets de la santé et de l'éducation. L'Ouganda, par exemple, a utilisé l'argent remis de sa dette pour doubler le nombre d'enfants inscrits dans ses écoles primaires. Comme le disait Ignacio Ramonet (1), « Il faut savoir que, selon les chiffres de la Banque mondiale, la dette extérieure publique de cinq de ces pays [affectés par le tsunami] s'élève à plus de 300 milliards de dollars. Et les remboursements qu'elle implique sont gigantesques : plus de 32 milliards de dollars par an... Soit presque dix fois les promesses de dons « généreusement » annoncées ces jours-ci. À l'échelle planétaire, chaque année, les pays pauvres remboursent, vers le Nord riche, au titre de la dette, plus de 230 milliards de dollars. C'est le monde à l'envers. On évoque, à l'occasion du tsunami, un moratoire de la dette des pays endeuillés. Mais ce n'est pas un moratoire qu'il faut, c'est l'effacement pur et simple de la dette. » Un moratoire, j'ajouterais, est à peine un exemple de charité. La justice élémentaire dicte, en ce cas, un effacement total des dettes de ces pays.

En Afrique, [ce continent oublié, si ce n'est que pour l'exploitation], à l'heure actuelle, 10 millions d'enfants du SIDA ont besoin de soins parce que leurs parents n'ont pas eu accès aux médicaments contre cette maladie. Il pourrait y en avoir 10 millions de plus d'ici 2010.

Il faut que nos mentalités, notre sens de discernement évoluent pour en arriver à voir que le degré le plus parfait de la charité est la justice. Apprendre à reconnaître que l'essentiel est de s'engager à des œuvres de justice, des actions qui apporteront des changement structurels aux situations d'injustice auxquelles nous répondons par des gestes charitables. À des actions qui vont au cœur des situations qui semblent n'exiger qu'un soulagement temporaire. La charité, c'est donner un poisson à quelqu'un qui a faim : la justice, c'est de lui enseigner à faire la pêche et, s'il le faut, l'aider à se doter des moyens de le faire.

(1) Ignacio Ramonet, Le Monde Diplomatique, Après le tsunami, 7 janvier 2005.

balcaen@ms.umanitoba.ca



Une liste d'astuces pour éveiller votre famille aux joies de la lecture

L'alphabétisation familiale se pratique tant au foyer que dans votre communauté. Voici une liste d'astuces pour éveiller votre famille aux joies de la lecture.

Assurez-vous de célébrer la Journée internationale de l'alphabétisation, en lisant une histoire à votre enfant. Cette journée a lieu tous les ans le 8 septembre.

Bouquiner dans un petit coin tranquille procurera à votre enfant un sentiment d'autonomie.

Créez dans votre foyer un lieu réservé à la lecture en prenant soin d'y placer les livres préférés de votre enfant.

Demandez à un enfant de vous lire une histoire.

Enrôlez-vous comme bénévole dans un groupe d'alphabétisation dans votre communauté. Vous pourriez fournir une aide précieuse en enseignant aux adultes, en faisant la lecture aux enfants ou en remplissant des tâches administratives.

Faites un don à un organisme d'alphabétisation. Au Manitoba, en français, l'organisme Pluri-elles prend en charge les programmes d'alphabétisation.

Géniale, la Journée de l'alphabétisation familiale le 27 janvier! Obtenez une liste complète des événements prévus dans l'ensemble du Canada sur le site www.fld-jaf.ca.

Honorez les écrivains en parlant de leurs oeuvres à vos enfants.

Initiez votre enfant très tôt à la lecture, même au berceau!

Juste une histoire par jour suffit à donner à votre enfant le goût de la lecture.

Karaté, musique, cinéma, télé et informatique passionnent les ados; donnez-leur des lectures sur ces sujets.

Laissez les enfants compter la monnaie au magasin. Inculquez-leur l'importance des mathématiques dans le quotidien.

Mettez votre enfant au défi de lire ce qui est inscrit à l'écran de télé, sur les panneaux indicateurs, sur les tasses à café, sur les T-shirts, etc.

N'hésitez pas à consacrer du temps à un enfant en lui lisant une histoire à voix haute.

Organisez un club de lecture pour les enfants de votre quartier.

Prévoyez une sortie par semaine à la bibliothèque.

Questionnez votre enfant sur les histoires que vous lui lisez pour vous assurer qu'elle ou il comprend.

Réservez chaque jour du temps pour lire en famille.

Sélectionnez chaque semaine de nouvelles histoires que vous lirez avec vos enfants.

Transformez chaque jour en une journée de découverte. Lisez des recettes avec vos enfants, demandez-leur de dresser la liste d'épicerie ou aidez-les à élaborer un calendrier d'activités hebdomadaires.

Utilisez le temps de lecture pour favoriser la communication avec votre enfant.

Vous êtes le meilleur exemple pour votre enfant. Suscitez son intérêt pour la lecture en lisant régulièrement.

Web, pourquoi pas? Si cela incite à la lecture.

X-ercez l'esprit par la lecture. La faculté de lire est comme un muscle : il faut donc l'exercer régulièrement, sinon elle décline avec le passage des ans. Autrement dit, « ce que l'on n'utilise pas se perd ».

Youpi! Votre enfant adore lire, parce que vous lui avez inculqué le goût de la lectue.

Zéro pour la télé : vive la lecture!

Source : ABC CANADA Literacy Foundation

***Cette chronique est rendue possible grâce à une collaboration entre la Fédération provinciale des comités de parents et* La Liberté.**

PROJET HUMANITAIRE

Aider le Kenya, un enfant à la fois

Un homme de La Broquerie se prépare à traverser le Kenya pour venir en aide aux orphelins du SIDA.

Mélanie MORIN



Photo: Gracieuseté Gilbert Balcaen

Francine et Gilbert Balcaen.

En février dernier, Gilbert Balcean décidait de débuter l'entraînement physique. Il était loin de se douter que ce choix l'amènerait jusqu'au Kenya, en Afrique. « Un jour, j'ai lu un livre et un passage à retenu mon attention : chacun de nous devrait essayer de redonner à la vie plus que ce qu'il reçoit, explique Gilbert Balcaen. C'est ce que j'ai décidé de faire. »

Le premier défi de Gilbert Balcaen aura été de se préparer pour le demi-marathon du Manitoba. « Je croyais qu'à 47 ans, j'étais trop vieux et pas assez en forme pour réaliser ce vieux rêve, dit-il. J'ai rencontré une jeune femme qui m'a convaincu du contraire. Au début, je ne pouvais pas courir deux minutes sans avoir l'impression que mes poumons allaient éclater. Mais avec de la volonté et beaucoup d'encouragement, j'y suis arrivé.

« Cette même femme m'a présenté à un certain John Enns, poursuit-il. Son prochain projet était de traverser le Kenya en vélo et d'amasser un million $ pour les orphelins du SIDA. À ce moment-là, je trouvais cette idée insensée et impossible à faire et je n'ai pas posé de questions. Je me disais qu'il rêvait en couleur et que ça ne tournait pas rond dans sa tête! Mais après un certain temps, je me suis mis à repenser au projet et à demander plus de détails. J'ai fini par embarquer! »

Gilbert Balcaen s'envolera vers le Kenya en compagnie de neuf autres personnes. Du 5 au 20 février, l'équipe va traverser le pays à vélo. « Nous allons aller dans les campagnes, les petits villages, indique-t-il. Nous allons parcourir en tout 900 kilomètres. Nous voulons prendre notre temps, voir la vie là-bas, rencontrer des gens. Ce sera un grand défi, mais toute une expérience de vie. »

L'objectif de Gilbert Balcaen et son équipe est d'amasser un million $. L'argent servira à la construction d'un complexe scolaire et de résidences pour les orphelins du SIDA. L'organisme Childcare International s'occupera du projet. qui nécessitera trois ans pourvoir le jour.

En plus des dons en argent, on peut aussi parrainer un enfant. « Chaque personne de l'équipe doit amasser 100 000 $ ou faire parrainer 50 enfants, précise Gilbert Balcaen. Au Kenya, 700 personnes meurent chaque jour du SIDA, C'est comme si on effaçait la population de La Broquerie au complet en une seule journée!

« Le SIDA est un problème sérieux, continue-t-il. Mais on en parle tellement à la télévision qu'on devient un peu insensible. Je pense sincèrement qu'il est possible de faire une différence, un enfant à la fois. Et cela ne nous coûte que le prix d'une tasse de café par jour. »

Gilbert Balcaen, qui travaille dans l'industrie du porc, prendra deux semaines de vacances pour réaliser son projet et paiera lui-même toutes les dépenses du voyage. « Tout l'argent amassé ira directement au projet de construction, mentionne-t-il. En vieillissant, notre conscience sociale se développe. Nous réalisons à quel point nous sommes chanceux et gâtés comparé à d'autres. J'ai toujours supporté les missionnaires. Maintenant c'est mon tour. On peut tous être missionnaire à sa façon. »

Pour parrainer un enfant ou pour faire des dons en argent, il est possible de communiquer avec Gilbert Balcaen au (204) 424-5637 ou par courriel à l'adresse gbalcaen@yahoo.ca.

VIN *Fromage*

ANNUEL

L'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba,

organisme représentatif des Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge depuis 1887, est heureuse d'inviter ses membres et amis à son vin et fromage annuel,
le jeudi 27 janvier 2005,
de 19 h à 21 h,
au Chalet Louis-Riel,
67, rue Richfield, à Saint-Vital.

On vous promet une soirée agréable!

Vous aurez également l'occasion de renouveler votre carte de membre pour l'année 2005.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

ENTREPRISES RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

Pembina
autopac
AUTO BODY & GLASS
46 ans Service et qualité
452-2925
Maurice Gendron ou Gerry Pinette
390, chemin Pembina • Winnipeg (MB) R3L 2E7 • fax (204) 452-2976

AGENT
IMMOBILIER
Service bilingue
RE/MAX performance realty



NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@primus.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi



Service 24 heures • Chauffage • Climatisation • Réservoir d'eau • Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS



conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

IVORY CLEANING COMPANY



Nettoyage de Maisons • Appartements • Bureaux
Tapis et meubles rembourrés
Pour nous, votre santé et la qualité de l'air interne viennent en premier.

Nos produits nettoyants sont 100 % biologiques et biodégradables. Garanti!

Cloud RABET
Telephone : 237-7017
C.P. 161 • 208, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 3B4
www.ivorycleaning.com

Cet espace est à votre disposition!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley,
bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.



Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.
Chantal St. Pierre, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
700 – 200, avenue Graham
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

Michelle SMITH
CFP
Assurances et Investissements



Consultante en planification financière
REER, FERR, RENTES, ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ, FONDS MUTUELS
Spécialiste en :
• *Planification successorale*
• *Plan de retraite*
• *Transfert de pension*
93, avenue Lombard, pièce 333
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815
Téléc. : 975-5357
Courriel : michelle.smith@shawcable.com
Fonds mutuels distribués par :



ASSUREURS

Assurances Lavergne
(204) 433-7758
Télécopieur : (204) 433-7181
Saint-Pierre-Jolys
www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
Raymond Lavergne, Huguette Hébert et Mona Fallis

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
390-B, boulevard Provencher
Téléphone : 233-4051



AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
• préjudices personnels
• demandes d'indemnité pour Autopac
• litiges civil, familial et criminel
• ventes de propriété; hypothèques
• droit corporatif et commercial
• testaments et successions
Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.
Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.
Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.
Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
DEPUIS 1879
Tél. : (204) 957-0050
Site Internet : www.aikins.com

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	34,20 $ ☐	37,45 $ ☐
2 ans	57,00 $ ☐	64,20 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4